SELON LES PRÉVISIONS DU CONFERENCE BOARD

L'inflation: 6 p. cent en 83

L'inflation sera cette année de moitié moindre que l'an dernier, descendant en bas de 6 p. cent, à comparer à près de 11 p. cent en 1982, selon une enquête

JEAN POULAIN

publiée par le Conference Board du Canada.

Il découle de cette victoire sur l'inflation que 1983 sera la première année, depuis longtemps, au cours de laquelle les travailleurs bénéficieront d'une hausse réelle de leurs salaires.

Les résultats de la dernière enquête trimestrielle du Conference Board du Canada auprès de 15 firmes spécialisées en prévisions économiques, dévoilés hier, relèvent également que le Produit national brut du Canada (PNB) cette année augmenterait de 2,3 pour cent par rapport à celui de 1982.

Une partie de cette croissance sera toutefois redevable à la reconstitution, évaluée à $2,5 milliards, des stocks des fabricants et des intermédiaires, stocks qui avaient été ramenés à des niveaux peu compatibles à une reprise des ventes. Cette moyenne des 15 prévisions est identique à celle que l'enquête de LA PRESSE avait publiée le samedi 7 mai dernier (*Les 15 Boules de cristal de l'économie canadienne en 1983*) dont la moyenne ressortait à 2,35 pour cent.

L'enquête du Conference Board s'étend toutefois à l'année 1984 et révèle une croissance double de celle de 1983 soit 4,6 p. cent. Quant à l'inflation les participants à l'enquête de l'organisme de recherche économique d'Ottawa soulignent qu'elle restera en 1984 au bas niveau atteint en 1983.

C'est le secteur de la construction résidentielle qui sera le principal moteur de la reprise: progression de 17 pour cent. Le nombre de mises en chantier passera à 169 000 à comparer au creux de 94 000 unités enregistré au troisième trimestre de 1982. Parmi les facteurs qui soutiendront la reprise de l'économie les participants à l'enquête du

voir INFLATION en A 2

PRÈS DE DRUMMONDVILLE

Un camion fauche un autobus d'écoliers: deux morts et une vingtaine de blessés

Les enfants se rendaient à l'un de leurs derniers jours d'école. Un fardier transportant des poutres d'acier a reculé sur leur autobus. Pour Martin Beaucage, 10 ans et Dimitri Hermann, 15 ans, la mort fut instantanée. Quatre blessés graves: Louise Gauthier, Nathalie Laprade, Stéphanie Lamontagne et Richard Caron.

page A 3

la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LA MÉTÉO: CIEL VARIABLE, AVERSES OU ORAGES, MIN.: 18°, MAX.: 28°.
DEMAIN: ENSOLEILLÉ. DÉTAILS PAGE A 2

Sears
vous en avez pour votre argent...et plus

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, VENDREDI 17 JUIN 1983, 99e ANNÉE, n° 140, 60 PAGES, 4 CAHIERS •

ACCUEILLI À VARSOVIE AUX CRIS DE « SOLIDARITÉ! »

Jean-Paul II «dénonce» le régime oppressif polonais

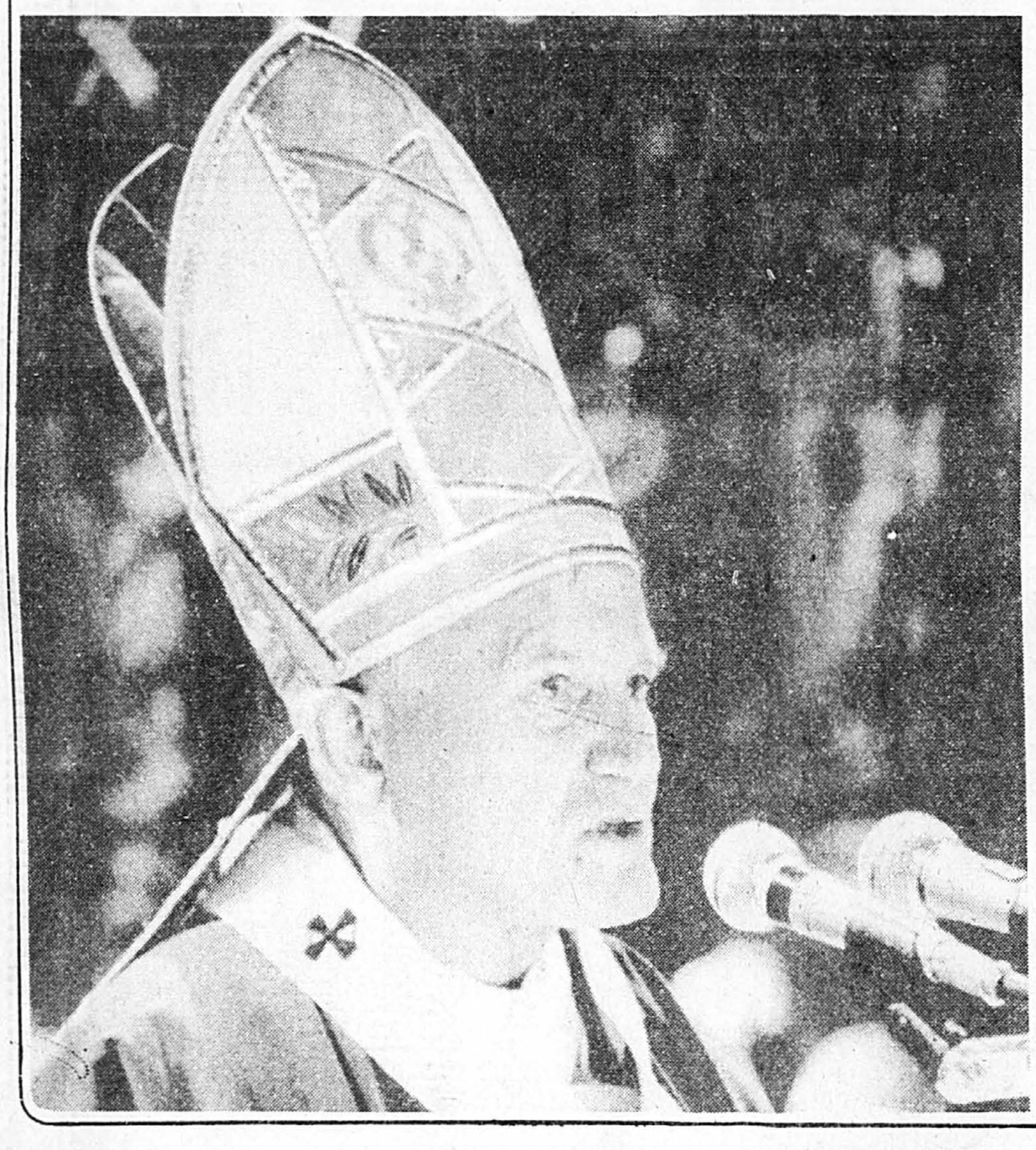

VARSOVIE (AFP) — Évocation de l'état de siège, et, allusivement, des prisonniers politiques: à peine arrivé à Varsovie, le pape Jean-Paul II a donné le ton de sa seconde visite, qui dépasse le cadre strict du spirituel comme l'ont montré les milliers de fidèles qui l'ont accueilli aux cris de « Solidarité ».

MICHEL CASTEX

Une manifestation de plusieurs dizaines de milliers de personnes, appelant notamment à « libérer la Pologne », s'est d'ailleurs formée dans la soirée, en plein centre de Varsovie, après que le pape eût célébré une messe dans la vieille ville. Les manifestants se sont rendus devant le siège du comité central du parti au pouvoir (POUP), avant de se disperser sans incidents.

Dès sa première allocution, prononcée sur l'aéroport de Varsovie, le Saint-Père a évoqué, dans une allusion transparente, le sort des personnes emprisonnées en vertu de l'état de siège, se déclarant proche d'elles en esprit.

Le pape a cité les paroles de l'Évangile « j'étais malade et vous m'avez rendu visite, j'étais en prison et vous êtes venus à moi » (Mt, 25, 36).

Le Saint-Père a enchaîné: « Moi-même je ne peux pas rendre visite à tous ceux qui souffrent, les malades, tous ceux qui sont emprisonnés, mais je leur demande d'être proches de moi en esprit, de me soutenir comme ils le font toujours ».

Un peu plus tard, lors de sa première messe dite en la cathédrale Saint-Jean à la mémoire du défunt primat de Pologne, le cardinal Stefan Wyszynski, le souverain pontife abordait de nouveau sans ambiguïté les réalités de la situation polonaise, en n'hésitant pas, sous des tonnerres d'applaudissements, à parler ouvertement de l'état de siège.

Le pape, dont l'homélie, retransmise à l'extérieur par hauts-parleurs, était écoutée par des centaines de milliers de personnes, a eu ces mots, en parlant de feu le « grand primat »: « La divine Providence lui a épargné les douloureux événements qui sont liés à la date du 13 décembre 1981 », date de l'instauration de l'état de siège.

Auparavant, pour la deuxième fois consécutive, le Saint-Père avait évoqué indirectement la question des prisonniers politiques.

Jean-Paul II s'est dit, dans son homélie, avec ses « compatriotes, avec tous ceux qui, de façon plus douloureuse, expérimentent l'amertume de la déception, de l'humiliation, de la souffrance, de la privation de liberté, du préjudice, de la dignité de l'homme piétinée ».

Le caractère nettement extra-spirituel de cette deuxième visite du pape en Pologne a d'ail-

voir PAPE en A 2

Jean-Paul II prononçant hier une homélie explosive après un accueil dont la dimension politique n'aura échappé à personne, surtout pas au régime...

téléphoto UPI

Autres informations en page C 1

AUJOURD'HUI

photo René Picard, LA PRESSE

COMITÉ DES PRIORITÉS

Pauline Marois reprend sa place

page A 4

Villeneuve aux 24 heures du Mans

Tabloïd Sport, page 4

ÉDITO

Brian Mulroney se devait d'occuper au plus tôt à la Chambre des communes la place qu'il a conquise à la tête du PC, écrit Michel Roy. Ce sera un siège en Nouvelle-Écosse jusqu'au prochain rendez-vous électoral qui le ramènera au Québec.

1

SOMMAIRE

Annonces classées.....B 3, B 8 à B 11, C 8 à C 10
Arts et spectacles.... A 10 à A 13
—Cinéma..... C 4
Décès, naissances, etc. ..... C 11
Économie.....B 1 à B 6
Êtes-vous observateur? .....B 11
FEUILLETON
« Jusqu'au matin »: B 9
Horoscope .....B 10
Le monde .....B 7, B 12
Météo ..... A 2
Mots croisés..... C 10
« Mot mystère » ..... C 10
Quoi faire aujourd'hui..... C 4
Télévision..... A 10
—Télé-câble ..... A 10
Tribune libre ..... A 7
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées 14
Mots croisés.....14

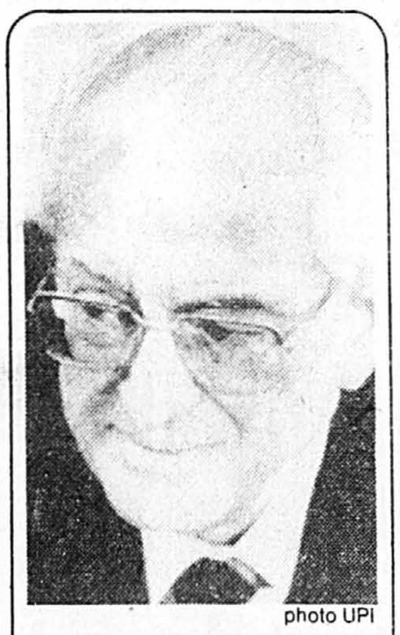

photo UPI

Les pleins pouvoirs pour Andropov

page B 12

UNE « PREMIÈRE » AMÉRICAINE

Sally se prépare à sa mission

Première Américaine à participer à une mission spatiale, Sally Ride vit des heures historiques. Le deuxième vol de *Challenger*, qui doit débuter demain, à 11h33 (GMT) sera le plus ambitieux du programme américain de navette spatiale et donnera lieu à plusieurs « premières ». La navette doit atterrir six jours plus tard à quelques kilomètres de son point de lancement, à Cap Canaveral.

photo UPI

certificats de DÉPÔT GARANTI doublement avantageux
TRUST GÉNÉRAL
11½% (5 ans) Intérêt annuel Dépôt minimum 1000$
9¾% (15 mois) Intérêt à l'échéance Dépôt minimum 1000$
Portefeuille-placements gratuit! Demandez-le à l'un de nos conseillers financiers.
TRUST GÉNÉRAL Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Laval/Chomedey: Place du Carrefour, 687-6780
Granby: 398, Principale, 378-8461

Le Regroupement scolaire : des élections gagnées avec des épouvantails

« On a préféré agiter l'épouvantail des dangers qui menaceraient la religion et la démocratie ».

Voilà ce qui, selon le Regroupement scolaire de l'île de Montréal, a le plus contribué à l'abstention des électeurs et au maintien des équipes en place lors des élections scolaires de lundi dernier.

« D'une part, le Mouvement scolaire confessionnel, fort de l'appui de l'Archevêché et du réseau des paroisses a, encore une fois, centré le débat sur la confessionalité des écoles », écrit le regroupement dans son bilan. « Il est même allé jusqu'à défendre la confessionnalité des commissions scolaires, se montrant ainsi en retard d'une bataille sur l'épiscopat québécois lui-même. Or, le Regroupement scolaire est convaincu que la survivance du système confessionnel est en train de tuer l'école de quartier en morcelant sa clientèle ».

Le Regroupement déplore le maintien d'une majorité de commissaires attachés à la défense du statu quo. Il rappelle les résultats d'un sondage récent de Sorecom où la population favorise à 63 p. cent l'établissement d'écoles non confessionnelles et privilégie le découpage selon le territoire (53 p. cent) pour les commissions scolaires, ou selon la langue (32 p. cent).

« Le public affiche ainsi, à l'endroit du projet Laurin, une ouverture à laquelle se refusent la plupart des élus du 13 juin », estime le RSIM.

À cet égard, le groupement estime qu'il s'est dégagé des consensus qu'il importe de sauvegarder et de préciser, autour de ce projet. « Il faut que ce projet de loi dont va être saisie l'Assemblée nationale retienne tous les éléments propres à redonner aux écoles publiques de Montréal et du Québec leur triple vocation : démocratique, communautaire et pluraliste ».

L'électeur, poursuit le RSIM, sent d'instinct que le pouvoir loge en deux pôles extrêmes : d'un côté le ministère de l'Éducation, de l'autre l'école de quartier.

« Entre les deux, la commission scolaire apparait comme un corps nécessaie, coordonnateur, pourvoyeur de services mais déjà trop éloigné des besoins des écoles ». Quant à lui, c'est au niveau des écoles que le regroupement entend situer le débat.

Un appel à la bombe

C'est à la suite d'un appel téléphonique anonyme que la police de la CUM s'est rendue, hier matin, vers 4 h 45, au domicile de Gilles Lauzon, directeur-adjoint de Télé-Métropole, à Ville d'Anjou, pour désamorcer une bombe placée sous sa camionnette de marque Chevrolet. On a utilisé un canon à eau pour neutraliser le colis suspect. Celui-ci contenait de la poudre et des fils reliés à une minuterie.

INFLATION

SUITE DE LA PAGE A 1

Conference Board soulignent une croissance moyenne de 1,8 pour cent des dépenses de consommation. Comme ces dépenses accaparent près des deux tiers du PNB, il s'agit d'un des signes majeurs de la reprise économique, dépenses liées elles-mêmes à l'activité accrue dans le domaine de l'habitation résidentielle.

Les résultats de l'enquête dévoilés hier par le Conference Board montrent également que les participants sont en général d'avis que sous le régime des 6 et 5 p. cent du gouvernement fédéral le niveau du 6 p. cent a rapidement été adopté comme plafond par le patronat, et comme base par les syndicats, lors des négociations dans le secteur privé.

De plus, les réactions à l'insécurité d'emploi ne sont pas nécessairement aussi violentes dans tous les secteurs de l'économie. Les employés qui oeuvrent dans les industries traditionnellement sensibles aux fluctuations conjoncturelles s'inquiètent probablement moins de la menace de chômage que ceux qui croyaient jusqu'ici leurs emplois permanents.

Par ailleurs et ce point semble être nouveau les participants mentionnent que « les chefs syndicaux envisagent comme possible un effort de collaboration d'envergure nationale entre l'Eglise et les travailleurs ».

Enfin ils signalent que des augmentations de 7 p. cent peuvent paraître petites comparativement à celles qui ont été consenties dans le passé, mais si elles se traduisent par un gain réel de 1 p. cent, elles sont supérieures aux augmentations de 12 p. cent que les travailleurs ont réussi à obtenir lorsque l'inflation était plus élevée.

PAPE

SUITE DE LA PAGE A 1

leurs revêtu des aspects bien concrets : durant la grande messe, c'est l'ancien président de Solidarité des aciéries Huta Warszawa, M. Karol Szadurski, qui a été spécialement choisi pour porter à Jean-Paul II l'offrande des fidèles, lors de l'offertoire.

Enfin, la rue a montré, dès ce premier jour, que pour des centaines de milliers de Polonais, Jean-Paul II restait le « le pape de Solidarité ».

D'abord, le Saint-Père a été accueilli sur le parcours aux cris de « Solidarité! Solidarité! », par des milliers de personnes.

Après la grand messe, c'est par centaines de milliers que les bras se sont levés dans les rues de la vieille ville, adjacentes à la cathédrale, pour faire le V de la victoire, symbole de ralliement du syndicat maintenant hors-la-loi.

Enfin, vers 21h30, plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées devant l'église Sainte-Anne, en criant: « Vive Lech Walesa », « Vive le pape », « Libérez la Pologne », « Solidarité ».

La manifestation s'est poursuivie après que le pape eût regagné sa résidence, au palais du Primat de Pologne.

Une partie des manifestants a défilé devant le siège du comité central du POUP avant de se disperser. D'autres Varsoviens s'étaient rassemblés autour de la résidence du Saint-Père, ou au pied de la croix florale, dédiée au syndicat dissous.

En dépit des déclarations des autorités, qui veulent voir dans cette visite la preuve que la « normalisation » est « très avancée » dans le pays, la tonalité de ce premier jour laisse apparemment augurer des surprises.

Le voyage du pape dure en effet huit jours, et comporte bien des rendez-vous. L'un d'entre eux soulevait hier soir nombre d'interrogations : la rencontre qu'entend avoir, demain ou dimanche à Czestochowa, M. Lech Walesa avec le Saint-Père. Le dirigeant ouvrier, placé sous étroite surveillance policière depuis mercredi, a fait savoir qu'il partirait aujourd'hui coûte que coûte pour Czestochowa, en voiture avec sa famille.

La Quotidienne Tirage d'hier	à trois chiffres	à quatre chiffres
	822	6910

LA MÉTÉO

DATE: Vendredi le 17 juin
AUJOURD'HUI: Min.: 18 Max.: 28
PLUTÔT NUAGEUX, AVEC AVERSES DISPERSÉES
DEMAIN:

24 5 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	18	26	Nuag. averse
Outaouais	18	30	Nuag. averse
Laurentides	16	32	Nuag. averse
Cantons de l'Est	16	28	Ciel var.
Mauricie	17	20	Nuag. averse
Québec	14	25	Nuag. averse
Lac-Saint-Jean	15	30	Nuag. averse
Rimouski	16	20	Nuag. averse
Gaspésie	12	24	Nuag. averse
Baie-Comeau	12	24	Nuag. averse
Sept-Iles	12	24	Nuag. averse

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	9	22	
Edmonton	10	28	
Regina	7	20	
Winnipeg	4	12	
Toronto	20	29	
Fredericton	13	19	
Halifax	11	12	
Charlottetown	12	16	
Saint-Jean	0	6	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	15	30	N.-Orléans	21	30
Buffalo	18	32	Pittsburgh	17	30
Chicago	13	27	S. Francisco	12	24
Miami	23	32	Washington	22	33
New York	23	33	Dallas		

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	12	15	Madrid	14	34
Athènes	19	26	Moscou	13	22
Acapulco	25	30	Mexico	14	27
Berlin	7	16	Oslo	9	15
Bruxelles	10	18	Paris	10	19
Buenos Aires	4	13	Rome	15	29
Copenhague	11	17	Séoul	17	30
Genève	10	20	Stockholm	14	20
Hong Kong	29	30	Tokyo	18	24
Le Caire	27	40	Trinidad	28	32
Lisbonne	22	38	Vienne	15	17
Londres	11	18			

CONVAINCU D'ABUS DE CONFIANCE IL Y A 4 JOURS

Jean Curzi n'est plus coupable

Déclaré coupable lundi, par la Cour d'appel, d'un abus de confiance dont il avait été acquitté en 1980, Jean Curzi, président directeur général de l'Office de développement économique de Longueuil, non seulement n'a pas pour autant de dossier criminel, mais il n'est même plus censé ...avoir été déclaré coupable. Selon l'article 662 du code criminel.

LÉOPOLD LIZOTTE

Cela pourra paraître incroyable au profane, mais c'est ce qui vient de se produire, le tout au surplus étant rigoureusement légal.

Une « correction »

Mais apparemment peu de gens l'auraient su, si le pdg fort momentanément condamné n'avait lui-même alerté les journalistes hier, pour les avertir que « tout avait été corrigé » en fin d'après-midi mercredi, au cours d'une séance du tribunal d'autant plus imprévue que le juge John d'Arcy Asselin, qui a fait la « correction », n'apparaissait pas sur la liste des juges en devoir ce jour-là.

Étant celui dont la décision de 1980 avait été annulée, le dossier lui avait été renvoyé pour sentence, sans date fixée. Mais vers 15 h 30, le prévenu, dont le nom ne figurait également nulle part, son procureur, Me André Villeneuve et l'avocat de la Couronne, Me Claude Millette, se retrouvaient devant le juge Asselin.

Emploi menacé

Et dans un premier temps Me Villeneuve, dans un long plaidoyer, faisait valoir toutes les raisons pour lesquelle son client devait bénéficier d'une libération inconditionnelle, de façon à lui éviter la perte de son emploi (le soir même d'ailleurs, le conseil municipal de Longueuil projetait de prendre une décision au sujet de M. Curzi).

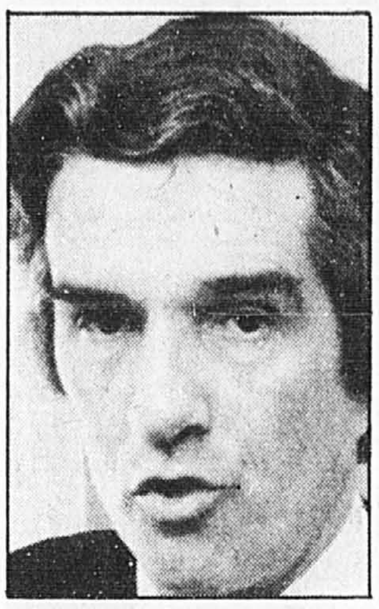

photothèque LA PRESSE
Jean Curzi

L'avocat fit valoir que tout en acceptant des gratifications jusqu'à concurrence de $1 890, Curzi n'avait rien accordé en retour à ceux qui lui avaient offert ces cadeaux, dont tout le monde d'ailleurs bénéficiait à l'époque, du maire en descendant. À tel point qu'on les déposait à l'occasion dans le hall de l'hôtel de ville, tout simplement, et sans se cacher.

Mais ces accusations lui ont fait beaucoup de tort, pendant un certain temps, souligna-t-il, son salaire ayant même été gelé. Mais, tout à coup, on s'est rendu compte qu'il n'était pas le fonctionnaire corrompu qu'on prétendait, et après son acquittement de 1981, il accéda au poste important qu'il occupe présentement. Et voilà, dit l'avocat de Curzi, qu'il peut tout perdre s'il encourt la moindre peine.

Au cours d'une brève « réplique », le substitut du procureur-général devait pour sa part se garder de contredire ouvertement son confrère, affirmer que les $1 890 encaissés, ce n'était pas...la mer à boire, soumettre que M. Curzi avait peut-être été déjà suffisamment puni, et laisser le tout à la discrétion du tribunal.

Une erreur de droit

C'est alors que le juge Asselin entra rapidement en scène pour soutenir qu'à son avis, preuve n'avait pas été faite devant lui que l'accusé s'était rendu coupable de corruption, d'illégalité, de malhonnêteté ou même d'immoralité.Et pour laisser entendre aussi, à mots pas tellement couverts, qu'on n'avait pas à le convaincre que la Cour d'appel avait eu tort de réformer son jugement.

Tout ce qu'il a pu faire, dit-il,en parlant de Curzi, c'est trébucher sur une erreur de droit. Puis, tout en se défendant de vouloir se défendre contre la décision de son tribunal supérieur, le juge Asselin rappela que le principe de la responsabilité stricte ne pouvait plus être appliqué à l'article du Code pénal sous lequel l'accusé avait été déclaré coupable en second ressort.

« C'est un point de droit assez subtil, dit-il,au point que même des avocats ne s'y retrouvent pas ».

Le magistrat fit alors une pause, s'esclaffa soudainement, puis lança finalement : « Je voulais dire autre chose. Mais vous m'avez deviné ». Et selon les sons tirés de la cassette à l'aide de laquelle les journalistes ont pu reconstituer la séance, il y en a d'autres qui s'esclaffèrent à leur tour.

Le juge redevint alors plus sérieux pour souligner que la Cour d'appel, dans son jugement de quatre pages qu'il avait précédemment qualifié...de long, lui avait envoyé un message, en parlant de circonstances qui mitigeaient la reponsabilité du prévenu. Et qu'il l'avait compris.

Et il y alla d'une dernière tirade pour affirmer que Curzi n'était pas un criminel mais un honorable professionnel, qu'il ne méritait aucuement d'être puni, et qu'une libération inconditionnelle s'imposait.

Décision encadrée

La greffière voulut alors lui remettre une copie du jugement rendu par les juges Bisson, Jacques et Laroche, mais le magistrat, en s'esclaffant à nouveau, souligna qu'il avait déjà la sienne, et qu'il se proposait de...l'encadrer.

Quant à M. Curzi, son retour à l'hôtel de ville avec sa « correction » devait mettre les élus de Longueuil en difficile position. Et ce n'est maintenant que lundi prochain qu'ils étudieront le cas de leur employé qui n'est plus censé avoir été déclaré coupable de quelque délit que ce soit.

Il s'agit de la suite de la réunion ajournée mercredi soir dernier pour poursuivre l'étude de certains items de l'ordre du jour laissés en suspens et non spécialement pour se pencher sur le cas du pdg Curzi.

Quant à ce dernier, il a fait savoir qu'il attendait les conseils de ses avocats avant de prendre toute décision à la suite du jugement de la Cour d'appel.

Trudeau, Lévesque et Ryan perdent leur librairie

Durant de nombreuses années, beau temps mauvais temps, c'est à la librairie des soeurs Gagné, avenue Laurier, à Outremont, que les Pierre-Elliott Trudeau, René Lévesque et Claude Ryan allaient chercher leurs journaux. Mais après plus de 45 ans, les soeurs Imelda et Jacqueline Gagné ont décidé de se retirer des affaires et de fermer la librairie. C'est hier après-midi que le cadenas fatidique a été installé sur la porte.

FLORIAN BERNARD

Avec la disparition de la Librairie Gagné surgit tout un passé rempli de souvenirs. Le jeune carabin Trudeau avait pris l'habitude, chaque jour, de passer à la librairie. Mais il n'était pas seul. Nombre de jeunes gens de la bonne bourgeoisie de l'époque en faisaient autant. Ces jeunes gens sont devenus les chefs de file non seulement du monde politique, mais aussi du monde des affaires, de la culture et des arts.

Voilà qui explique la présence, hier après-midi, du maire d'Outremont, Pierre Lussier, et de quelque 200 invités à la fermeture du noble établissement des soeurs Gagné. Il fallait bien rendre cet hommage à ces deux femmes qui ont distribué la culture pendant près d'un demi-siècle.

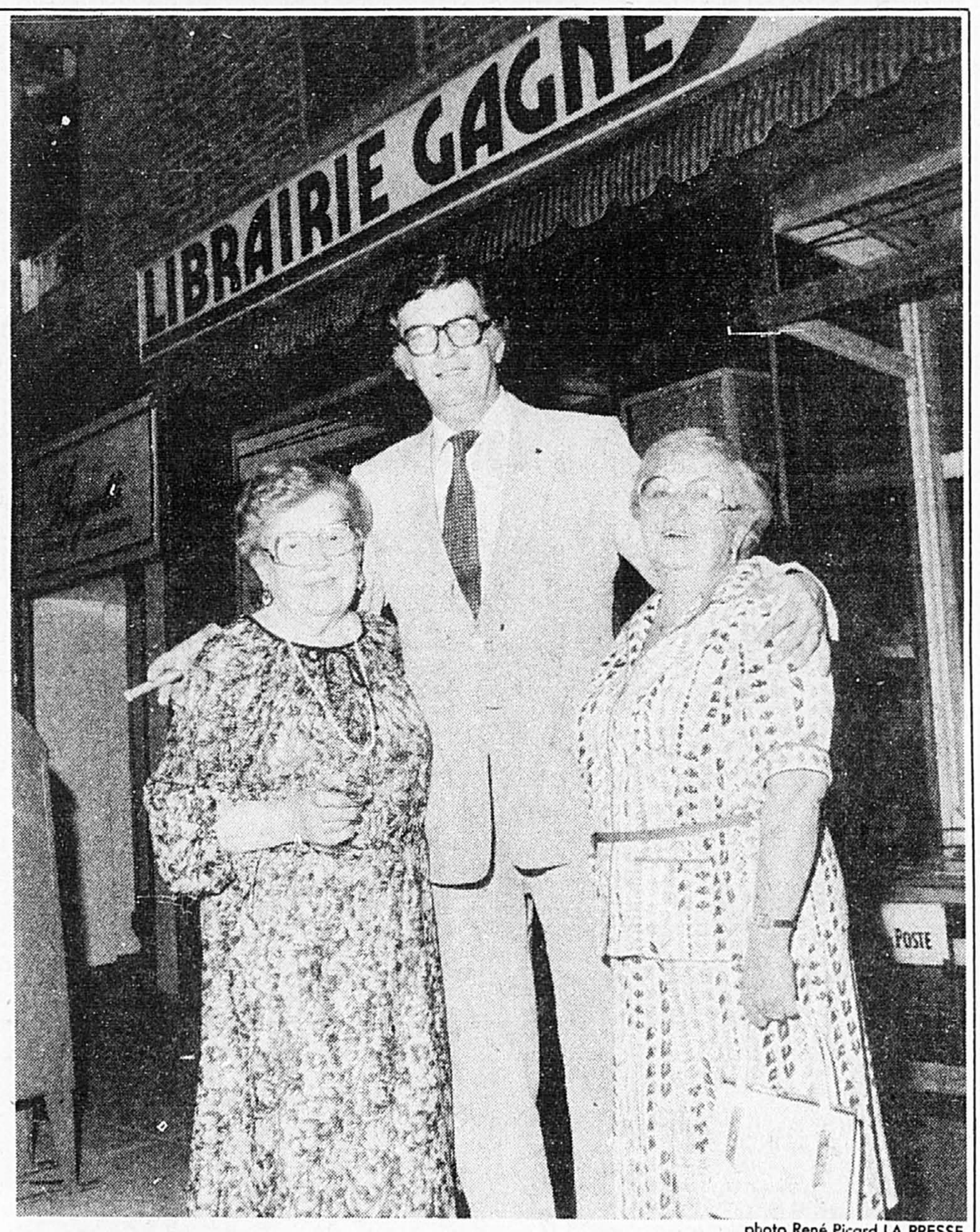

photo René Picard LA PRESSE
Les soeurs Emelda et Jacqueline Gagné entourant le maire Pierre Lussier d'Outremont.

OUVERTURE DE TERRE DES HOMMES

Après s'être trouvé une ville la « fierté » découvre une île

Après s'être trouvé une ville, la fierté se découvre maintenant une île, en l'occurrence l'Île Notre-Dame...!

Pour sa 16ème saison, qui va du 22 juin au 28 août, Terre des Hommes, désormais considérée comme un parc municipal, aligne en effet son thème 83 sur le slogan de relance de Montréal, « un monde de fierté à explorer », en attendant qu'on lui réinvente une vocation à la mesure de son site exceptionnel. Si le thème manque de « swing », TDH réserve néammoins aux visiteurs des plaisirs renouvelés sur l'air des vacances.

Le président de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), Luc Beauregard, dévoilait ainsi hier, les activités de Terre des Hommes « comme complexe vacancier unique au Québec ». La vocation culturelle de TDH se concentre encore cette année dans quelques pavillons d'Expo 67 sur l'Île Notre-Dame. Côté expositions, l'AMARC a choisi de brancher la thématique sur les preoccupations de l'heure. L'énergie et les nouvelles technologies tiendront donc le haut du pavé dans l'ancien pavillon de la France. La participation de l'URSS, de l'Inde et du Brésil ajoutera une note d'exotisme en images, en chansons et en danses.

Confrontation 83

Dans le domaine des arts, TDH promet des nouveautés pour l'oeil. Elle accueillera pour la première fois « Confrontation 83», un événement annuel organisé par le Conseil de la sculpture du Québec qui exposera près de 150 sculptures. En outre, le Musée des Beaux-Arts de Montréal et Héritage Montréal présenteront « L'été en ville », rassemblant les oeuvres réalisées par quelque 750 jeunes après deux mois d'exploration dans la métropole.

L'animation et le spectacle ne seront pas oubliés. Comédies musicales, opérettes légères, ballet-jazz, folklore,chorales, danse sociale, orchestres et chanteurs populaires s'exécuteront sur les scènes de TDH.

L'accès à TDH demeurera gratuit. Cependant, sur le site de l'Île Notre-Dame, les visiteurs pourront profiter d'un tarif fortaitaire de $3, du lundi au vendredi inclusivement, pour les différentes excursions offertes. Ce forfait donne accès au Transfloralien (le petit train qui circule à travers les jardins du parc floral), au pavillon Multivision (spectacles audio-visuels inédits d'une durée de 40 minutes), et à la mini-croisière en bateau-excursion sur les canaux de l'Île. Ces activités seront aussi vendues à l'unité, au tarif de $1,50 chacune, en semaine et en week-end. Quant à la Balade-transit, qui amène les visiteurs du métro à la Grand-Place, elle coûtera encore 50 cents à l'aller comme au retour. Signalons enfin que La Ronde ouvre tous les jours de la semaine à compter d'aujourd'hui.

Grégoire : le jugement aujourd'hui

QUÉBEC (PC) — Le juge André Sirois, du Tribunal de la jeunesse, procédera à la lecture de son jugement aujourd'hui, au terme du procès du député Gilles Grégoire, accusé sous sept chefs d'accusation d'immoralité sexuelle envers des jeunes filles mineures.

Un porte-parole au bureau du magistrat a laissé entendre que le huis-clos ordonné après la première journée d'audiences, le 25 mai dernier, sera levé afin de faire connaître au public la conclusion du juge dans ce dossier.

On se souvient que le juge Sirois avait lu des extraits d'articles de trois journaux francophones et d'un anglophone pour expliquer que les comptes rendus des premiers témoignages, même s'ils respectaient la confidentialité de l'identité des jeunes adolescentes, comportaient « des abus de vocabulaire ».

« Je ne peux cautionner les écrits qui frisent la pornographie et ressemblent à des histoires salées qu'on trouve dans certaines publications », avait-il dit.

AUTOBUS D'ÉCOLIERS FAUCHÉ PAR UNE POUTRE QUE TRANSPORTAIT UN FARDIER

Deux morts, 20 blessés

■ Une collision survenue hier matin à Saint-Germain-de-Grantham, près de Drummondville, entre un fardier chargé de poutres d'acier et un autobus transportant une trentaine d'élèves du secondaire et du primaire a entraîné la mort de deux étudiants et infligé des blessures à une vingtaine d'autres dont quatre grièvement.

GEORGES LAMON

Les deux morts sont : Martin Beaucage, 10 ans, et Dimitri Hermann, 15 ans; les blessés graves hospitalisés au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke sont : Louise Gauthier, Nathalie Laprade, Stéphanie Lamontagne et Richard Caron. Quant à la quinzaine de blessés légers, ils ont tous été soignés à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville; la plupart d'entre eux ont pu regagner leur domicile par la suite. Le conducteur de l'autobus, M. Freddie Hermann ainsi que celui du camion, M. Jean Paquin, s'en sont tirés indemmes.

« Il était précisément 7 h 55, raconte M. Guy Saint-Michel. J'ai vu le camion reculer de l'entrée vers la route 239 sans personne pour le guider et savoir si la route était libre, l'autobus d'écoliers a tenté de l'éviter, mais en vain; la poutre d'acier qui dépassait du camion d'environ six pieds est venue déchirer tout le côté droit à la hauteur des fenêtres, fauchant les occupants assis de ce côté-là. C'était pas beau à voir, les jeunes criaient, des enfants sortaient ensanglantés. »

M. Saint-Michel était au volant de son camion à quelques centaines de pieds de là lorsque l'accident s'est produit, à deux pas de l'intersection du 8e rang et de la rue Notre-Dame, à Saint-Germain-de Grantham.

M. Gérard Lauzon, employé de l'atelier de soudure Lamoureux où le camion de « Acier Fermont Inc. » venait de décharger des poutres d'acier, en était, pour sa part, encore tout retourné.

« C'était une vraie boucherie : des enfants défigurés, des autres avaient un bras à moitié arraché, raconte-t-il. J'ai eu soin d'un petit gars d'environ 13 ans, il avait un bras à moitié arraché et crachait le sang, je le tenais sur le ventre pour ne pas qu'il ne soit pas étouffé par son sang; il ne parlait pas. »

Pierre Desrosiers,lui, est arrivé vers 8 h en dépanneuse avec son père.

« A notre arrivée, précise-t-il, un jeune se trouvait déjà par terre à côté de l'autobus, il était recouvert d'une couverture. Il restait un mort à l'intérieur, on m'a dit qu'il avait été presque décapité. C'était pas joli à voir... »

Une voisine d'en face, elle, a tout d'abord entendu un bruit de ferraille, pensant qu'il pouvait s'agir d'un déchargement de fer, comme cela se produisait souvent.

« C'était épouvantable à voir et à entendre : des jeunes en sang qui sortaient de l'autobus et d'autres qui criaient. J'ai vu un petit gars par terre. »

Les deux jeunes Morvan, de Saint-Eugène, qui se trouvaient à bord de l'autobus d'écoliers, eux, sont encore sous le choc de ce dramatique accident, s'estimant chanceux de s'en être sortis tous deux indemmes. C'est à la clinique d'urgence de l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville où ils attendaient pour subir des examens médicaux, que LA PRESSE les a brièvement interviewés.

« Je venais de changer de place avec la fille à côté de moi, explique le jeune Patrick Morvan, 10 ans, élève de l'école Saint-Joseph de Drummondville; j'ai entendu du bruit, j'ai couru vers l'autre banc, au même moment la poutre a accroché la fille qui est tombée sur moi; toutes les filles avaient le visage en sang. J'ai été chanceux, la poutre m'a seulement rasé le bras. »

Son frère Yves, âgé de 13 ans, de l'école Saint-Frédérick de Drummondville, qui s'en est tiré avec des éclats de verre dans la tête, raconte que les jeunes criaient dans l'autobus.

« Les gars et les filles criaient dans l'autobus, quand nous sommes sortis, nous étions très nerveux. »

L'autobus 13 appartenant à la firme Réal Leclerc Ltée, et conduit par M. Freddie Hermann venait de prendre quelques minutes plus tôt les étudiants de l'autobus 12 qui était tombé en panne, un peu plus loin. Tous les élèves du secondaire et du primaire, originaires des municipalités environnantes, se rendaient dans différentes écoles de Drummondville situées sur le territoire de la Commission scolaire régionale Saint-François.

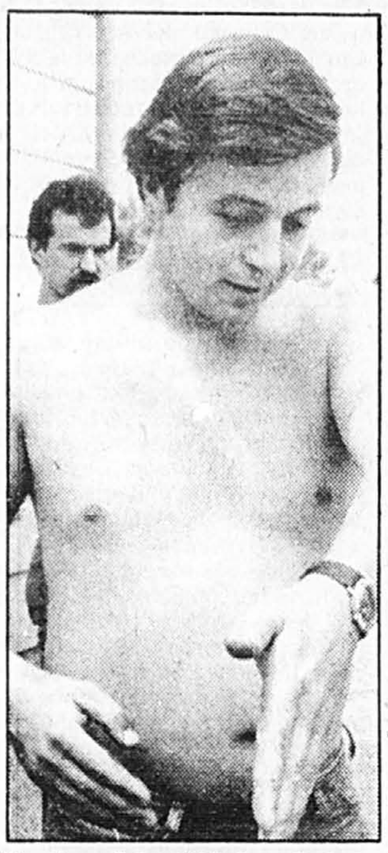

M. Guy Saint-Michel : « Le camion reculait sans savoir si la route était libre. »

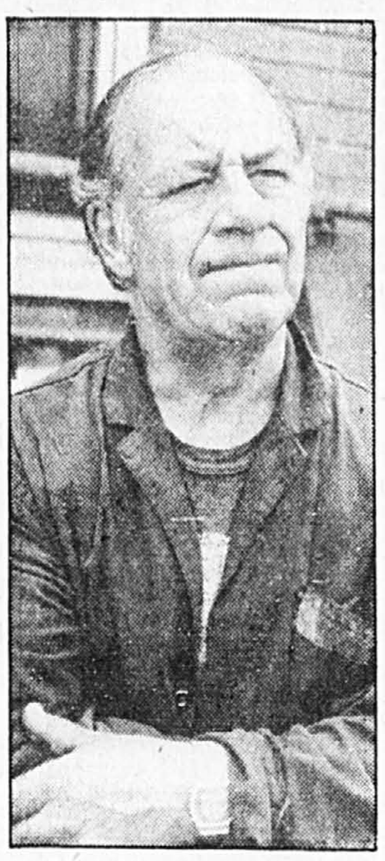

M. Gérard Lauzon : « C'était une vraie boucherie... »

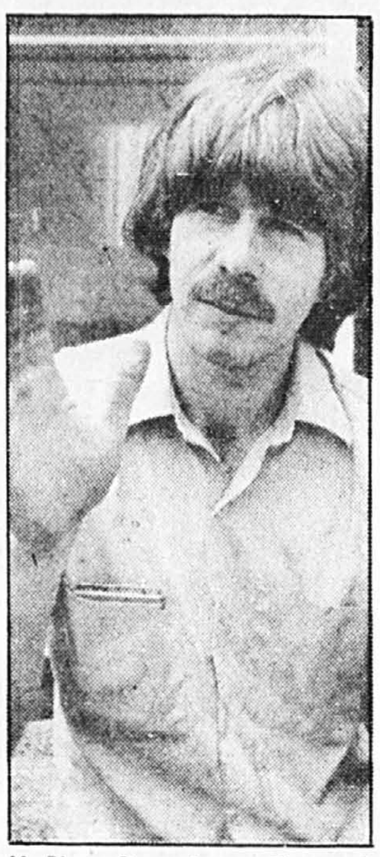

M. Pierre Desrosiers : « Il y avait un jeune mort près de l'autobus et un autre à l'intérieur. »

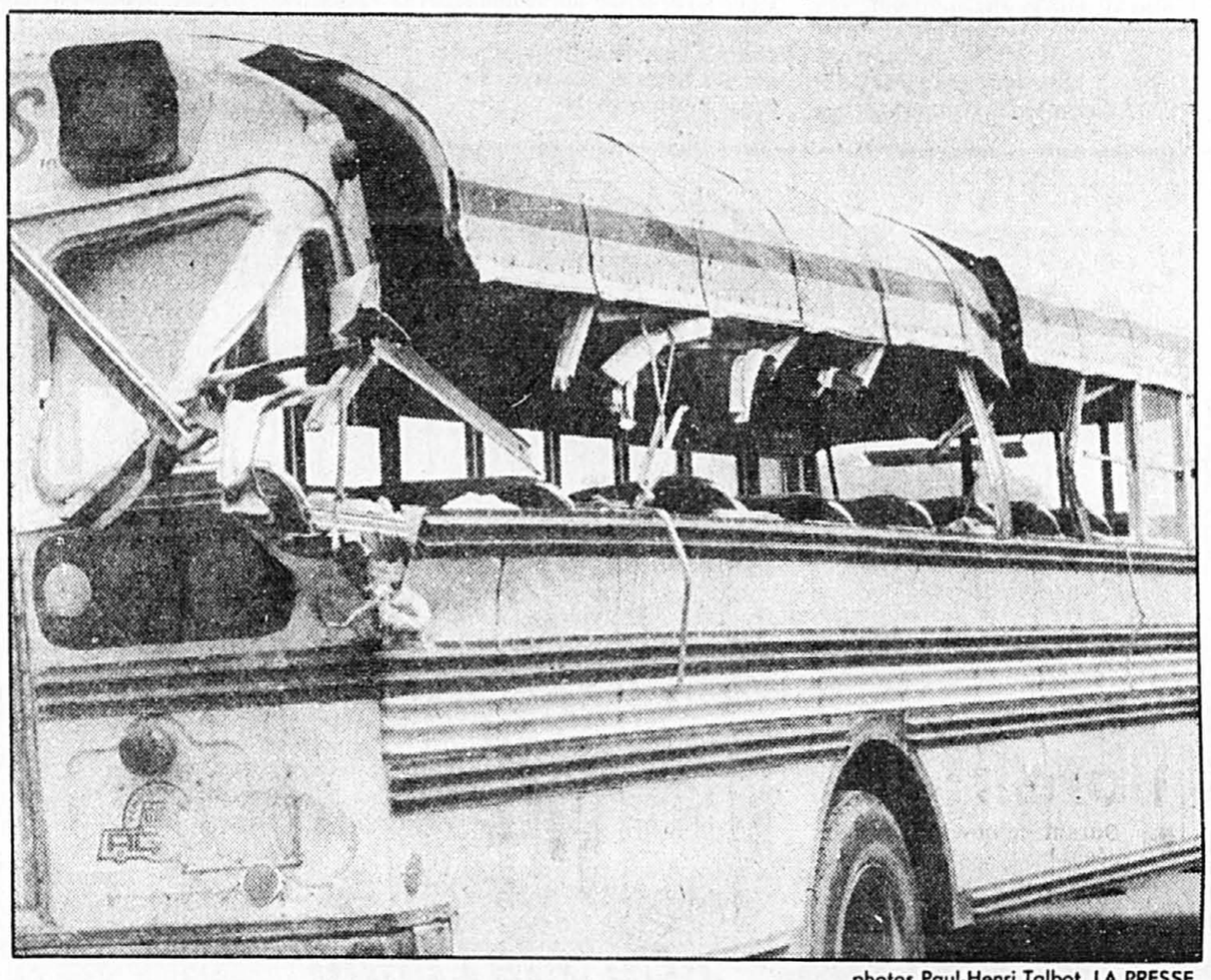

photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

La poutre a déchiqueté l'autobus à la hauteur des fenêtres, fauchant les écoliers sur son passage.

Les frères Patrick et Yves Morvan reviennent de loin...

Guy Pinard

Premier parc régional de la CUM bientôt ouvert

■ La planification des parcs régionaux de la Communauté urbaine de Montréal connaitra un premier dénouement heureux avec l'ouverture du parc régional de la Visitation, prévue pour la fin de l'été par M. Guy Gravel, directeur de la Planification, à la CUM.

Les projets de la CUM en matière de parcs régionaux ont été arrêtés en 1980, et les huit parcs prévus au programme seront probablement les seuls dont se dotera la CUM. En effet, le rythme de l'urbanisation du territoire réduit graduellement le nombre d'emplacements suffisamment vastes pour y aménager des parcs régionaux.

Par ailleurs, les territoires retenus par la CUM étaient souvent, en partie ou en totalité, propriété de communautés religieuses qui, règle générale, sont des conservateurs attentifs du patrimoine naturel.

Les parcs régionaux prévus par la CUM sont les suivants, d'ouest en est : Anse-à-l'Orme, Cap Saint-Jacques, Bois de Liesse, Bois de Saraguay, de la Visitation, Rivière-des-Prairies, Bois de l'Héritage et Bois de la Réparation.

Vous aurez constaté que tous les parcs projetés se trouvent sur la rive nord de l'île de Montréal. M. Gravel explique à ce sujet que le sud et le centre de l'île sont très bien desservis avec l'île Sainte-Hélène, le parc Lafontaine, le parc Maisonneuve et le Mont-Royal, autant de parcs qui seraient considérés comme parcs régionaux s'ils n'étaient pas propriété de la Ville de Montréal.

La superficie de ces parcs varie de 39 acres pour le plus petit (Bois de la Réparation, en forme de fer à cheval) à 703 acres pour le plus grand (Parc du Cap Saint-Jacques). Les huit parcs auront une superficie totale de 2 102 acres.

Acquisitions de $40 millions

Sans tenir compte du coût des aménagements futurs dans ces parcs, le programme échelonné sur une période de dix ans aura entraîné des déboursés de près de $38 millions pour la seule acquisition des terrains, si on inclut les quelque $3,4 millions qui seront requis pour compléter l'opération.

Selon le plus récent tableau (30 mai 1983) préparé par la CUM, la communauté avait acquis 89,5 p. cent des terrains dont elle n'était pas propriétaire au début du programme. Et en tenant compte des 381 acres déjà acquis à ce moment-là, la superficie résiduelle à acquérir, de 179,1 acres, ne représente plus que 8,6 p. cent de la superficie totale des parcs.

En fait le pourcentage de la superficie déjà acquise par rapport à la superficie à acquérir est supérieur à 83 p. cent dans tous les parcs (il est même de 100 p. cent dans le cas du Parc du Cap Saint-Jacques), à une exception près, soit l'Anse-à-l'Orme, où l'acquisition n'est complétée qu'à 8,2 p. cent. En revanche, les 83 acres qui restent à acquérir ne représentent que 55,5 p. cent des 150 acres requis.

Quant aux aménagements, la CUM n'a l'intention ni de procéder à d'importants et coûteux aménagements, ni de former une équipe nombreuse pour s'occuper de ce parcs.

En ce qui a trait à l'aménagement, il sera réduit à son strict essentiel, selon M. Gravel; par exemple des pistes cyclables et des sentiers transformables en pistes de ski de fond l'hiver. Pas question de terrains de sports ou de parcs de jeux pour enfants. Une seule exception, peut-être, le parc du Cap Saint-Jacques, où l'aménagement tiendra compte de la proximité des plages, une fois évidemment qu'on aura procédé à la dépollution de la Rivière-des-Prairies, ce qui n'est pas pour demain.

Quant à l'entretien des parcs, la Ville entend s'en remettre aux villes où ils se trouvent, selon le cas, par le biais d'un contrat de service. Il sera alors intéressant de comparer le prix demandé par la Ville de Montréal à celui des autres villes du territoire de la CUM.

• • •

Gaspillage gouvernemental

Notre collègue caricaturiste, Girerd, avisait récemment la Régie de l'assurance-automobile du Québec de son changement d'adresse tel que demandé sur le permis de conduire et sur la fiche d'immatriculation.

La régie a bien donné suite à sa demande, en lui faisant parvenir pas une, pas deux, mais **TROIS** « confirmations de changement d'adresse », dans trois enveloppes différentes. L'une de ces confirmations avait trait au numéro de permis de conduire, et deux au numéro d'immatriculation.

Il est permis de croire que dans le dernier cas, l'ordinateur s'est trompé en émettant deux confirmations plutôt qu'une. Mais comme la régie utilise exactement la même formule pour changer l'adresse du permis de conduire et de l'immatriculation, pourquoi n'a-t-elle pas envoyé une seule formule à notre collègue, au lieu de deux au mieux?

• • •

Un raisonnement de politiciens

Parce que des politiciens des gouvernements fédéral et provincial n'ont pas réussi à s'entendre l'hiver dernier sur la façon de distribuer les subventions fédérales susceptibles de contrer le chômage, 128 chômeurs d'Anjou seront privés de travail au cours de l'été. Et au lieu de rembourser une partie de ce salaire aux deux gouvernements en cause sous forme d'impôts directs, ils resteront vraisemblablement à la charge des contribuables québécois en touchant leur maigre pitance du Bien-être social, le programme fédéral de création et d'expansion des nouveaux emplois s'adressant spécifiquement aux chômeurs qui ne touchent plus d'assurance-chômage.

Anjou 80, une société de développement résidentiel, avait obtenu du programme fédéral en question une subvention de $711 677 qu'elle voulait utiliser afin de créer 128 emplois temporaires. Selon le projet, ces employés auraient procédé au nettoyage des lacs artificiels d'Anjou et des abords des résidences Neuville, situées à proximité de ces lacs.

Anjou 80 vient hélas d'apprendre du ministère des Affaires municipales qu'il serait inconstitutionnel d'accepter cette subvention fédérale, et que la société devrait plutôt s'adresser au programme québécois d'initiative municipale pour l'emploi.

SI JOCELYNE DESCHAMBEAULT ÉTAIT TROUVÉE COUPABLE

Le juge recommanderait qu'elle reçoive des soins psychiatriques en prison

■ VALLEYFIELD — Dix minutes après le début des délibérations, le juge Jacques Ducros n'a pas hésité à dire aux jurés qu'il recommanderait que l'accusée Jocelyne Deschambeault reçoive des soins psychiatriques en prison si jamais elle était déclarée coupable du meurtre de Suzanne Lauzon, enceinte de huit mois.

MARTHA GAGNON

Telle est la réponse qu'il a donnée à une première question des jurés qui est arrivée comme un cheveu sur la soupe, tout de suite après l'adresse du juge, en fin d'après-midi, hier. Ce commentaire du juge a surpris les avocats de la défense qui tout au long de ce procès ont réclamé un acquittement pour aliénation mentale.

Après s'être réuni durant seulement quelques minutes, le jury a tenu à savoir « ce qu'il adviendrait de la santé mentale de Mme Deschambeault, 40 ans, si elle était reconnue coupable ».

Malgré la chaleur torride qui régnait dans la salle d'audience, hier, les jurés ont écouté attentivement, durant toute la journée, les directives du juge Jacques Ducros qui leur a demandé de se poser la question suivante : « Est-ce que l'accusée Jocelyne Deschambeault était malade mentalement au point qu'elle était incapable de juger la nature et la qualité de son acte? ».

Cette question constitue le coeur du débat actuel. Dans ce procès qui revêt un caractère assez inusité, la Couronne et la défense sont d'accord pour dire que Mme Deschambeault souffrait de névrose obsessionnelle lorsqu'elle a tué de 48 coups de couteau une jeune femme enceinte, Suzanne Lauzon. Le jury doit maintenant apprécier l'état mental de l'accusée.

Durant son adresse, le juge Ducros a précisé qu'il y avait trois verdicts possibles : 1) meurtre au premier degré (préméditation ou séquestration); 2) meurtre simple, au deuxième degré et 3) acquittement pour aliénation mentale. La Couronne a porté une accusation de meurtre au premier degré.

Dans ce dernier cas, dit-il, tout le fardeau de la preuve repose sur la défense. L'accusée Jocelyne Deschambeault doit prouver qu'elle n'était pas saine d'esprit le 11 mars lorsqu'elle a frappé Suzanne Lauzon. Le Code pénal ne donne pas une définition médicale de l'aliénation mentale mais définit plutôt les critères dont il faut tenir compte pour déterminer s'il y a responsibilité criminelle ou non.

« Même si une personne souffre de troubles mentaux cela ne signifie pas nécessairement que vous devez l'acquitter », explique le magistrat. Les jurés doivent décider si l'accusée savait ce qu'elle faisait lors de la commission de son crime.

À titre d'information, le juge Ducros a expliqué au jury que si Jocelyne Deschambeault était acquittée pour aliénation mentale, elle ne serait pas libérée immédiatement. « Un acquittement ne signifierait pas une libération. Mme Deschambeault serait alors confiée au Lieutenant gouverneur jusqu'à ce qu'un comité spécial décide de sa libération après un traitement psychiatrique ».

Il leur a ensuite demandé de ne pas se préoccuper des conséquences de leur verdict ni des sentences possibles. « Ce n'est pas votre affaire ».

Il a résumé les témoignages des trois psychiatres, les docteurs André Mauffette, Gérard Sarwer-Foner et Charles Daoust. « Je ne met aucunement en doute l'intégrité de ces témoins-experts qui sont venus vous donner leurs opinions. Mais vous devez considérer toute la preuve ».

Malgré la belle température, le procès continue de susciter l'intérêt dans la population. Encore hier, l'assistance était nombreuse. Dans la première rangée, on pouvait remarquer les parents et amis de la victime qui sont là depuis le tout début. Les premières heures de délibération des jurés ont été pénibles en raison des problèmes de climatisation à l'intérieur du Palais de justice. Il est à espérer que tout rentrera dans l'ordre aujourd'hui car l'atmosphère est irrespirable.

Dans les corridors, avocats, policiers et citoyens cherchent désespérément un peu de fraîcheur.

Selon deux accusés, le « gros méchant » c'est Provençal

■ Premiers témoins de la défense à leur procès pour le meurtre de Ronald Bourgoin et de Sylvie Revah, en juin 1978, deux des accusés ont définitivement tenté, hier, de représenter le témoin principal de la Couronne, Bernard Provençal, comme le « gros méchant » de toute cette sombre histoire.

Interrogé par son procureur, Me Daniel Rock, Claude Paquin, chez qui le double assassinat est censé avoir été commis, a nié toute participation à celui-ci. C'est par les journaux, selon ses dires, qu'il a appris le triste évènement.

Par contre, il était bien au Tropicana, lorsque Provençal a mis deux jeunes amis du couple disparu au courant qu'ils étaient probablement morts, et que le même sort pourrait leur être réservé, s'ils continuaient leurs recherches.

Paquin dit avoir demandé au gros Bernard s'il était devenu fou, mais ce dernier lui aurait répondu que Bourgoin l'avait « crossé » en lui volant 400 grammes de cocaïne.

Telmosse, lui, dit ne pas se rappeler ce qui a pu survenir, dans sa vie, le 28 juin, il y a cinq ans. Il révèle toutefois, au jury que préside le juge Claire Barrette-Joncas, que ses relations avec le célèbre délateur d'aujourd'hui n'ont pas toujours été au beau fixe et que s'il purge aujourd'hui une peine de sept ans de pénitencier pour importation de drogue, c'est que Provençal l'a tenu responsable de la faillite de certaines transactions et lui a littéralement donné l'ordre d'encaisser cette sentence. Il l'aurait même menacé de mort, à l'occasion.

«GRÂCE AUX PRESSIONS DES FEMMES... »

Pauline Marois réintégrée dans ses fonctions au Comité des priorités

Pauline Marois, ministre déléguée à la Condition féminine et vice-présidente du Conseil du Trésor est réintégrée dans ses fonctions au Comité des priorités. Elle en a fait elle-même l'annonce, hier, devant une centaine de femmes qu'elle avait invitées à venir faire le point sur le dossier de la condition féminine et à discuter des enjeux de la prochaine année.

ANNE RICHER

« C'est vraiment grâce aux pressions des femmes, si le Premier ministre est revenu sur sa décision », a déclaré la ministre. Une vague d'enthousiasme a souligné cette annonce qui couronnait des mois de pressions et de diplomatie auprès du Premier ministre de la part de certains groupes de femmes, dont le Conseil du statut de la femme et la Fédération des femmes du Québec.

Pauline Marois qui attend un enfant à la mi-octobre ne semble pas le moins du monde effrayée par l'importance de la tâche qui l'attend, à ces divers paliers de responsabilité. Devant ces femmes déléguées de groupes et d'associations, venues de tous les coins de la province, elle a rappelé le mandat du ministère de la Condition féminine: coordonner l'application de la politique d'ensemble: Pour les Québécoises: égalité et indépendance, préparée par le Conseil du statut de la femme, et d'un autre volet qu'elle y a ajouté: celui de développement. Elle a tenu à souligner qu'elle n'avait aucune prise directe ou responsabilité complète sur des législations ou des programmes. « Mes moyens d'action sont comme les vôtres: pression, persuasion », soulignant par là l'importance qu'elle accorde à la solidarité féminine et sa foi dans l'action et les moyens de pression, « même si on a parfois l'impression qu'on n'avance pas ».

photo René PICARD

Pauline Marois, ministre d'Etat à la Condition féminine et vice-présidente du Conseil du Trésor, a annoncé hier, qu'elle était réintégrée au Comité des priorités.

La ministre a aussi la responsabilité de l'Office des services de garde à l'enfance, elle siège au Conseil du Trésor, dont elle est la vice-présidente, réunit à l'occasion un comité ministériel et défend tous les dossiers qui ont un impact sur les conditions de vie des femmes: changements technologiques, pornographie, éducation des adultes, l'emploi, les régimes de rentes, etc.

Parmi les enjeux de cette année, elle cite la fiscalité, la politique familiale, les changements technologiques, les modifications du code du travail. Elle a demandé aux femmes de faire preuve d'une vigilance accrue. Par exemple elle a déjà fait savoir au ministre des Finances, Jacques Parizeau qu'elle souhaitait être consultée sur son livre blanc en préparation concernant la fiscalité.

« On ne peut pas se payer le luxe d'être à l'écart des discussions qui nous concernent », a-t-elle livré en message aux femmes, en ajoutant qu'elles ne doivent pas éviter de s'engager dans l'action, d'utiliser tous les outils à leur disposition, d'occuper les lieux de pouvoir, d'être présentes partout.

DIRECTION DU PLQ

Une ultime démarche sera entreprise pour convaincre Garneau

QUEBEC — Un groupe de partisans et amis de M. Raymond Garneau doivent rencontrer la semaine prochaine le pdg de la Banque d'Epargne afin de le convaincre une dernière fois de se porter candidat à la direction du Parti libéral. C'est ce qu'a appris LA PRESSE hier de sources dignes de foi.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Cette démarche ultime aurait lieu avant la Saint-Jean, le 24 juin. Elle serait d'autant plus urgente que diverses candidatures se pointent à l'horizon (que l'on pense à MM Johnson, Gérard-D. Lévesque, Robert Bourassa, et John Ciaccia) ce qui risque de miner le terrain.

Lors de cette rencontre, les amis de l'ex-ministre des Finances et ex-candidat malheureux lors du congrès de 1978 à la direction du parti tenteront de lui prouver qu'il jouit cette fois des meilleurs atouts pour l'emporter le 15 octobre. « Nous allons le sensibiliser au fait qu'un grand nombre de personnes sont prêtes à mettre la main à la roue », a confié un informateur qui désire conserver l'anonymat.

Or, le temps presse pour obtenir une réponse définitive car les piliers de l'organisation qui lui sont favorables risquent de se laisser séduire par d'autres candidats. Selon le député libéral de Maskinongé, M. Yvon Picotte, qui l'a appuyé en 1978 mais qui va demeurer neutre cette fois à cause de ses fonctions de whip-ajoint du caucus des députés, il est essentiel que M. Garneau se décide d'ici la fin du mois.

La raison en est très simple: c'est que les candidats ne bénéficieront que de peu de temps pour recruter des membres puisque le Conseil général a décrété qu'il fallait être membre en règle avant le 15 juillet pour pouvoir être choisi délégué au congrès.

Depuis que M. Marc-Yvan Côté, candidat libéral dans l'élection partielle de Charlesbourg, a lancé le mouvement d'appui à M. Garneau à la mi-mai, plusieurs personnes se sont activées à sonder sa popularité et à rechercher des organisateurs crédibles au niveau des comtés qui sont reconnus pour leur habilité à promouvoir un mouvement de masse.

Le seul empêchement qui pourrait motiver sa réponse est plutôt d'ordre familial (son épouse y étant opposée) mais cette résistance pourrait changer si le contexte est favorable.

M. Garneau a bien quelques autres handicaps comme par exemple l'image qu'il projette dans l'opinion publique. Certains partisans estiment que ses adversaires lui ont fait une image de radical de droite alors que ses récents discours sur les finances publiques ne sont pas très éloignés de celui prêché par l'actuel ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. On rappelle également que le banquier a plutôt favorisé le Québec dans la querelle fédérale-provinciale sur les loteries.

C'est plutôt sur la question linguistique et la place du Québec dans la Confédération que les positions antérieures de M. Garneau ont été taxées d'anti-nationalistes.

Le PLQ parle d'enquête sur des fraudes à la RIO

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, n'a pu ni confirmer ni nier hier que la Sûreté du Québec enquête sur des infractions de nature frauduleuse reliées aux opérations de la Régie des installations olympiques entre 1978 et la fin de 1982.

Questionné à ce sujet à l'Assemblée nationale par la députée libérale de Chomedey, Mme Lise Bacon, le ministre a affirmé qu'il fera les vérifications le plus rapidement possible.

Mme Bacon a demandé au ministre à quelle date il a reçu « un rapport d'enquête de la Sureté du Québec, enquête faite à la suite d'une plainte relative à des infractions de la nature de la fraude qui aurait été commise en rapport avec des opérations reliées à la RIO entre le début de 1978 et la fin de 1982 ».

Dans un premier temps, M. Bédard a répondu qu'il y avait des milliers d'enquêtes chaque année à son ministère et qu'il ne peut dire à quelle date il aurait reçu un rapport dans cette affaire précise.

Québec appuie Scan Marine

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a fait savoir à Ottawa qu'il appuyait officiellement le consortium Scan Marine de Montréal dans sa lutte pour décrocher le contrat de contruction de six frégates de la marine de guerre canadienne.

C'est ce qu'a indiqué hier à l'Assemblée nationale le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme Rodrigue Biron en réponse à une question du député péquiste de Bellechasse, M. Claude Lachance.

Dans le cadre de la modernisation de sa marine de guerre, le gouvernement fédéral à lancé, il y a quelques mois, des appels d'offres pour la construction de six frégates dont la première doit être livrée en 1987.

Deux groupes ont répondu à cet appel d'offres, un consortium forméde la compagnie Scan Marine de Montréal et des chantiers maritimes Davie de Lauzon et Marine de Sorel, et le groupe St. John installédans les provinces maritimes.

Considéré comme le projet du siècle en construction navale, le contrat pourrait, a-t-on déjà avancé, s'élever à plus de $2 milliards.

Hier, le ministre Biron a dit craindre que la décision qui doit être rendue la semaine prochaine par Ottawa, ne soit encore une fois défavorable au Québec.

« A ce jour, bien sûr, a-t-il dit, des propositions ont été faites par le groupe St. John, mais il n'y a rien d'attaché fermement au Québec et on a encore peur que ce soit à peu près la même chose que pour le F-18 et le F-16. »

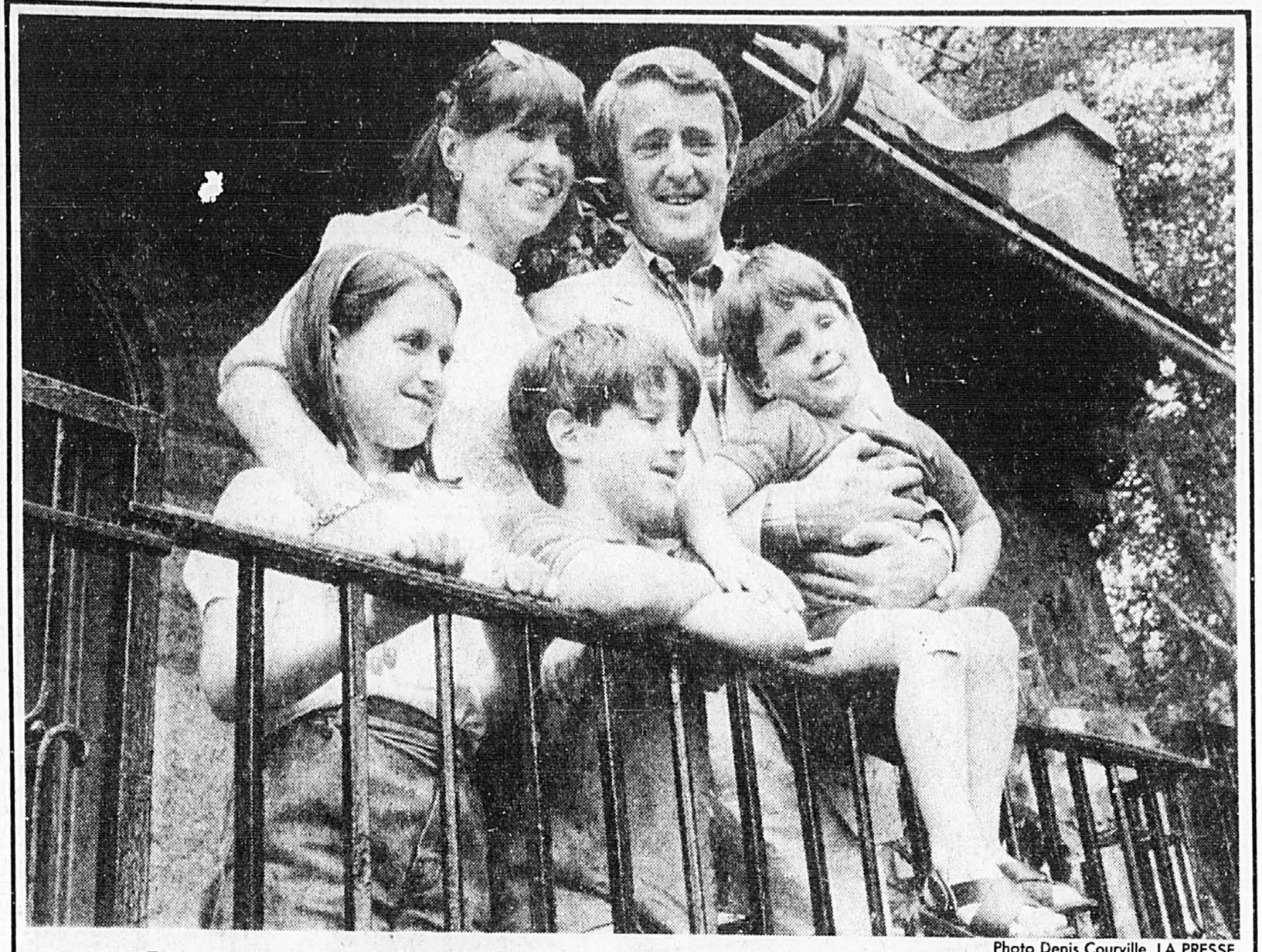

Photo Denis Courville, LA PRESSE

Mulroney fait un tour à la maison

Le nouveau chef du Parti conservateur, Brian Mulroney, est rentré hier d'Ottawa où il était depuis le 8. Mulroney a été accueilli chez lui, sur le chemin du Belvedère (Belvedere Road, dit-on plus communément) à Westmount, par sa femme Mila, et leurs enfants Caroline, 10 ans, Benedict, 8 ans, et le petit Mark, 4 ans.

La campagne du nouveau chef conservateur a coûté $650 000

■ (PC) — La campagne de M. Brian Mulroney à la direction du Parti conservateur lui a coûté environ $650 000.

C'est ce qu'a fait savoir hier le sénateur Guy Charbonneau, son grand argentier pour une campagne qu'il a qualifiée de « frugale » de sa part.

Par comparaison, M. Joe Clark aurait dépensé $700 000, John Crosbie $750 000, Peter Pocklington $550 000, Michael Wilson $400 000, David Crombie $250 000, John Gamble $200 000 et Neil Fraser $15 000.

Le sénateur Charbonneau a précisé que les dépenses de M. Mulroney étaient actuellement comptabilisées et que la somme exacte ne serait pas connue avant le début de juillet.

Il ne semble pas, cependant, que les noms des différents donateurs seront rendus publics.

A l'occasion de la campagne au leadership de 1976, où M. Mulroney s'était classé troisième (derrière MM. Joe Clark et Claude Wagner), on lui avait reproché ses dépenses somptueuses.

Clark dans le rouge

Par ailleurs, il semble que la campagne infructueuse de M. Joe Clark au congrès au leadership du Parti progressiste-conservateur s'e soit soldée par un déficit de $80 000, a confié un des conseillers de l'ancien premier ministre.

« Ce n'est pas quelque chose qui me remplit d'épouvante », a précisé M. Finlay MacDonald dans une entrevue. Selon lui, ce déficit est relativement petit en regard des $700 000 qu'a coûté la campagne.

Le budget initial avait été estimé à $500 000. Les petits créditeurs et les employés seront payés sous peu mais « quelques gros créditeurs devront faire preuve d'un peu de patience » avant d'être remboursés, a ajouté M. MacDonald.

Par ailleurs, M. Clark n'a pas voulu s'en prendre à M. John Crosbie qui, plus tôt cette semaine, l'avait traité d'homme « éminemment stupide ». Le candidat terre-neuvien a encaissé sa défaite avec beaucoup d'amertume, l'attribuant à M. Clark.

En effet, M. Crosbie a accusé M. Clark d'avoir poursuivi sa course au leadership après le deuxième tour de scrutin plutôt que d'avoir fait porter ses voix vers sa propre candidature.

« Nous sommes tous fatigués et je crois que Jane (l'épouse de M. Crosbie) devrait amener John en vacances », a déclaré M. Clark.

Trudeau

Le premier ministre Trudeau a déclaré de son côté qu'il aimerait voir le nouveau chef conservateur siéger à la Chambre des communes à l'automne.

Par contre, M. Trudeau a indiqué qu'il a été « trop occupé avec la royauté » pour considérer des dates pour les élections partielles qui devront avoir lieu en Nouvelle-Ecosse dans le comté de Central Nova, où Mulroney se portera candidat.

« Il est certain que nous aimerions que M. Mulroney ait une chance de siéger à la prochaine session à l'automne, mais je n'ai examiné aucune date encore », a dit M. Trudeau, ajoutant qu'il consulterait ses collègues sur la question au cours de la semaine prochaine.

M. Trudeau revenait de Halifax, où il a souhaité la bienvenue au couple princier en visite au Canada.

Le mouvement pacifiste surveillé par la GRC

■ OTTAWA (PC) — La Gendarmerie royale du Canada ne s'empêche pas de surveiller le mouvement pacifiste tout simplement parce que celui-ci défend « une cause apparemment non-violente », a déclaré hier le ministre de la Justice.

M. Mark MacGuigan a précisé que, dans une société démocratique, la surveillance policière doit pouvoir s'exercer sur n'importe quel groupe.

« Même la Chambre de Commerce? », s'est fait demander le ministre.

« Aucun groupe n'est en théorie exempté », a-t-il répondu.

Le sujet a été soulevé aux Communes par le député néo-démocrate David Orlikow, qui a cité un article du Ottawa Citizen selon lequel la GRC infiltre le mouvement pacifiste.

Ce n'est pas parce qu'il y a quelques communistes dans ce mouvement qu'il faut déclencher une chasse aux sorcières, a affirmé M. Orlikow.

M. MacGuigan a rétorqué que la surveillance de la GRC ne visait que quelques individus.

ÉDUCATION
Le Livre blanc sera respecté

■ QUÉBEC (PC) — Le ministre de l'Education, Camille Laurin, a réaffirmé hier que le projet de loi sur l'enseignement primaire et secondaire qu'il déposera lundi à l'Assemblée nationale, contient toujours les grandes orientations de base du Livre blanc sur la réforme scolaire.

M. Laurin réagissait ainsi dans un communiqué à la manchette d'hier du quotidien Le Soleil qui soutenait que le contenu du projet de loi est « très différent des orientations du Livre blanc ».

Le journal qui affirme avoir en mains le projet de loi que déposera le ministre lundi, révèle qu'il n'y est plus question d'abolir l'élection des commissaires d'école au suffrage universel.

Il n'y serait plus question non plus de faire de la commission scolaire une coopérative de services. La commission scolaire, explique-t-on, demeurera une entité juridique et conservera la très grande majorité des pouvoirs qu'elle détient présentement.

SELON MacGUIGAN
Un Sénat élu serait plus représentatif des régions

■ OTTAWA — Selon le ministre fédéral de la Justice, M. Mark MacGuigan, l'élection des sénateurs au suffrage universel les rendraient plus représentatifs des points de vue régionaux.

Dans un livre vert déposé hier au Comité mixte des Communes et du Sénat sur la réforme de cette institution, M. MacGuigan affirme qu'elle ne joue pas son rôle efficacement dans sa forme actuelle. « La population ne perçoit pas les sénateurs comme des représentants régionaux », dit-il.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

Le document de 43 pages présenté par le ministre passe en revue différentes propositions en vue de la transformation du Sénat et la redéfinition de son rôle, mais ne tranche pas en faveur de l'une ou l'autre des options offertes. Il n'envisage jamais non plus la suppression pure et simple de la deuxième Chambre fédérale, solution pourtant retenue par les provinces dans le cas des Conseils législatifs.

Lors de son témoignage devant le Comité, le ministre a soutenu que l'existence d'un Sénat vraiment représentatif des intérêts régionaux renforcerait le fédéralisme canadien. « Notre parlement national et notre gouvernement central seront habilités au plus haut point à agir au nom de tous les canadiens », a-t-il dit.

L'élection d'un gouvernement conservateur ne détenant qu'une poignée de sièges au Québec en 1979, ou celle d'un gouvernement libéral peu représenté dans l'Ouest en 1980, a donné l'impression qu'aucun des grands partis fédéraux ne peut prétendre être le porte-parole de toutes les parties du pays a expliqué le ministre.

« Les Canadiens ont eu l'impression, largement fausse à mon avis, que les intérêts et les préoccupations des régions qui ne comptaient pas de nombreux députés du parti au pouvoir ne pouvaient être pleinement pris en compte dans le processus décisionnel à Ottawa », a-t-il ajouté.

L'élection des sénateurs apporterait « un correctif parlementaire aux distorsions électorales qui résultent de notre système de scrutin uninominal », a-t-il affirmé.

Nouveau rôle

Selon M. MacGuigan, il importe aussi de définir un nouveau rôle au Sénat ou de prendre les moyens pour qu'il revienne à celui qui lui a été confié lors de sa création : l'examen des lois adoptées par les Communes et la représentation régionale.

On pourrait ajouter à cela la représentation des minorités et la protection de leurs droits ainsi que les relations intergouvernementales, de suggérer le ministre.

Sans condamner directement le mode de sélection actuel des sénateurs, soit au bon vouloir du premier ministre fédéral, M. MacGuigan reconnaît que cette méthode a largement contribué à le rendre inefficace tout en le privant du respect des contribuables.

Le gouvernement estime qu'on ne peut réformer le sénat en profondeur et maintenir le régime actuel, les sénateurs devront sans doute être élus au suffrage universel. Il reste à déterminer le mode de scrutin, la durée du mandat et la répartition des sièges note le document.

Selon le ministre, il s'agit là de la « seconde étape logique » de la réforme constitutionnelle, la première s'étant achevée l'an dernier avec le rapatriement de la Constitution et l'adoption de la Charte des droits.

On ne sait pas encore avec certitude si le gouvernement tentera d'effectuer ces modifications avant la fin de son mandat, mais tout indique qu'elle se fera lentement puisque le Comité mixte du Sénat et des Communes doit voyager à travers le Canada pour entendre les citoyens avant de présenter son rapport.

De plus, les propositions du gouvernement fédéral devront également recevoir l'aval d'au moins sept provinces représentant 50 p. cent ou plus de la population canadienne avant d'être intégrées à la constitution.

INFORMATIONS: SUR
LA SUISSE
844-6795
VOYABEC PERMIS DU QUEBEC

SUPER BUFFET DE LA FÊTE DES PÈRES
MIDI à 16:00 $ 7.95
16:00 à 22:00 $11.50
ENFANTS (moins de 10 ans) $ 5.95
INCLUANT:
Entrées froides
Rôti de boeuf
Salade aux crevettes
Betteraves marinées
Radis et olives
Coeurs de céleri
Tomates en tranches
Salade de chou
Salade verte
Salade de concombres
Salade de pommes de terre
Salade de macaroni
Entrées chaudes
Potage Won Ton
Mini-pâtés impériaux
Won Ton frit
Crevettes aux piments
Boeuf au brocoli
Côtes levées à la sauce au miel et à l'ail
Poulet aux ananas
Ailes de poulet à la sauce à l'ail
Chow Mein au boeuf
Riz frit aux légumes
Rôti de boeuf au jus
Poulet frit
Boulettes de viande suédoi
Pommes de terre frites
Macédoine de légumes
Desserts
Tartelette aux fruits
Eclair au chocolat
Gâteaux assortis
Creme caramel
Pouding au riz
Biscuits aux amandes
Salade de fruits
BILL WONG
EST
5666 est, Sherbrooke
256-1694
OUEST
7965 boul. Décarie
731-8202

Canada

BRAVO

La SCHL, l'agence canadienne de l'habitation, est fière d'annoncer l'inauguration des immeubles de la Phase III de la Coopérative d'habitation Jeanne-Mance, un ensemble de 25 logements de type familial situé rue Jeanne-Mance. Ce complément de logements à prix modique profitera à la communauté dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada à exécuter des projets de ce genre dans tout le pays. La SCHL est heureuse d'avoir contribué à cette réalisation.

la SCHL
l'agence canadienne de l'habitation

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canada Mortgage and Housing Corporation

L'honorable Roméo LeBlanc
Ministre

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint
JEAN-GUY DUBUC
éditorialiste en chef

Il faut un siège au nouveau leader

Élu chef du Parti conservateur à 12 ou 18 mois des prochaines élections générales, Brian Mulroney se devait d'occuper au plus tôt à la Chambre des communes la place qu'il a durement conquise. Car c'est au Parlement qu'il affrontera le gouvernement libéral; c'est au Parlement, dans l'ardeur des combats, qu'il peut refaire l'unité de son parti déchiré; c'est au Parlement que se manifesteront aux yeux des Canadiens ses qualités de leader.

M. Mulroney a donc pris la meilleure décision en acceptant la proposition que lui faisait son compagnon de lutte et collègue Elmer MacKay. Parlementaire chevronné, ancien ministre dans le gouvernement de M. Clark, partisan enthousiaste de l'avocat montréalais au cours de la campagne de leadership, celui-ci démissionne de son siège de Central Nova (Nouvelle-Écosse) pour permettre à son chef d'y briguer les suffrages et d'occuper dès septembre à la Chambre le fauteuil du chef de l'Opposition.

Le premier ministre, M. Trudeau, suivant la tradition dans un cas semblable, facilite à son nouveau vis-à-vis l'accès de la Chambre. Ce qui signifie deux choses: le scrutin doit avoir lieu au plus tôt, en juillet ou en août, et le Parti libéral, même s'il devait présenter un candidat pour répondre aux voeux de ses militants, évitera de lancer une campagne trop forte qui pourrait entraîner la défaite de l'adversaire. Cette dernière hypothèse demeure improbable puisque Central Nova est un bastion conservateur.

M. Mulroney ne sera pas perçu comme un étranger par les électeurs de cette circonscription: il a fait en partie ses études en Nouvelle-Écosse et y a séjourné durant cinq années. Au surplus, M. MacKay, le député démissionnaire, n'est pas contraint de se retirer sous les pressions de son Parti. Il ne démissionne pas dans l'amertume. À quelques reprises, le député a exprimé publiquement son intention d'abandonner sa carrière de député. M. Mulroney, s'il veut en faire l'un de ses conseillers principaux, aura la faculté de le faire entrer dans son entourage ou, s'il devient un jour premier ministre, de le nommer au Sénat.

D'abord Québécois, c'est au Québec et non en Nouvelle-Écosse que M. Mulroney devra éventuellement se faire élire. Mais, d'ici les prochaines élections générales, le successeur de M. Clark n'avait guère d'autre choix. Il eût été absurde d'inviter M. Roch LaSalle à quitter le seul siège des conservateurs au Québec pour l'offrir à M. Mulroney.

Ces prochaines élections générales auront une portée historique pour le PC. Dirigés pour la première fois de leur histoire par un Québécois, les conservateurs pourront gagner des sièges dans toutes les régions et toutes les provinces du pays. Si Brian Mulroney relève ce défi, il aura fait du PC une formation plus authentiquement canadienne plus représentative que le parti libéral qui n'a pas de député et bien peu de voix dans l'Ouest. Depuis longtemps, sauf l'orageuse parenthèse des années du régime Diefenbaker, le Parti conservateur se cherche une légitimité dans un Québec qui l'a répudié. Sous le leadership de M. Clark, les «tories» s'employaient activement à s'implanter au Québec. L'ancien premier ministre, sans être Québécois, avait certainement réussi à gagner l'estime d'une importante fraction de francophones.

Avec Brian Mulroney, il n'y a plus d'équivoque ou de malentendu. C'est pourquoi, beaucoup de députés libéraux du Québec à Ottawa ont perdu leur belle assurance. Pour la première fois depuis qu'ils sont en politique, ils se sentent menacés.

Michel ROY

Concertation ou affrontement?

En ces derniers temps, on avait à quelques reprises entendu parler de «concertation» dans la bouche de divers leaders syndicaux. On n'y était pas tellement habitué. Il y avait donc lieu de s'en réjouir.

L'actuel congrès d'orientation que tient la principale fédération de la CSN, celle des affaires sociales, a malheureusement démontré que la philosophie de l'affrontement avait encore bien des adeptes. M. Pierre-Paul Roy, vice-président de cette fédération, en particulier, s'est plu à dénoncer toute attitude complaisante qui équivaudrait à renier le syndicalisme de combat et de lutte des classes.

Pour M. Roy, le monde syndical ne doit coopérer en aucune façon avec le gouvernement ou avec le patronat. Il s'élève, par exemple, contre toute participation syndicale à des sommets économiques ou, encore, aux comités de travail paritaires sur la rémunération et l'emploi dans la fonction publique mis récemment sur pied par le premier ministre René Lévesque.

C'est là le discours classique inspiré de la grille d'analyse marxiste. C'est le discours qui ne variera jamais, quelle que soit la nature de l'entreprise avec laquelle on négocie, ou quelle que soit la situation économique dans laquelle se débattent les employeurs.

Ces derniers sont essentiellement des exploiteurs des travailleurs, des gens auxquels on ne peut se fier, des ennemis qu'il faut combattre à la limite. Se concerter avec eux, c'est s'exposer à se faire avoir, à se faire récupérer par le système.

Si vous objectez que l'État au moins devrait échapper à cette analyse, on vous répondra que ledit État n'est pas neutre, qu'il est dominé par les employeurs et soumis à leurs diktats. On tenait ce langage dans le temps des libéraux; on continue de le tenir sous un gouvernement péquiste, même si celui-ci se proclame social-démocrate et a réussi à s'aliéner gravement l'ensemble du monde patronal.

Quand le gouvernement met fin, par exemple, à une grève dans les hôpitaux ou dans le transport en commun, vous pensez qu'il agit d'abord dans l'intérêt des plus mal pris, c'est-à-dire les malades et ceux qui n'ont pas de voiture. Selon les adversaires de la concertation, vous vous trompez: le gouvernement veut tout simplement mater ses employés et faire le jeu des hommes d'affaires qui ont besoin d'une main-d'oeuvre en santé, capable de se rendre au travail ou d'une clientèle en mesure de se rendre dans les magasins.

Quand on a une bonne grille d'analyse tout devient ainsi très simple. On peut dire à peu près n'importe quoi quand on n'a pas à tenir compte du réel.

On peut dire, par exemple, que les entreprises ne pensent qu'à leurs profits, même si un grand nombre d'entre elles tombent constamment en faillite. On peut dire que le gouvernement pourrait se montrer beaucoup plus généreux envers ses employés même si la très grande majorité des contribuables dont les taxes serviront à payer ces augmentations de salaires doivent se contenter de conditions ou de revenus bien inférieurs.

Jean-François Munn, coordonnateur des négociations du secteur public pour la CSN, n'a sûrement pas fini de se faire enguirlander pour avoir osé dire qu'une des causes de l'échec du Front commun fut d'avoir oublié la crise économique pour s'en tenir au discours classique, aux revendications traditionnelles.

Les négociateurs syndicaux qui, dans le secteur privé, omettent ainsi de tenir compte du contexte économique et forcent des entreprises à déclarer faillite, servent-ils vraiment les intérêts des travailleurs? Ne servent-ils pas plutôt ceux d'une idéologie?

Vincent PRINCE

Droits réservés

Jean-Guy Dubuc

Les déficits énormes des sociétés d'État

Une manchette a identifié Canadair à un gouffre financier. L'expression n'est pas trop forte: c'est le moins qu'on puisse dire au sujet d'un déficit de $1,4 milliard. D'accord, Chrysler a connu pire et s'en est relevé en moins de trois ans. Mais il faut faire une sérieuse différence entre les entreprises, d'une part, et leur administration, d'autre part: on a plus besoin de voitures que d'avions et M. Iacocca est chez Chysler et non chez Canadair.

Mais il n'y a pas que Canadair: De Havilland vient de nous annoncer un déficit de $265,2 millions pour les sept derniers mois de 1982. Le gouvernement canadien ayant accordé une nouvelle subvention de $240 millions à Canadair, il pouvait sûrement offrir $60 millions à De Havilland. De toute façon, il semble que, à un certain niveau mal défini, les chiffres n'ont plus de signification: on s'habitue facilement aux milliards et aux millions.

La situation n'en demeure pas moins désastreuse.

De Havilland n'a probablement pas à s'inquiéter. Son avion, le Dash-7 et son prochain, le Dash-8, ne peuvent que se vendre très bien dès que la reprise économique aura redonné confiance aux entreprises et aux gouvernements. Ces avions représentent tellement d'avantages fonctionnels et leur dossier est tellement impressionnant qu'il faut s'attendre à une montée rapide de leur bulletin de commandes. Ils répondent à un besoin, ils n'ont presque pas de compétition et ils possèdent une fiche technique quasi parfaite. Le monde de l'avion n'a plus besoin de Concorde ni même de 747; mais il lui faut des Dash-7 ou -8.

Donc, malgré la grandeur du dernier déficit, on ne doit pas trop s'inquiéter de De Havilland; on peut même croire que Pratt et Whitney, de Longueuil, ont pour longtemps encore à fabriquer des moteurs pour toute la série des Dash. Ce qui ne devrait pas empêcher le gouvernement de s'inquiéter de la compagnie dont il est responsable, s'il conserve cette préoccupation de responsabilité.

On ne peut en dire autant de Canadair.

Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a qualifié de «malheureux» le déficit énorme de cette compagnie de la Couronne. Il présente le problème en termes de dilemme: «Laisse-t-on la compagnie à la faillite? Oublions-nous le potentiel aéronautique du Canada ou sauvons-nous la compagnie», demandait-il à la Chambre des communes. Il sait fort bien que là n'est pas la vraie question. Il faut se demander: laissons-nous ces compagnies de la Couronne s'administrer dans l'anarchie ou prenons-nous les moyens pour sauvegarder les intérêts des contribuables en même temps que l'industrie qu'ils soutiennent de leurs deniers?

Bien sûr, le gouvernement a remis à la Corporation canadienne de développement des investissements la surveillance de ces sociétés. Le geste est noble et logique; le gouvernement n'a plus à supporter la responsabilité des déficits et l'on peut espérer un meilleur contrôle des opérations dans un avenir plus ou moins lointain.

Deux failles dans le calcul.

La première: on ne peut effacer un passé aussi désastreux par un geste tourné vers l'avenir. Car la façon dont le gouvernement agit envers les sociétés d'État paraît manifestement inadéquate.

De bien des façons, par bien des sources, à divers niveaux et pour divers motifs, on peut mettre en doute l'administration de Canadair. Et ce n'est pas la démission de son président, il y a quelques semaines, qui peut faire oublier le portrait réel de la situation. Que ce soit au plan du marketing, des prévisions, des achats, du personnel-cadre excessivement favorisé ou de bien d'autres aspects de la direction, il semble évident, même sans enquête, que Canadair a souffert de plusieurs maux que personne n'a su diagnostiquer. Quand un président avoue candidement qu'il n'a pas indiqué son déficit parce que personne ne le lui avait demandé, on se demande comment on peut offrir des salaires exorbitants à des employés aussi peu responsables. L'administration de Canadair représente un scandale en soi.

Autre faille; la coordination entre l'administration, le conseil, la Corporation et le gouvernement semble sérieusement déficiente. À quoi sert un conseil d'administration s'il n'est pas bien informé de la situation réelle? Comment peut-il représenter les intérêts de l'actionnaire principal, qui est le gouvernement, s'il regroupe des gens qui n'ont pas le souci de défendre ces intérêts? Comment espérer trouver une direction ferme quand le président de diverses sociétés d'État ne connaît rien à l'industrie qu'il préside et n'accorde que quelques heures par mois à une responsabilité qu'il doit à un contexte politique mais qui lui vaut, de toute façon, des avantages pécuniaires garantis?

Dans ce monde-là, on a tout intérêt à cacher son jeu. Si l'on pouvait afficher les noms des administrateurs de ces sociétés, avec les raisons qui motivent leur présence et la qualité de leur contribution avec le chiffre de leur rémunération, on pourrait éliminer plusieurs profiteurs inutiles. Et on pourrait comprendre, sinon éviter, les déficits.

Le pouvoir de Pinochet en voie de dégradation

Le nom du général Pinochet, qui a succédé en 1973 à Salvador Allende au Chili, par des méthodes universellement réprouvées, est resté synonyme de brutalité, de mépris du droit des gens, de fascisme.

Parce qu'il a le goût du pouvoir, ou parce qu'il est assuré de connaître le secret du bonheur des peuples, Pinochet a pris toutes les dispositions pour se maintenir indéfiniment au faîte. C'est encore peu dire que le général n'entretient pas un grand respect de l'opposition. L'opposition, c'est l'ennemi. Que fait-on des opposants? On les détruit. Telles sont les lois de la guerre.

Les gouvernements, a dit un philosophe pessimiste, sont donnés au peuple pour les punir. Quel inavouable crime le peuple chilien a-t-il commis pour mériter un prince pareil? Car Pinochet fait le malheur de son peuple.

Les premières années qui ont suivi le renversement de Salvador Allende et son remplacement par Pinochet avaient quelque peu désarmé l'opposition au nouveau régime, à l'étranger et davantage au Chili même. Sur les plans économique et financier, les bilans n'étaient pas mauvais. Avec le résultat que pendant un certain temps, le Chili de Pinochet s'est fait oublier et que l'attention s'est tournée (il était grand temps!) vers l'Argentine et quelques autres pays, où les droits de l'homme sont aussi malmenés que chez le général Pinochet.

Les peuples se résignent à beaucoup d'épreuves quand l'économie va. Or, au Chili, elle ne va plus. Le chômage atteint un taux élevé (environ 20 p. cent) le pouvoir d'achat a baissé, le gouvernement connaît des difficultés de trésorerie qui l'obligent à des négociations serrées avec la Banque des règlements internationaux. En sorte que les mêmes qui ont applaudi au renversement d'Allende en 1973 ou qui s'y sont résignés descendent dans la rue pour manifester bruyamment leur mécontentement et leur déception.

Se sentant menacé, Pinochet réagit selon le style qui lui est propre. C'est-à-dire qu'il matraque. Convaincu que la rébellion est inspirée par les communistes, il frappe les dirigeants des syndicats, comme Rodolpho Seguel, arrêté à l'heure même où il se félicitait du succès de la journée de revendications du 14 juin, qui a bénéficié d'un large appui populaire.

À quoi faut-il s'attendre maintenant? Le général paraît prendre la mesure des appuis qui lui sont acquis dans l'armée. Le mécontentement est tellement répandu que le désenchantement atteint même des éléments de l'armée. La foi se perd. Le Chili n'est pas le Mexique, où les militaires s'interdisent l'action politique depuis plus d'un demi-siècle.

Dans son rapport sur les assassinats politiques, «Amnesty International» signale qu'au Chili, «*des milliers de personnes auraient été sommairement exécutées après le putsch de 1973. De 1973 à 1979, des centaines de personnes ont disparu, en majorité des militants politiques ou syndicaux et des paysans, après leur arrestation par les services de sécurité de l'armée, de la marine et de l'aviation... Depuis 1977, un certain nombre d'adhérents présumés des organisations et partis politiques interdits tels que le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) sont morts alors qu'ils étaient aux mains du CNI (police secrète), dans des circonstances qui indiquent qu'ils ont sans doute été torturés.*» (Rapport d'Amnesty International, publié par les éditions du Seuil.)

Pinochet connaît la recette. Reste à savoir si l'histoire peut indéfiniment se répéter.

Guy CORMIER

J'ai vu l'avenir passer...

En ce 9 juin de l'an de grâce 1983, vers 16 h 30, pendant une longue minute, mes yeux levés vers le firmament ont regardé passer l'AVENIR...

De blanc, d'argent, bardé de lumière sur champ d'espace, un Boeing 747, portant sur son dos la navette spatiale «*Entreprise*», a sillonné le ciel de Montréal, sous les regards éblouis de quelques milliers de privilégiés. On aurait dit un extra-terrestre portant son petit vers son destin. Superbe, sans bruit, sans peine, il fendait l'espace pendant qu'un soleil complice promenait sur ses flancs un faisceau lumineux. Moment d'émotion! Instant fugitif mais lourd de sens et de prévisions fantastiques...

J'avais 18 ans, lorsque Lindberg, à bord de son petit monoplan *Spirit of St. Louis*, accomplit sa mémorable traversée de l'Atlantique. Tout seul, sans bagages, après 33 heures de vol, il atteignait le but. Il venait de tracer la route aérienne qui relierait les continents. Il avait forgé le premier maillon d'une résille qui couvrirait bientôt le globe. C'est quarante ans plus tard que j'empruntai l'avion pour la première fois. À 30000 pieds au-dessus de la mer, il ne m'avait pris que 7 heures pour franchir la distance qui, en 1534, avait demandé trois mois à Jacques Cartier. (Depuis, le *Concorde* s'est bien moqué de cet exploit.)

J'avais dépassé la soixantaine lorsque, le 20 juillet 1969, sous le regard des terriens émerveillés, Neil Armstrong, pilotant l'Aigle de la mission Apollo, posa son pied sur la Lune. Par le truchement de l'audio-visuel, le XXe siècle alunisait... Dans le secret de leurs tombeaux, les grands et les savants des jours anciens ont dû pleurer de jalousie.

Et la marche de l'homme, en route vers l'infini, se continue... se continue. J'ai maintenant 75 ans et j'aurai, de mes yeux vu, la navette spatiale exprimant la détermination à poursuivre «l'Excelsior». Je me suis sentie propulsée dans l'avenir cosmique alors que la génération de mon père n'a pas connu ces moments percutants. Les enfants de nos enfants «supermen incarnés» auront peut-être à guerroyer dans les espaces sidéraux où les missiles d'aujourd'hui feront figure de fossiles?

Tharsyle GÉLINAS
Ville Saint-Laurent

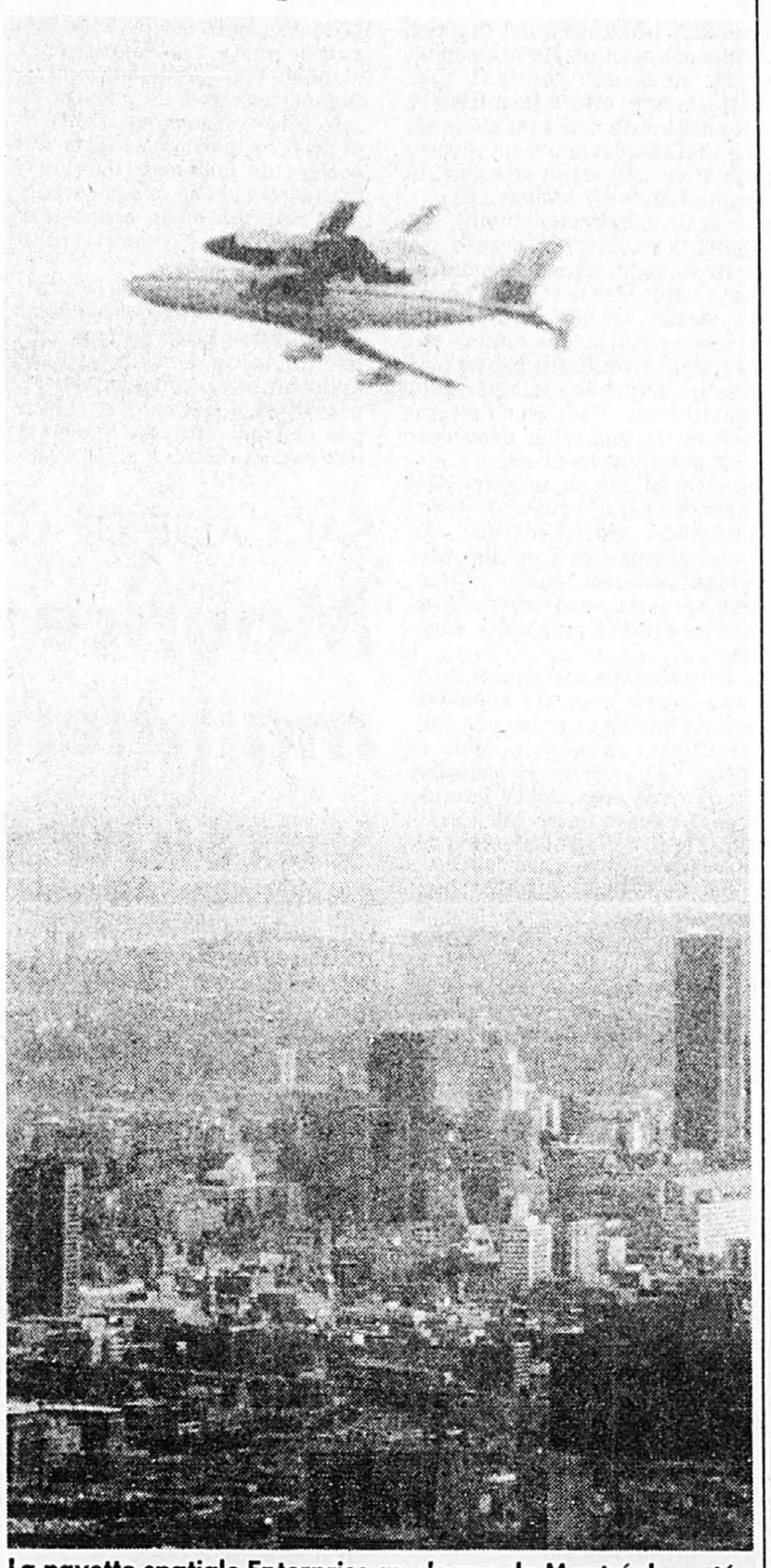

La navette spatiale Enterprise au-dessus de Montréal, portée par un Boeing 747.

Pourquoi les autobus scolaires sont des «cercueils roulants»

Comité d'école FACE
(Fine Arts Core Education)
Montréal

Dans la Tribune libre du 27 mai dernier, vous lanciez un message d'inquiétude au ministre des Transports, Monsieur Michel Clair, et réclamiez, par la voix de Madame Andrée Goyer, présidente du Comité des parents de l'école Fine Arts Core Education, une enquête publique sur le transport scolaire au Québec. Bien que votre requête soit parfaitement justifiée, je doute que le ministre Clair y donne suite.

Avant d'adopter la loi 31 sur la réforme du transport scolaire, plusieurs organismes ont manifesté leurs inquiétudes et d'autres se sont opposés carrément. Constatant, alors, une mobilisation de plus en plus grandissante, le gouvernement vote à toute vapeur, durant la période des fêtes 1981-82 (un vieux truc), sa loi 31.

Durant l'étude du projet de loi, la Fédération des services publics (CSN) donne des conférences de presse dans toutes les régions du Québec. Elle dénonce la loi et exprime son inquiétude face à la sécurité des écoliers et écolières. Elle dénonce, également, les conditions de travail minables des chauffeurs d'autobus, etc. Elle rappelle, entre autres, l'accident survenu il y a quelques années à Dorion, où plusieurs élèves ont perdu la vie (autobus heurté par un train). Elle réclame une commission parlementaire sur le sujet avant la loi 31. Rien à faire, le gouvernement passe à l'action.

C'était le ministère des Transports qui avait la responsabilité de structurer, réglementer et définir le coût du transport scolaire. Un transporteur en difficultés financières pouvait demander une révision de son contrat, car il y avait des fonctionnaires à Québec qui étaient spécialisés en la matière et il y avait plus d'autobus neufs sur la route par le fait même la sécurité allait en s'améliorant.

Après la loi 31, le gouvernement remet à chaque commisssion scolaire un montant d'argent fixe pour le transport scolaire de sa région. Si la commission peut économiser, elle a le pouvoir de transférer cet argent à d'autres budgets pouvant être déficitaires ou encore créer un surplus d'argent, ce qui vaut une bonne cote pour les administrateurs. Elle doit donc réglementer, gérer et négocier au plus bas prix possible les contrats avec les transporteurs. Ces derniers négocient, ensuite, des conditions de travail avec leurs salariés.

Les montants ayant été coupés par le gouvernement, par la commission scolaire, par le transporteur, que reste-t-il pour les employés? Que reste-t-il pour la réparation mécanique des autobus? Situation précaire mettant en danger la sécurité des écoliers et écolières.

Les commissions scolaires étant forcées, par le gouvernement, à réduire leur budget global, vous pouvez vous imaginer dans quel contexte s'effectue la négociation des contrats de transport. Dans certains cas, on a avisé le transporteur qu'il devait accepter tel ou tel montant, sinon les soumissions seraient ouvertes. S'il perd ses contrats, il perd son entreprise, soit 25, 50, 100 autobus et même plus. Il a encore des autobus à payer, un garage et un stationnement à payer. Que va-t-il faire s'il n'a plus de contrat? Devra-t-il vendre à rabais? Devra-t-il envisager la faillite? Non. Donc il signera ce qu'il peut pour sauver la situation.

Ce n'est pas fini. Par la suite, il réduit ses coûts d'opération. Il n'est plus question d'acheter des autobus neufs. Il répare ses autobus avec les pièces de vieux véhicules abandonnés, il met à pied des employés qui travaillent à la réparation des autobus et il tente de récupérer sur les conditions de travail ou de salaire des chauffeurs.

En un mot, il y a trop de couteaux financiers dans le transport scolaire pour que la sécurité des élèves soit assurée. Le gouvernement a été avisé avant de voter la loi 31 et il en connaissait très bien les conséquences.

Le 3 mai dernier, c'était Anouk Longpré qui mourait à la suite d'un accident survenu à la descente d'un autobus scolaire et, en date du premier juin 1983, LA PRESSE nous apprenait la mort de Monsieur Louis Strulovitch, tué, lui aussi, par ce que vous appelez, à juste titre, «les cercueils roulants», «le péril jaune».

Laurence LORD
Anjou

EN VRAC

S'en prendre aux «boss», ça donne quoi ?

Je suis pleinement satisfait de la réussite de la marche des sans-emploi. De telles manifestations de groupe et la publicité qui s'ensuit aident à amener une prise de conscience de l'ampleur du problème et sont à conseiller. On en peut que se féliciter également que celle-ci se soit déroulée de façon totalement pacifique. Le but d'une telle marche est d'abord d'amener le gouvernement, le patronat et enfin la masse à une prise de conscience de l'ampleur du problème et ensuite de les amener à réagir et à changer leur fusil d'épaule.

Là où le bât blesse, c'est lorsque l'on scande des refrains comme celui-ci: «Les boss, les boss, les maudits boss, un jour ils seront dans la rue et on leur bottera le...». Comment une déclaration de guerre peut-elle amener à se serrer les coudes? Comment la menace peut-elle amener un esprit d'équipe? Comment la rancoeur peut-elle amener le «boss» à miser sur le capital humain? Comment peut-on l'amener à investir, à risquer, à croire en notre rentabilité possible, à capitaliser sur l'esprit nouveau et constructif que nous pouvons amener à son entreprise si nous tablons nous-mêmes sur la méfiance et la division? Tant que l'on s'en prendra aux entreprises et aux individus plutôt qu'aux états de faits, aux structures elles-mêmes et aux approches des problèmes, rien ne changera.

Il est possible de travailler la main dans la main. Le Japon en est le plus bel exemple. Malgré la guerre, malgré les séismes, malgré la surpopulation et l'absence de richesses naturelles il est le pays où il y a le moins de chômage et où l'économie est la plus forte. S'il n'est pas question de travailler dans les mêmes conditions que là-bas, il y a quand même une leçon à en tirer...

Jean CANTIN
St-Léonard

Expropriez le terrain des usines Angus!

M. Guy Tardif
Ministère de l'Habitation
Québec

Monsieur le Ministre,

Je suis résidant du Plateau Mt-Royal et cette année encore j'ai dû essuyé une augmentation de loyer. Je me vois maintenant dans l'obligation de consacrer 35% de mon revenu pour me loger. Comme c'est le cas pour mes concitoyens et mes concitoyennes qui, comme moi, ont un faible revenu, il devient de plus en plus difficile de se loger. Les logements sont très rares et les logements à prix abordables le sont encore plus.

Pourtant, près de chez moi, il y a un vaste terrain, vacant depuis plusieurs années, qui pourrait permettre la construction de logements à prix modiques. Il est situé à côté des usines Angus entre les quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont. C'est depuis l'automne 1980 que votre gouvernement a promis de se porter acquéreur de ce terrain, par achat ou expropriation, pour y bâtir de l'habitation. Cette promesse vous l'avez réitérée, de concert avec les députés du Parti québécois de Montréal, lors de l'élection d'avril 1981.

L'an dernier, le 7 juin, au cours d'une assemblée publique à laquelle j'ai assisté, vous avanciez que si l'achat du terrain n'était pas conclu dans les 4 ou 5 semaines à venir la procédure d'expropriation se mettrait en marche. Cela fut même rapporté par les journaux locaux. Vous disiez alors préférer l'achat, car l'expropriation «prend plus de temps et coûte plus cher». Pourtant après plus de 2½ ans d'attente rien n'a été conclu. De plus vous n'êtes pas sans savoir que la firme Marathon, actuel propriétaire du terrain, demandait en 1979 la somme de $20 millions pour un site qu'elle avait payé $4.4 millions trois ans plus tôt.

Ne croyez vous pas, monsieur le Ministre, qu'il serait temps que votre gouvernement prenne ses responsabilités? Devant un besoin criant de logements à prix modiques ne serait-il pas temps qu'enfin l'intérêt général prime sur l'intérêt particulier d'une compagnie immobilière? Ne serait-il pas temps d'exproprier le terrain des usines Angus pour bâtir des habitations à loyers modiques? Demain il y aura un rassemblement sur le terrrain même afin de faire valoir ces demandes. J'y serai car je crois sincèrement que l'urgence de la situation exige que se mette en branle, sans plus attendre ce terrain.

Claude BOUCHER
Montréal

Bravo, monsieur Lamarre!

Monsieur Yvon Lamarre
Président du Comité exécutif
de la ville de Montréal

Monsieur,

Étant moi-même commerçant dans le sud-ouest de Montréal et ayant oeuvré pendant plusieurs années dans d'autres villes du Québec, je tiens à vous faire part de ma plus grande satisfaction, à vous et vos collègues du Comité exécutif de la ville de Montréal.

Effectivement, vous avez constaté que le développement de la ville de Montréal allait de pair avec le développement social et économique, et que la qualité de vie d'un quartier était liée directement à son artère commerciale, là où les gens se rencontrent quotidiennement et ont accès aux divers services offerts.

De ce fait, la ville de Montréal a décidé d'innover et d'aller de l'avant, afin d'implanter l'infrastructure nécessaire au développement de l'artère commerciale. Je pense à des projets tels que: réfection de l'artère commerciale; nouveau mobilier urbain; éclairage beaucoup plus adéquat; formation des S.I.D.A.C.; support technique et professionnel offert par la ville.

Ce ne sont là que quelques points qui vont relancer l'activité commerciale dans Montréal. Pour ma part, j'en suis certain et je suis fier que notre entreprise ait ses opérations en cette ville.

Monsieur Lamarre, je ne puis que vous inviter à continuer votre excellent travail et soyez assuré de l'appui de la majorité des gens du milieu.

Robert GAUTHIER
Vice-président de
Bob Gauthier & Fils Inc.
Tailleur
Montréal

Hommage

M. le maire Jean Drapeau
Hôtel de ville
Montréal

Mon cher maire,

Par la mort de Robert Rumilly le Canada français a perdu un grand intellectuel et un infatigable historien. Après avoir consacré 60 années de sa vie à des recherches, des déplacements et à une étonnante production de 41 volumes sur l'Histoire du Québec, sans compter un nombre à peu près égal de livres sur d'autres sujets, cet auteur, unique en son genre, a mis à la disposition de notre milieu une précieuse matière du savoir. Aussi la postérité lui doit-elle une vive reconnaissance. Ces pensées nourrissaient mon esprit quand j'ai reçu du président de l'Institut politique de Trois-Rivières, M. Marcel Thérien, une lettre dans laquelle se trouvait un article du *Nouvelliste*, écrit par lui, et intitulé: «Pour perpétuer la mémoire de Robert Rumilly». Il suggérait que les conseils de ville donnent son nom à des rues ou boulevards et que les bibliothèques mettent son nom et ses oeuvres en bonne lumière. (...)

Aussi, mon cher maire, c'est d'une voix forte que j'appuie la proposition du président de l'Institut politique de Trois-Rivières «pour perpétuer la mémoire de Robert Rumilly». Et je souhaite que sa ville, Montréal, donne même le branle aux autres municipalités.

Anatole VANIER
Montréal

RÉPLIQUE

La tour de Babel

DORIS LUSSIER

Moi, j'aime bien Marcel Adam. Il sait dire les choses. Et il a le don de cerner l'essentiel des problèmes qu'il aborde, ce qui, en plus d'être un signe de culture, permet de sauver du temps quand on discute. Ce qui aussi rend tellement agréable le fait de dialoguer avec lui que je me demande s'il n'est pas plus enrichissant de ne pas être de son avis!

Comme nous sommes unis tous les deux par un cordial désaccord sur quelques rares sujets concernant la «res publica», dès qu'il se pose des questions là-dessus, mon premier mouvement — qui est toujours le bon — est de venir à son secours. Ainsi quand je l'ai vu se demander avec inquiétude dans LA PRESSE d'il y a quelques jours: «Sortirons-nous jamais de cette tour de Babel?», j'ai cru que le devoir de l'amitié m'imposait de lui prêter un instant ma petite lanterne pour l'aider à sortir de cet inhabitable monumemt. Alors, mon cher Marcel, fais-moi le plaisir de me laisser faire un bout de chemin avec toi...

Tu trouves inopportun que soit de nouveau posé — par la décision du gouvernement de faire la prochaine élection là-dessus — le problème de l'indépendance du Québec. Ça t'embête un peu et tu te dis, comme plusieurs de nos concitoyens fédéralistes: «Cette affaire-là a été réglée en 1980; cessons d'en parler et passons à autre chose, par exemple la reprise économique qui est autrement importante.» Raisonnement bien fondé sur la réalité, certes, mais qui ne règle pas le problème pour autant. Car s'il est juste de prétendre qu'aujourd'hui il faut s'attaquer prioritairement à sortir de la crise économique, il reste que le problème constitutionnel est toujours là et jamais résolu. En politique, tous les problèmes se posent en même temps; et l'urgence de l'un n'efface pas l'importance de l'autre. Il n'est pas illogique de croire que dans une certaine mesure, au Québec, la solution du problème économique passe par celle du problème constitutionnel.

Il se peut que je me trompe — ce ne serait pas, hélas, la première fois de ma vie! —, mais j'ai l'impression que le problème de l'indépendance du Québec va se poser à la conscience des citoyens tant que cette indépendance ne sera pas devenue réalité. Pour la raison très simple et très naturelle que quand une nation a été éveillée à l'idée normale de sa liberté politique et à la conscience qu'elle peut l'obtenir facilement par le moyen démocratique de sa volonté majoritaire, il est rare qu'elle abandonne le projet. Il suffit qu'une nouvelle situation se présente qui en illustre plus évidemment la rationalité et la convenance pour que la population tourne en sa faveur. Ce qui, me semble-t-il, est notre cas.

Hier, les Québécois, croyant que Trudeau allait «renouveler» le fédéralisme dans le sens d'une certaine décentralisation des pouvoirs qui en donnerait plus au Québec, ont, à sa suggestion, voté NON au référendum de 1980. Aujourd'hui, après avoir constaté que le fédéralisme de Trudeau est presque exactement le contraire de ce qu'ils espéraient, il n'est pas illogique de croire que s'ils avaient su ça, ils auraient voté autrement. Tout ça pour dire que le problème se posant aujourd'hui dans des conditions différentes, il serait peut-être sage de chercher à savoir ce que le peuple en pense. Et il n'y a qu'une façon de le savoir, c'est de le lui demander.

Mais on dirait que tu n'aimes pas les consultations populaires. Tu me surprends beaucoup, car je ne connais pas plus démocrate que toi. Tu sembles avoir peur qu'un référendum «replonge le Québec dans une *guerre fratricide*, qu'encore une fois il dresse les uns contre les autres les parents, les amis, les compagnons de travail, les Franco-Québécois contre les autres groupes ethniques...» Dire qu'un référendum serait une «guerre fratricide», je sais bien que sous ta plume ce n'est qu'une image, mais elle me paraît trop forte. À ce compte-là, si on prenait tes propos au pied de la lettre, toutes les élections générales seraient des dangers de «guerre fratricide» puisqu'elles risquent toutes de provoquer des oppositions entre parents, amis, compagnons de travail et groupes ethniques. Il faut faire attention aux mots, sans quoi ils peuvent déformer au lieu d'exprimer la pensée. En réalité, élections, référendum, plébiscite, ce sont des consultations populaires normales, ce ne sont pas des mesures de guerre civile.

Et puis un référendum, c'est rien qu'un référendum; ce n'est pas plus grave que ça. C'est toujours pas l'élection d'un pape. C'est un instrument démocratique que les sociétés civilisées les plus avancées emploient régulièrement et avec lequel nous devrions nous familiariser. Les Suisses et les Américains s'en servent couramment et fort bien. J'admets avec toi que, au cours du premier que nous avons vécu — et parce que c'était le premier sans doute —, comme nous n'étions pas habitués, certains d'entre nous ont versé dans l'outrance sentimentale et charrié un peu dans les superlatifs. Mais à l'usage cette dramatisation va disparaître et les Québécois, comme les Suisses et les Américains, vont trouver normal, que dis-je, vont être heureux qu'on leur demande régulièrement leur avis sur les choses qui les intéressent.

Prenons un exemple concret. À la prochaine élection québécoise, nous aurons à choisir un gouvernement pour quatre ans. Pourquoi l'autorité civile ne choisirait-elle pas cette occasion pour demander au peuple ce qu'il pense de l'indépendance du Québec et du droit de grève dans les services publics? Moi, ça m'intéresserait beaucoup de le savoir au juste. Et il me semble que ce serait utile au gouvernement aussi. Et puis, puisqu'on ferait tout ça sur le même bulletin de vote, ça ne coûterait rien de plus. Qu'est-ce que tu en penses?

Si je reviens à ta question originale: «Sortirons-nous jamais de cette tour de Babel?», j'ai bien envie de te répondre que, pour moi, la tour de Babel, la vraie, c'est l'absurde camisole de force que les Québécois ont en ce moment comme constitution. Je crois de plus en plus, surtout après ce que nous avons vécu depuis trois ans, que les Canadiens et les Québécois ne trouveront la paix durable que le jour où ils auront compris que la sagesse politique leur demande de vivre dans deux États souverains distincts, à l'intérieur d'une authentique Confédération. En politique c'est comme en philosophie: il faut «distinguer pour unir».

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30.

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

ANNONCES CLASSÉES
Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h 285-7111
Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

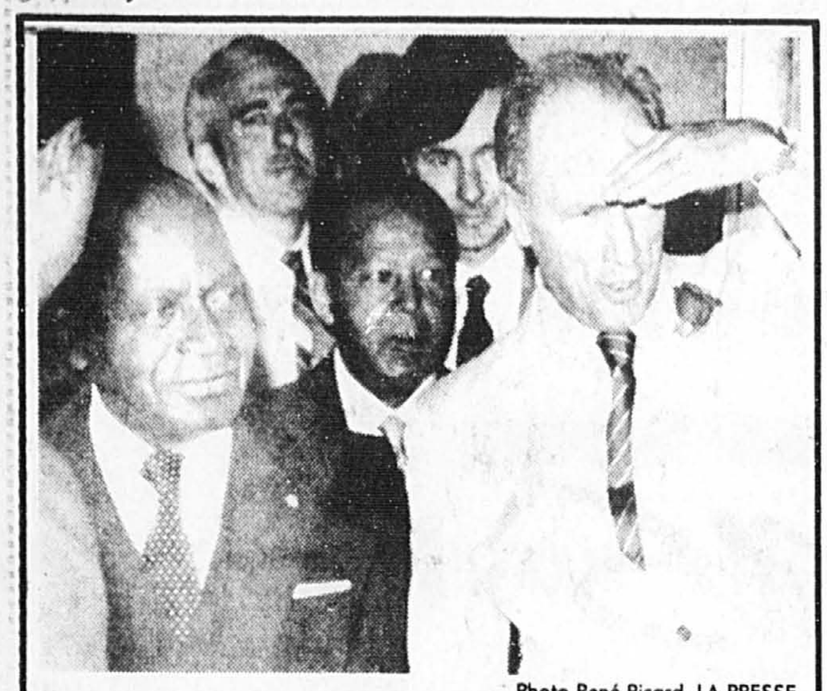

Photo René Picard, LA PRESSE

Accord fiscal avec la Côte d'Ivoire

Le président ivoirien Félix Houphouet-Boigny, en compagnie du premier ministre Trudeau, à Montréal, hier. Les deux hommes ont principalement discuté des relations économiques Nord-Sud, mais que la question d'une réunion au sommet des nations francophones n'avait pas été abordée. On s'attendait à ce que M. Trudeau soulève avec son interlocuteur l'idée d'un sommet francophone — discutée présentement entre Ottawa et Paris — en tant que moyen d'encourager le dialogue entre les nations industrialisées et le tiers-monde. MM. Houphouet-Boigny et Trudeau ont participé par ailleurs à la signature d'un accord bilatéral destiné à éviter la double imposition entre les deux pays. Aujourd'hui, le président ivoirien effectuera une visite à Québec, à l'occasion de laquelle il aura un entretien avec le premier ministre Lévesque. La Côte d'Ivoire, une ancienne colonie française devenue indépendante en 1960, est généralement considérée comme le pays le plus prospère d'Afrique, en raison de la politique à caractère essentiellement rural de son président et d'une coopération très productive avec la France.

LA LOI SUR LE CINÉMA SERA ADOPTÉE MALGRÉ WASHINGTON

Lévesque « troublé » devant l'insistance des Américains

■ QUEBEC - Même si les majors américains viennent de tenter une ultime démarche, à quelques heures de l'adoption du projet de loi 109 sur le cinéma, pour faire fléchir le gouvernement Lévesque, la loi du ministre Clément Richard sera adoptée avant la fin de cette semaine. A moins que les libéraux ne se lancent dans une (imprévisible) opération de contestation systématique, de filibuster.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

C'est, en tout cas, l'intention très nette du ministre des Affaires culturelles, Clément Richard. Et, hier, le premier ministre Lévesque a donné un appui non équivoque à son ministre, en rabrouant, en termes diplomatiques il va sans dire, les Américains, qui venaient de déployer de nouveaux efforts pour empêcher l'adoption de cette loi. Et en traitant, par la même occasion, un peu du revers de la main ceux qui laissent planer une menace de représailles envers le Québec à cause de cette loi.

A l'Assemblée nationale, hier, alors qu'il était invité par l'Opposition libérale à commenter la déclaration de l'Ambassade américaine du milieu de cette semaine, le Premier ministre a dit trouver « profondément regrettable que nos voisins et amis du Sud se permettent de telles pressions, qui, à notre avis, sont totalement injustifiées. Il s'est dit, lui aussi, « troublé » devant l'insistance que mettent les Américains à faire amender la loi 109 sur le cinéma.

M. Lévesque soutient que, déjà, tous les efforts pour trouver des accomodements ont été faits. Le chef du gouvernement précise toutefois que, sur la voie des accomodements, il ne veut pas franchir une certaine limite, il a voulu demeurer « en deça d'une sorte de reddition sans condition, qui semble être le seul but qu'accepteraient les majors ».

Cette position des majors est aujourd'hui défendue par les plus hautes autorités diplomatiques américaines. Dans leur déclaration du 15 juin, elles dénoncent tout aussi vivement que les majors la loi 109 du ministre Clément Richard, « qui a de telles provisions restrictives que plusieurs distributeurs de films des Etats-Unis actuellement au Québec seraient sévèrement lésés par les critères proposés », écrit-on.

L'ambassade américaine à Ottawa évoque ensuite l'inquiétude que lui inspire cette loi, qui, fait-on valoir, constitue ni plus ni moins qu'un accroc au maintien du système économique international ouvert entre les Etats-Unis, le Canada et les autres démocraties industrielles.

Les Américains allèguent aussi que ces mesures « protectionnistes » québécoises surviennent à un bien mauvais moment, laissant entendre, en termes à peine voilés, qu'ils pourraient éventuellement user de mesures de représailles, au moment où leur concours sera nécessaire pour la reprise économique. « De telles mesures protectionnistes sont d'autant plus inquiétantes qu'elles surviennent à un moment où la reprise économique s'amorce et où il est particulièrement important de maintenir un climat d'affaires qui encourage l'échange, l'investissement, aboutissant à des créations d'emplois », peut-on y lire.

Ce passage de la déclaration, en particulier, a amené le libéral Reed Scowen à demander au premier ministre Lévesque s'il ne craignait pas maintenant des représailles américaines, telles, par exemple, des restrictions à nos exportations. « Si on commencait à se faire des peurs à tout bout de champ dans le sens que vous évoquez, on serait aussi bien de décider tout de suite qu'on est juste une extension du « domestic market » américain, et on ne peut pas accepter cela ! », a répondu M. Lévesque.

Plus tôt, M. Lévesque avait rappelé que les Américains eux-mêmes usent de mesures très protectionnistes chez eux, restreignant à « à peine un pour cent le temps d'écran public réservé à des productions autres qu'américaines ou anglophones, c'est à dire britanniques ou australiennes. »

SACCAGE DE LG-2

Maurice Pouliot maintient sa version des faits

■ Maurice Pouliot, qui signa pour la partie syndicale le réglement hors cour touchant les poursuites consécutives au saccage de la baie James, a réitéré hier les affirmations qu'il faisait fin mai au journal le Soleil de Québec.

Me Michel Jasmin, l'avocat du temps de la FTQ-Construction, informait régulièrement l'exécutif de celle-ci du progrès des négociations avec des membres de l'entourage du premier ministre, à propos du projet de réglement hors cour, a-t-il dit hier en substance, et il a précisé qu'il avait lui-même, au surplus, rencontré l'avocat plusieurs fois à ce sujet.

JACQUES BENOIT

« Je le rencontrais très fréquemment, il me disait qu'il avait des conversations avec Jean-Roch Boivin, le notaire Gauthier. »

Cela allait de soi, a-t-il ajouté, du fait que le Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ-Construction) avait donné le mandat, en mars 76, au cabinet auquel appartenait l'avocat, de tenter d'en arriver précisément à un tel réglement.

Pour leur part, comme on sait, l'actuel président de la FTQ-Construction, Jean Lavallée, et trois autres ex-vice-présidents du Conseil à cette époque (fin 78 et début 79) avaient affirmé mardi que jamais l'avocat Jasmin, aujourd'hui juge, n'avait dit un mot à ce sujet.

Selon Maurice Pouliot, aujourd'hui président-directeur général d'un autre syndicat du bâtiment, le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International), né d'une scission, l'avocat informa donc de tout cela l'exécutif du Conseil du temps à quatre de ses réunions. Soit les 14 et 19 janvier 79, le 5 février 79 et enfin le 9 mars 79.

Et à chaque fois, a-t-il précisé, l'objet de la rencontre avec l'avocat fut consigné dans les procès verbaux, alors que les différents projets de réglement dont faisait état l'avocat furent joints aux autres documents. D'abord, a-t-il ajouté, on voulait que le Conseil se reconnaisse coupable du saccage et il n'était pas question d'argent, puis on parla successivement de $50 000, $120 000 puis finalement $125 000 avant d'en arriver au montant de $300 000 qui fut celui du réglement.

Maurice Pouliot

Maurice Pouliot, enfin, a sommé hier, par huissier, Jean Lavallée et les trois autres ex-vice-présidents de la FTQ-Construction de se rétracter, et a déclaré qu'il entendait autrement les poursuivre en justice.

Voir les Expos au Stade...

La tentation de l'été!

Procurez-vous vos billets:

1) le service EXPOS-TEL* 253-0700

2) les comptoirs TICKETRON

3) la billetterie du Stade olympique

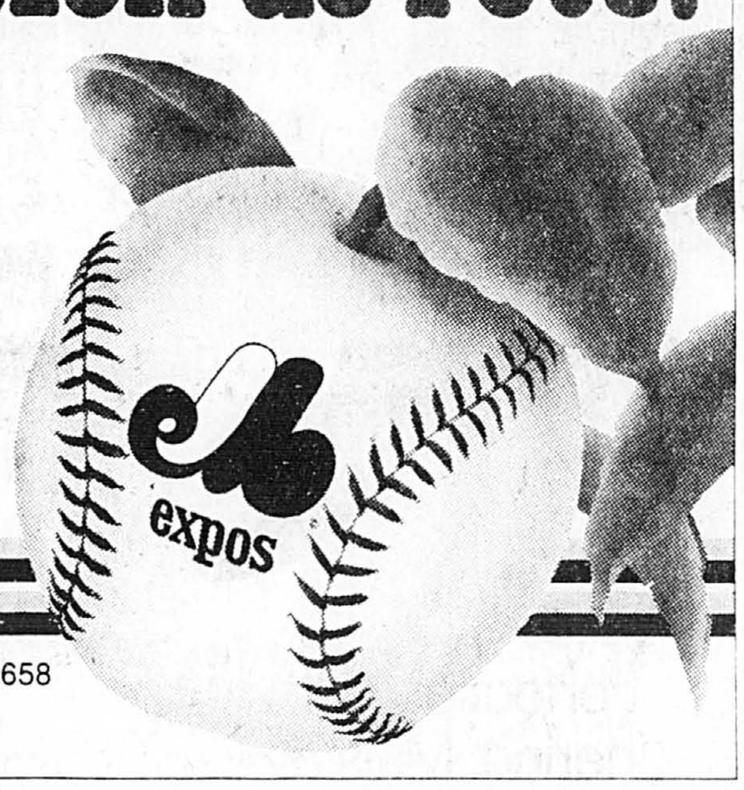

*hors de Montréal, sans frais, 1-800-361-0658
heures d'ouverture:
du lundi au samedi 9h00 à 21h00

Canada

BRAVO

La SCHL, l'agence canadienne de l'habitation, est fière d'annoncer l'inauguration, le 13 juin, de Habitation de la Mennais, un ensemble de 111 logements pour personnes âgées, situé au 387, rue Beaubien est, à Montréal. Cet ensemble sera pour la ville un complément de logements à l'intention des personnes âgées; il est le résultat de l'engagement pris par le gouvernement du Canada de réaliser des projets de ce genre dans tout le pays. La SCHL est heureuse d'avoir contribué avec l'Office municipal d'habitation de Montréal à la réalisation de ce projet.

la SCHL
l'agence canadienne de l'habitation

Société canadienne d'hypothèques et de logement
Canada Mortgage and Housing Corporation

L'honorable Roméo LeBlanc
Ministre

LOI 17

L'Opposition attend le règlement de clôture

■ QUÉBEC — L'Opposition libérale a poursuivi hier en Commission parlementaire du travail le filibuster entrepris mardi pour contrer l'adoption du projet de loi 17 amendant le code du travail et tout indiquait que cette attitude forcerait le gouvernement à adopter une motion de clôture dès la semaine prochaine.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

Dirigée par le député de Brome-Missisquoi, M. Pierre Paradis, l'Opposition a d'abord utilisé des tactiques dilatoires pour paralyser les travaux de la Commission parlementaire en présentant diverses motions de règlement et ensuite, elle s'est étendue en longueur sur l'article 1 du projet de loi qui n'est en soit aucunement fondamental puisqu'il ne vise qu'à exclure de la juridiction du code du travail le commissaire de la construction ou du commissaire au placement ainsi que ses adjoints.

Le député Paradis a souligné que la priorité gouvernementale à ce moment devrait se concentrer sur la création d'emplois et que le resserrement du code du travail n'aura comme résultat que d'éloigner les investisseurs.

Selon lui, les amendements apportés ne raccourciront pas à court terme les délais pour obtenir une première accréditation syndicale puisque les entreprises vont nécessairement tester devant le Tribunal du travail les nouveaux articles de la loi.

En somme, l'Opposition se dit favorable à une réforme en profondeur du code du travail à l'automne et se demande si le gouvernement ne veut pas la noyer dans l'oubli en faisant adopter dans l'immédiat quelques modifications pour aller au plus pressé.

Pour sa part, le ministre Pierre-Marc Johnson, parrain du projet de loi en remplacement du ministre Fréchette, a soutenu que les changements se sont inspirés de la législation canadienne, en particulier les lois du travail de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan, et qu'il n'y avait pas lieu de décrier le projet comme étant le plus restrictif en Amérique du Nord.

Selon lui, même le code du travail canadien va plus loin que le projet de loi en ce qui concerne la présomption d'embauche dans le cas où une candidature n'aurait pas été retenue sous le prétexte que cette personne favorise la formation d'un syndicat. En effet, le projet de loi ne créé à l'endroit de l'employeur qu'une sanction pénale alors que le code canadien oblige ce dernier à embaucher le candidat.

Si le gouvernement adopte une motion de clôture, le débat pour l'adoption du projet sera limité à deux heures.

Nous Déménageons

VOUS MÉNAGEZ!

JUSQU'À

60%

15% à 50%
DE RÉDUCTION
SUR
L'ENSEMBLE

DE RABAIS
sur certains articles

Quel remue-ménage. Perfection déménage de son local de la rue Ste-Catherine. Mais avant d'emballer on s'emballe. Tout doit être vendu jusqu'à épuisement des stocks...et du personnel.

On n'a jamais vu ça. Pprofitez-en. À solder: carpettes, coupons et moquettes vedettes. Le tapis que vous avez toujours voulu est à vous et ce, à nos deux magasins.

Premier arrivé, premier servi. Mais hâtez-vous, le solde de Perfection est d'une durée limitée et toutes les ventes sont finales.

Tapis Perfection

la fiabilité depuis 1934

1183 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, (Québec) H3B 1K5
842-9991

950, rue Bégin
Ville St-Laurent, (Québec) H4M 2N8
334-6963

Heures d'ouverture: 9h à 17h30 du lundi au mercredi – 9h à 21h le jeudi et vendredi – 9h à 17h le samedi

AU SAINT-LAURENT

Les dons de la Poune aux oeufs d'or

Le Don d'Adèle de Barillet et Grédy. Adaptation et mise en scène de Réjean Lefrançois. Scénographie de Claude Fortin. Avec Rose Ouellette (Adèle), Réjean Lefrançois (Gaston), Janine Mignolet (Edmée), Bruno Doyon (Antoine) et Marie-Josée Dalpé (Solange). Spectacle des Productions Réjean-Lefrançois. A l'affiche au Théâtre d'été Le Saint-Laurent de l'Ile Charron jusqu'au 3 septembre.

Le don que possède la bonne Adèle, le personnage central de cette vieille comédie de Barillet et Grédy, c'est celui de voyante. A distance, en se concentrant un peu, elle sait que monsieur est en visite chez sa petite amie, que madame est chez son visagiste, que la fille de la maison fait l'école buissonnière en compagnie du chauffeur d'un ambassadeur et que son frère s'amuse avec la voisine du troisième.

MARTIAL DASSYLVA

Cette Adèle, qui n'est pas sans parenté avec la célèbre *Hazel* interprétée à la télévision américaine par Shirley Booth, devine les gens et c'est une qualité dont n'importe quelle patronne le moindrement futée voudrait tirer profit, en dehors, bien sûr, de l'ordinaire de la maison. Et la patronne de Barillet et Grédy, qui veut boursicoter, n'a pas tort de considérer cette employée tombée du ciel non pas comme une perle rare mais comme une véritable poule aux oeufs d'or.

Dans le cas de la production du Théâtre d'été Le Saint-Laurent, il siérait peut-être plus de parler de la Poune aux oeufs d'or, puisque le rôle de la servante voyante y est interprété par nulle autre que notre Rose Ouellette nationale, qui avait obtenu beaucoup de succès l'été dernier au même endroit dans un autre rôle de bonne, celle de *Boeing Boeing*.

Cette fois encore, tout tourne ou presque autour de la personne et de la personnalité de madame Ouellet, à propos desquelles tout a été dit. J'imagine que, comme moi, tous les spectateurs qui se rendront sur l'Ile Charron l'envient et l'admirent d'être restée à ce point jeune, alerte et vivante à quatre-vingts ans passés. D'être aussi «au boutte», pour employer l'expression populaire répétés à plusieurs reprises par les deux plus jeunes personnages du *Don d'Adèle*, version québécoise.

Mercredi dernier, le même soir où j'assistais à la représentation du spectacle du Théâtre d'été Le Saint-Laurent, j'entendais à l'émission de Johny Carson une nonagénaire, Dorothy Fuldheim, lui en pousser de vertes et de salées et demander avec pertinence: «Who has the authority to decide that the curtain should go down at sixty-five?».

Rose Ouellette a depuis longtemps gagné ses galons, elle pourrait se reposer sur ses lauriers. Mais et parce qu'elle a toujours bon pied, bon oeil, et parce que la scène est toute sa raison d'être et toute sa vie, elle ne s'en remet qu'à elle-même du soin de décider du jour et de l'heure où le rideau baissera sur sa carrière. Et, comme pour illustrer d'une façon encore plus dramatique cette volonté, elle a accepté de relever le défi du théâtre de boulevard et surtout du théâtre à texte.

C'est là une discipline plus difficile et plus rigide que celle du sketch et des variétés, avec laquelle elle a beaucoup de mérite à se colleter. Le public, d'ailleurs, lui en sait gré, qui attend avec inquiétude le moindre trou de mémoire et qui recoit avec des applaudissements et des murmures d'admiration sa moindre stepette, son plus petit clin d'oeil, ses pas de danse ou ses déhanchements faussement lascifs, enfin tous les trucs habituels sans lesquels il n'y aurait pas de Poune.

Adaptée au contexte et au langage québécois, la comédie de Barillet et Grédy perd quelque peu de sa pétillance et de son piquant dans l'opération. Je n'en ferai toutefois pas un plat, étant donné que je suis bien conscient du fait qu'on a été obligé d'ajuster les flûtes et que, d'autre part, on n'en est qu'au tout début d'une longue série de représentations. Il me semble pourtant urgent que Janine Mignolet baisse au plus vite le volume de sa radio: ses cris, ses pleurs, ses gémissements et ses sauts de puce, en plus d'être énervants pour ses partenaires qui ne croient pas nécessaire à juste raison d'en mettre autant, sont particulièrement hors de propos et alourdissent inutilement l'atmosphère élégante, sinon relaxante, que le joli décor de Claude Fortin était parvenu à créer.

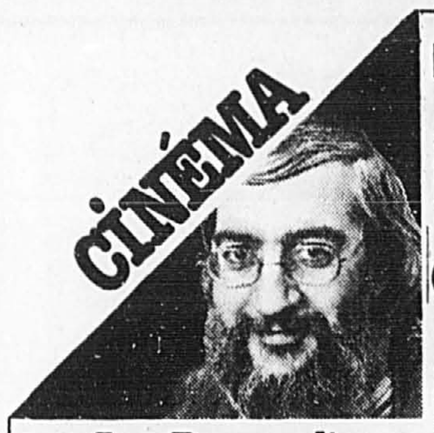

Luc Perreault

PROJET DE LOI 109

Plusieurs associations appuient Clément Richard

L'étude en commission parlementaire du projet de loi 109 devrait connaître aujourd'hui une apothéose digne des meilleures productions hollywoodiennes. Le suspense sur la place des «majors» américains dans ce projet aura en effet duré jusqu'à la toute fin.

Après la journée de mercredi ponctuée par l'intervention de l'ambassade américaine à Ottawa, la journée d'hier a donné lieu à une série d'interventions de la part d'organismes du milieu cinématographique. Comme les parlementaires se sont réservés pour la fin les articles du projet de loi les plus controversés, c'est-à-dire une quinzaine au total, et que l'étude de ces articles devait reprendre cet après-midi à 15 h, on peut vraisemblablement s'attendre à ce que le bébé du ministre Clément Richard sera finalement prêt à franchir au début de la semaine prochaine l'étape décisive de la troisième lecture.

Dans l'entourage du ministre, on interprétait hier le communiqué de l'ambassade américaine à Ottawa comme l'une des formes les plus anodines d'intervention sur le plan diplomatique que le gouvernement américain avait à sa disposition pour influencer l'étude du projet de loi. On s'attendait d'ailleurs à une manoeuvre de ce genre. Même si on admet qu'elle dérange un peu, il semble bien que cette intervention de dernière minute ne modifiera pas l'attitude ferme du gouvernement québécois, lequel est bien décidé — le premier ministre l'a d'ailleurs réaffirmé à l'Assemblée nationale hier — à reprendre le contrôle de la distribution des films sur son territoire.

Au moins quatre associations du milieu cinématographique québécois ont d'ailleurs exhorté hier le gouvernement à ne plus céder un pouce sur la question de la distribution.

Dans un télégramme adressé au premier ministre, au chef de l'opposition et au député Claude Ryan, l'Association québécoise des distributeurs de films réitère son appui au projet de loi 109 et demande au gouvernement de ne plus faire de concessions aux «majors». L'article 97 contient des concessions généreuses par rapport à ce qui existait dans le projet initial, soutiennent les distributeurs. Le gouvernement de devra plus en faire d'autres, ajoutent-ils, s'il veut que cet article conserve encore du sens.

Dans une série de télégrammes adressés aux parlementaires québécois, l'Association des producteurs de films du Québec a réaffirmé son appui au projet de loi 109, notamment en regard de la clause 97 portant sur la distribution.

«Depuis quinze ans, soutiennent les producteurs, nous tentons d'expliquer que jamais une industrie de production de cinéma et de vidéo ne pourra vivre si elle ne s'appuie pas d'abord sur une industrie de la distribution québécoise et canadienne forte, riche et autonome.»

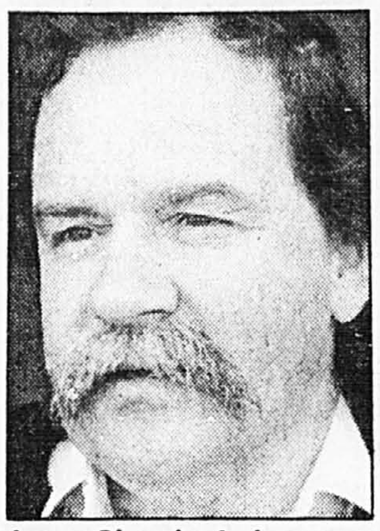

Jean-Claude Labrecque donnera lundi le premier tour de manivelle à son nouveau long métrage, une suite des *Vautours* qui s'intitule provisoirement *Années de rêves et de révolte*. Le tournage, prévu jusqu'au 27 juillet, s'effectuera dans la région de Montréal, à l'exception de quelques journées à Québec. On y retrouvera les principaux personnages des *Vautours* revivant certains des événements qui ont marqué le Québec entre 1964 et 1970.

De son côté, l'Association des réalisateurs et réalisatrices de films du Québec, dans un télégramme adressé au premier ministre, avec copie au chef de l'opposition, «appuie le gouvernement dans sa démarche de rapatriement de la distribution des films tel qu'exprimé dans les articles 94 à 97 du projet de loi 109».

L'Union des artistes enfin rappelle son appui au projet de loi 109, notamment la mesure de rapatriement de la distribution. Elle dit avoir reçu en ce sens l'appui de l'alliance anglophone ACTRA.

«Quant à voir le marché canadien retiré du bloc continental américain, conclut le télégramme de l'UdA, c'est là le souhait des unions d'artistes exécutants au Canada et aux États-Unis (UdA - SAG - ACTRA)».

Seule note discordante dans ce concert d'appuis, le télégramme de l'Association canadienne des distributeurs de films (qui regroupe six des plus importants distributeurs américains) juge tout aussi inacceptable dans sa nouvelle version que dans sa première le projet de loi du ministre Richard.

«Les nouvelles dispositions, si elles sont adoptées, précise l'ACDF, réduiront de la moitié le nombre de films que les «majors» pourront distribuer au Québec: après les mesures d'expulsion que contenait le projet original, le gouvernement entend maintenant confisquer la moitié du commerce de ces sociétés. C'est une mesure qui est aussi inacceptable que l'ordre d'expulsion contenu au projet originaire.»

Congrès conjoint

La question du projet de loi 109 va certainement rebondir lors de l'ouverture ce soir du congrès conjoint des producteurs de films, des distributeurs québécois et des représentants des services techniques. Le ministre Clément Richard adressera en effet la parole aux congressistes lors du dîner-causerie inaugural. Demain soir, ce sera au tour du ministre Francis Fox qui a déjà, on le sait, souhaité bonne chance à son collègue du Québec concernant son projet de loi.

À l'ordre du jour de la journée de demain, à 9 h, on a prévu un atelier intitulé «Les fonds de la SDICC, une solution pour le secteur indépendant?» Il sera suivi à 11 h d'un second atelier ayant pour thème «Les ouvertures offertes par les télévisions conventionnelles et les télévisions payantes.» Dans l'après-midi, un débat public posera la question suivante: «Qu'attendent les Québécois de leur cinéma?» Le congrès se déroulera au tout nouveau Palais des congrès de Montréal.

CHOIX D'ÉMISSIONS

20:00 (12) — **Rock Express 83 Awards**
Ajuster vos oreilles, c'est parti! La remise des trophées aux meilleurs musiciens rock canadiens. Nanette Workman et Long John Baldry animent. Parmi les groupes invités: Corbeau, The Payola$ et Martha and the Muffins.

20:00 (17) — **Station Soleil**
Toujours sur le thème des plus belles chansons d'amour, il y a Fernand Robidoux, son fils Michel et Aimé Major. Les autres invités sont: Guy Boulizon qui parlera des musées du Québec, Guy Chevrier du Mouvement des Chantiers et l'écrivain Marcel Beaulieu, qui vient de remporter le prix de Radio-Canada pour une dramatique-télé.

20:30 (2) (9) (13) — **Hors série**
Première de *L'Aéropostale: Monsieur Daurat*. Une nouvelle série en six parties qui raconte l'époque héroïque dont a aussi parlé Saint-Exupéry. Avec notamment Bernard Fresson et Michel Duchaussoy.

21:00 (17) — **«Bye Bye Brésil»**
Une comédie musicale inusitée qui raconte l'histoire d'un musicien paysan qui se joint à un groupe de forains.

23:30 (7) — **Movie**
«The Great Alligator»

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVJQ 26 22:00
Québec au travail
Normand Sauvé accueille des spécialistes du domaine de la coiffure et deux représentants du CEIC qui discutent d'emploi pour les jeunes et d'affaires publiques.

TVSQ 25 16:00
Karting
Meeting annuel du Karting Club de Montréal pour le Championnat des go-karts en classes nationales et internationales.

TVJQ 26-20
Télé des jeunes

10:00 MINIFÉE
«Les malheurs de Suzon».
10:30 RADIO-VIDÉO
Spécial Kiss
11:00 PLUCHE ET BRINDILLE
Comment poussent les fèves.
12:00 PILIS
«La lampe magique»...
12:15 ZELTRON
«Le mouvement perpétuel»...
12:30 TOPINO
13:00 GRENIER SOUS LA MER
13:30 SOURISSIMO
«Colin-Maillard»; «Les macaronis».
13:45 ZELTRON
«Arc-en-ciel»; «Pile au vinaigre».
14:00 COUREURS DES BOIS
L'aigle à tête blanche.
14:30 GLOBULE ET ROBINET
«S.O.S. Copernic»
15:00 FANTAISIES BULGARES
Dessins animés.
15:30 SERVICE SECRET
16:00 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
Marionnette avec un bas: souris.
16:30 MINIFÉE
«Les deux orphelins».
17:00 MUSTI
«En vacances»; «Le ballon de Musti»
17:15 PIROULI ET SES AMIS
«La course des escargots»...
17:30 AM STRAM GRAM
Dessin de la famille de l'enfant.
18:00 SCIENCE ATOUT
Documentaires scientifiques.
18:30 PAROLE AUX JEUNES
Les professeurs.
19:00 GRENIER SOUS LA MER
19:30 RADIO-VIDÉO
20:00 AVANT-PREMIÈRE/ CINÉMA
Volet: «Primeurs».
20:30 LA CITÉ CÂBLÉE
21:00 CONFÉRENCE DE RAY VINCENT
22:00 QUÉBEC AU TRAVAIL
La coiffure et le traitement capilaire.
23:00 L'UNIVERS DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
Bell en Arabie.
23:30 LA CROIX-ROUGE PRÉSENTE
«Cocologique».

TVSQ 25-15
Télé des sports

07:00 LA BONNE HABITUDE
Conditionnement physique.
08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du mercredi.
08:30 JOGGING AGROPUR
Jo Mallejac et Claudine Douville nous informent sur le pied et le jogging.
09:00 TÉLÉ-BILLARD 83
Tournoi «Billard Canada» au jeu de huit.
10:00 CAMPING
Préparation avant-saison de la caravane.
11:00 FAISONS REVIVRE NOS ANCÊTRES
La biographie d'ancêtres.
12:00 LE DERNIER DROIT
L'actualité dans le monde des courses.
12:30 JOGGING AGROPUR
Voir 08h30.
13:00 BOXE PROFESSIONNELLE
Du Colisée Jean-Béliveau à Longueuil, Roger Martel présente la boxe professionnelle: 7 combats dont ceux de Denis Sigouin, John Griffin, etc.
16:30 CHAMPIONNAT DE KARTING 1983
Classes nationale et internationale.
17:00 LA BONNE HABITUDE
Conditionnement physique, avec la collaboration de Kino-Québec.
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du jeudi.
18:00 LE DERNIER DROIT
L'actualité dans le monde des courses.
18:30 LES QUILLES
Tournoi «Champion» de petites quilles.
19:30 TÉLÉ-BILLARD 83
Voir 09h00.
20:30 MANIC DE MONTRÉAL
Le Manic reçoit les White Caps de Vancouver.
23:00 JOGGING AGROPUR
Voir 08h30.
23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Voir 17h30.
00:00 BOXE PROFESSIONNELLE
Voir 13h00.
04:00 EN COURANT LES BOIS
Le club de pêche.
05:00 ACTUALITÉS: CHASSE ET PÊCHE
La pêche au doré et à l'achigan, avec Marcel Roy.
06:00 FAISONS REVIVRE NOS ANCÊTRES
Comment écrire la biographie d'ancêtres.

TVEQ 24 21:30
L'ENAP présente
Gérard Bergeron, qui se définit comme un «polythologue», s'exprime sur le rôle de l'État en compagnie de l'animateur Jacques Dufresne. (Production ENAP).

CANAL 9 (30 canaux) **18:00**
Vers l'art 2000
Magazine culturel qui vise à faire connaître les différentes formes d'art ainsi que les artistes de chez nous et leurs oeuvres.

Ces emissions sont presentees aux abonnes des systemes de cablodistribution faisant partie du Reseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; (24) (25) (26) ou (27) s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: TVAQ est diffusé au canal 11, TVEQ au canal 25, TVJQ au canal 26 et TVSQ au canal 23.

TÉLÉ PAYANTE

Les titres de films sont en caractères gras.

Premier Choix

06.00 Au revoir, à lundi
08.00 Chech et Chong, la suite
09.45 Le Bateau
12.15 Le Capitaine Avenger
14.00 Au revoir, à lundi
16.00 Cosquin 83
17.00 Chansons sans parole
18.00 Le Choc des Titans
20.00 Le Capitaine Avenger
22.00 Cheech et Chong, la suite
00.00 Finalement
01.30 Plus qu'imparfait
02.00 Playboy
03.00 Quoi?
05.00 Chansons sans parole

TVEC

07.00 Annie Girardot
08.00 Albator, Rody le Petit Cid, Onze pur une coupe, Tom Sawyer
10.00 À nous la victoire
00.00 TVEC Spec
12.30 Section spéciale
14.30 Papillon
17.00 Albator — Cyclisme
18.00 Avrion — Nelli Kim
19.00 TVEC Spec
19.30 À nous la victoire
21.30 Papillon
00.00 Pilote Canadair
01.00 Caresses inavouables
02.00 Justine et Juliette
03.30 TVEC Spec
04.00 À nous la victoire

First Choice

06.00 The Story of Vernon and Irene Castle
08.00 Inside Movies
10.00 King of the Khyber Rifles
12.00 The Story of Vernon and Irene Castle
14.00 Paul McCartney and Wings : Rockshow
16.00 Inside Movies
18.00 Paul McCartney and Wings : Rockshow
20.00 Das Boot
22.30 Robin Williams
00.00 Romance ■5 : The Spark and the Flame
00.30 Loving Friends and Perfect Couples
01.00 Playboy Weekend
02.00 Honeymoon Haven
02.30 Rubber Gun
04.00 King of the Khyber Rifles

C Channel

16.00 Bijoux
16.30 Animal Express
17.00 Reel Life, The World's Children : Gladys in Bolivia
17.30 Flickers : Billy Loves All
18.30 Pick Up Your Feet
19.00 Mon oncle Antoine
21.00 Paths of Glory
22.30 Peter Seeger
23.30 Das Boot
02.00 Jean-Luc Ponty
03.00 L'Orchestre symphonique
04.00 Wynton Marsalis
05.00 Sonny Rollins

CE SOIR ET SAMEDI...
SOUPER - AMBIANCE
Souper 18h - 23h
Spectacle 21h
L'INIMITABLE FRANÇOIS GUY
Auteur - compositeur - interprète bien connu
et «FOU CHANTANT»!
• Pincées d'humour
• Salade de chansons
• Monologues de résistance
• Coupe de jeux de notes
... Le prix du souper inclut le spectacle
★ GLACES MAISON
• Rhum et fraises
• Grand Marnier
★ Boissons tropicales
★ Homard
★ Brochette de filet mignon
AU BORDUAS 1257, AMHERST Rés.: 522-1554

l'académie de ballet VARTANIAN

ERRATUM

Dans notre annonce parue dans LA PRESSE le mercredi 15 juin 1983, on aurait dû lire:

BOURSES D'ÉTUDES, AUDITIONS
LE 18 JUIN À 11h30
486, Ste-Catherine O.
866-1771

SOLITUDE?

Club de rencontre
Les amis des arts
842-3903

LONI SANDERS DE PENTHOUSE
DANS SON RÔLE LE PLUS PÉTILLANT

18 ANS adultes

SAMETIME EVERY YEAR

avec TIFFANY CLARK • LEE CARROLL
CHINA LEIGH • CORAL CIE • ISOLDE

CASSETTES VIDÉO À VENDRE — AUSSI DEUXIEME GRAND FILM

PICCADILLY 5025 SHERBROOKE W. 486-2811 | CINE 539 539 St-CATHERINE W. 845-2000 | LE BEAVER 5117 PARK 849-9469

LA SUCCESSION CAMPBELL
présente de la
musique populaire en plein air

DIMANCHE — 19 JUIN
Carré Dominion - 19:30 — Lakeshore Concert Band

MERCREDI — 22 JUIN
Parc Jarry - 19:30 — Air Force Band

Ces concerts d'été sont organisés avec la coopération du service des activités culturelles de la ville de Montréal.

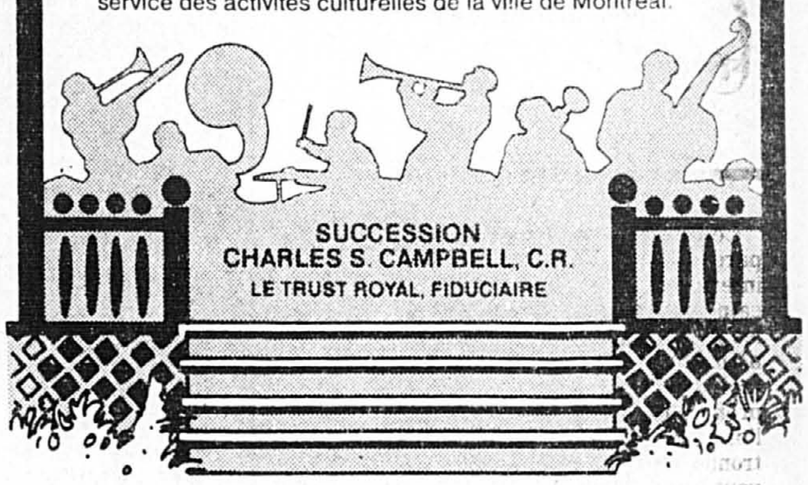

SUCCESSION CHARLES S. CAMPBELL, C.R.
LE TRUST ROYAL, FIDUCIAIRE

GRATUIT

AVEC CHAQUE ACHAT de $25.00 et plus
1 Delphinium du Pacifique géants et fleurissants
OU
10 Gros bulbes de glaïeuls

30% DE RÉDUCTION
FUMIER de MOUTON, BOVINS

RICHE TERRE NOIRE
Sac de 35 litres, se vendait 2,75$
EXTRA SPÉCIAL
3 SACS seulement $5.00

PROFITEZ DE NOTRE OFFRE SPÉCIALE POUR PLANTES DE ROCAILLES ET VIVACES
Des plants qui fleuriront durant de nombreuses années, plusieurs variétés. Belles touffes.

Ne préférez-vous pas cette plante de chez Paul à cette plantule fragile?

Des années de satisfaction garantie seulement **$1.50**
Prix courant: $2.25 - $3.99
pour la plupart des variétés.

Choix de 4,500 arbustes à fleurs dans une galaxie complète de superbes coloris. Tous nos arbustes sont emportés.
25% de rabais

Pommier, prunier, cerisier, gadellier, vigne à raisins, poirier, framboisier, fraisier, rhubarbe, etc.
25% de rabais

PÉPINIÈRE **PAUL**
9519 ouest, boul. Gouin
PIERREFONDS, 684-0290

DIRECTION: de la route Transcanadienne, est ou ouest, prenez la sortie 60; de Laval, prenez la sortie no 8, nous sommes juste à l'ouest du pont de l'autoroute Mirabel.
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

25% D'ESCOMPTE
SUR ARBRES OMBREUX, ARBUSTES D'ORNEMENT, CONIFÈRES ET FRUITS EN POTS.

Plantez nos conifères en pots dès maintenant
25% de rabais

ckoi 97 fm présente

Les Lundis des **HAIHAI**

DERNIÈRE CHANCE

SPÉCIAL REPRISAILLE
Ding et Dong présentent
4
La semaine des lundis! Enfin!

Aujourd'hui, demain et dimanche
Pierre Beauregard
Ronald Guévremont
Daniel Lemire
Louise Richer
Pierre Verville le 16 juin
+
Normand Brathwaite, les 17-18-19 juin

BILLETS EN VENTE MAINTENANT

Club Soda
5240 Avenue du Parc
Information: 270-7848

Billets en vente chez:
Archambault Musique (frais de service) 500 est, Ste-Catherine
Librairie Renaud Bray 5219 Côte des Neiges
et au Club Soda de 12h00 à 18h00
6,00 $

arts et spectacles | c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

POUR LA **FÊTE DES PÈRES**

Offrez-lui **6 CADEAUX** pour le prix d'un
Abonnez-le aux **GRANDS EXPLORATEURS**
(514) 288-4391

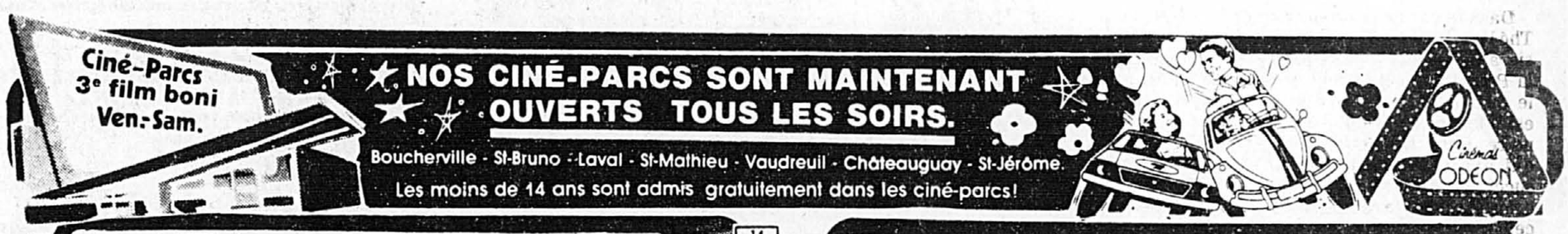

NOS CINÉ-PARCS SONT MAINTENANT OUVERTS TOUS LES SOIRS.
Boucherville - St-Bruno - Laval - St-Mathieu - Vaudreuil - Châteauguay - St-Jérôme
Les moins de 14 ans sont admis gratuitement dans les ciné-parcs!

Cinéma ODEON

RISINGSUN
présente
son dernier concert de **JAZZ**
le saxophoniste légendaire
PHIL WOODS
quartet
ce soir et samedi
★ Restaurant créole ouvert ★

286, rue Sainte-Catherine Ouest-Métro Place des Arts
861-0657 875-6795

TONNERRE DE FEU — 14 ANS

AUSSI: 2e FILM À CHAQUE CINÉ
2e SEM.
CHAMPLAIN 1 — STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
ODEON 1 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207
LONGUEUIL 1 — PLACE LONGUEUIL 679-7451
CINE-PARC ODEON 1 — TRANSCANADIENNE, SORTIE (ST-BRUNO) 98, 655-0692 - 655-0697
CINE-PARC LAVAL - 1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
CINE-PARC VAUDREUIL 1 — TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 3) 455-5154/861-0659
aussi v.o. anglaise Côte-des-Neiges 735-5527 (70 mm - Stereo)

ils sont fous ces ROMAINS !...

RENÉ MALO présente — MICHEL SERRAULT — POUR TOUS

COLUCHE — JEAN YANNE

avec
FRANÇOISE FABIAN • MICHEL AUCLAIR • MIMI COUTELIER
DARRY COWL • PAUL PREBOIST • DANIEL EMILFORK
Musique de JEAN YANNE

BERRI: 1:40, 3:40, 5:40, 7:40, 9:40. CARTIER-LAVAL: lun. à ven.: 7:15, 9:15, sam., dim.: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15. 2e film aux Jean-Talon, Brossard, Verdun, St-Jérôme et ciné-parcs

BERRI 1 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
CARTIER - LAVAL — 226 BOUL. DES LAURENTIDES AU NORD DU BOUL. CARTIER 663-5124
JEAN-TALON — 2 RUES À L'EST DE PIE-IX 725-7000
BROSSARD 3 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
VERDUN — 3841 W. ELLINGTON 768-2092
ST-JEROME — CINEMA REX
CINE-PARC ODEON 2 — TRANSCANADIENNE, SORTIE (ST-BRUNO) 98, 655-0692 - 655-0697
CINE-PARC LAVAL - 4 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
CINE-PARC CHATEAUGUAY 1 — 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHÂTEAUGUAY 691-1310/861-0659
CINE-PARC ST-JEROME 1 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 44) 436-4773

ACAPULCO 7 nuits 489$
VOYAGES **TRAVELAIDE** LTÉE
LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
845-8225 (Montréal) • 679-3777 (Longueuil) • 687-0880 (Laval)
Permis du Québec

DUSTIN HOFFMAN — Tootsie — 14 ANS

12e SEM.
VERSION FRANÇAISE
CHAMP.: lun. à ven.: 7:00, 9:15, sam., dim.: 12:20, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15. BROS.: lun. à ven.: 7:05, 9:25, sam., dim.: 12:05, 2:25, 4:45, 7:05, 9:25.
CHAMPLAIN 2 — STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1685
VILLERAY — ST-DENIS - JARRY 388-5577
BROSSARD 2 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
CINE-PARC LAVAL - 2 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES
2e film aux Villeray et ciné-parcs (SORTIE 14) 622-5555
CINE-PARC BOUCHERVILLE 2 — TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515
aussi en v.o. anglaise Côte-des-Neiges 735-5527 / Bonaventure 861-2726

BUD SPENCER — BANANA JOE — 14 ANS

AUSSI: 2e FILM À CHAQUE CINÉ
MONTREAL - 1 — 1584 MT-ROYAL - PAPINEAU 521-7870
CINE-PARC LAVAL - 3 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
3e SEM.
CINE-PARC ST-MATHIEU — ROUTE 15 SUD - VERS PLATTSBURG (SORTIE 38) 659-3445
CINE-PARC VAUDREUIL 2 — TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 3) 455-5154/861-0659

L'OEIL DU TIGRE — 14 ANS
Version Française de **ROCKY III**
PLUS! Richard Dreyfuss — «C'est ma vie après tout»
2e SEM.
CINE-PARC ST-JEROME 2 — AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 44) 436-4773
CINE-PARC CHATEAUGUAY 3 — 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHÂTEAUGUAY 691-1310

LE LAC DES MORTS VIVANTS PLUS! **EFFROI** — 14 ANS

MERCIER — STE-CATHERINE - PIE-IX 255-6224
CINE-PARC BOUCHERVILLE-1 — TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515
CINE-PARC CHATEAUGUAY 2 — 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHÂTEAUGUAY 691-1310

Maria Chapdelaine — POUR TOUS

8e SEM.
BERRI 2 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
LONGUEUIL 2 — PLACE LONGUEUIL 679-7451
BERRI: 12:45, 2:50, 5:00, 7:15, 9:30 LONG.: lun. à ven.: 7:00, 9:05, sam., dim.: 12:40, 2:45, 5:00, 7:05, 9:15

Un film de GEORGE ROY HILL — 14 ANS
Le monde selon **Garp**
3e SEM.
BERRI: 1:20, 4:05, 6:35, 9:05 BROSSARD: lun. à ven.: 7:00, 9:30, sam., dim.: 2:00, 4:30, 7:00, 9:30 LAVAL: lun. à ven.: 7:00, 9:30, sam., dim.: 12:55, 3:25, 6:00, 8:30
BERRI 3 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
BROSSARD 1 — MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ODEON 2 - LAVAL — CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207

SUCCÈS !
Location
Vente
Achat
Emploi, etc...
LES ANNONCES CLASSÉES
285-7111

C'est la fête..
La grande **FÊTE du LIVRE**
Un choix fantastique de livres à prix réduit
du 21 au 26 juin
de 10h à 22h — entrée gratuite
au SPECTRUM, 318 ouest Ste-Catherine

Homework — 18 ANS
BON.: lun. à ven.: 7:10, 9:00, sam., dim.: 1:40, 3:30, 5:20, 7:10, 9:00 DÉC.: lun. à ven.: 7:30, 9:30, sam., dim.: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
BONAVENTURE 1 — PLACE BONAVENTURE 861-2726
SQUARE DECARIE 1 — DECARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190

ANTHONY PERKINS — **PSYCHO II** — 18 ANS
A UNIVERSAL-OAK PICTURE
ALEXIS: lun. à ven.: 6:45, 9:00, sam., dim.: 12:15, 2:20, 4:30, 6:45, 9:00. DÉCARIE: lun. à ven.: 6:55, 9:05, sam., dim.: 12:20, 2:30, 4:45, 6:50, 9:05
3e SEM.
PLAZA ALEXIS NIHON - 2 — NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4246
SQUARE DECARIE 2 — DECARIE SUD DE JEAN-TALON 341-3190

SAVIEZ-VOUS QUE ...
M. Trudel a une Duster 1976 à vendre?
Pour plus de détails, **consultez la rubrique 565...**

pour les ANNONCES CLASSÉES mon choix c'est **la presse**
285-7111

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE — POUR TOUS
Version Française
28e SEM.
12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:20
MONTREAL - 2 — 1584 MT-ROYAL - PAPINEAU 521-7870

PAUL NEWMAN — **LE VERDICT** — POUR TOUS
16e SEM.
1:40, 4:25, 7:10, 9:50
BERRI 5 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

MERYL STREEP — **LE CHOIX DE SOPHIE** — 14 ANS
w/ SOPHIE'S CHOICE
8e SEM.
12:50, 3:40, 6:30, 9:20
BERRI 4 — ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

en Version Française — **GANDHI** — POUR TOUS
DOLBY STEREO
Lun. à ven.: 8:00, sam., dim.: 12:00, 4:00, 8:00
CREMAZIE — ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
13e SEM.
aussi en v.o. anglaise 70MM Dolby Stéréo à la Place du Canada 861-4595

cinémas plus présente — **LES VALSEUSES** — 18 ANS
Gérard DEPARDIEU • Patrick DEWAERE
Miou-Miou
9e SEM.
Lun. à ven.: 7:00, 9:20, sam., dim.: 2:15, 4:30, 7:00, 9:20
le DAUPHIN — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Un film de FRANCO ZEFFIRELLI — GIUSEPPE VERDI'S **La Traviata** — POUR TOUS
7e SEM.
Présenté en Version Originale Italienne
le DAUPHIN 1 — avec sous-titres français — BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
PLAZA ALEXIS NIHON - 1 — avec sous-titres anglais — NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4246
Aux 2 cinémas, lun. à ven.: 7:05, 9:25, sam., dim.: 2:20, 4:40, 7:05, 9:25
DOLBY STEREO (Dolby stéréo au Alexis Nihon seulement)

Entente conclue entre Logicel et Houghton Mifflin

(PC) — La nouvelle compagnie Les Editions Le Nordais-Logiciel Inc. qui annonçait récemment une entente avec le groupe français Gie-Matra et Hachette vient de conclure une entente avec l'un des plus gros éditeurs anglophones de manuels scolaires en Amérique, Houghton Mifflin.

Selon le président de Houghton Mifflin Canada, M. John P. Schram, « il s'agit du plus important contrat signé dans le domaine du didacticiel et du logiciel ». Dans un premier temps Logiciel préparera la traduction et l'adaptation du matériel pour les ordinateurs personnels et complètera par les livres d'accompagnement très bientôt. Ces logiciels sont compatibles avec les produits APPLE, IMB, et VIC-20 ainsi que d'autres ordinateurs.

Le président des Editions Le Nordais-Logiciel Inc., M. Pierre Turgeon, a précisé que « l'entente portait d'abord sur 105 programmes de mathématiques conçus au Canada, une première série de 15 s'adressant aux élèves de 6e année et qui sera prête à la fin du mois de juin. Dès l'automnne, d'autres programmes seront terminés pour les élèves de 5e et de 4e année et Logiciel prévoit finaliser l'adaptation et la traduction de ces programmes jusqu'au niveau pré-scolaire en début de 1984.

Cette nouvelle est une première parmi quelques autres qui seront annoncées sous peu.

Québec prête $250 000 à Logidisque

(PC) — La compagnie Logidisque de Montréal s'est vu attribuer jeudi un prêt de $250,000 par la Société de développement des industries de la culture et des communications (SODICC), pour sa production de logiciels originaux en français.

Le ministre des Communications Jean-François Bertrnd a annoncé la remise du prêt, jeudi, au siège social de Logidisque, et préciséque la somme contribuera à « créer 10 nouveaux emplois permanents et augmentera de 30 a 70 le nombre d'auteurs travaillants pour cette entreprise ».

M. Bertrand s'est dit convaincu que Logidisque possède l'expérience e l'habileté pour « fournir un produit original en langue française » et c'est pourquoi le gouvernement a tenu à encourager cette double mission.

Logidisque édite les programmes de 70 auteurs québécois. Elle se spécialise dans la productions de logiciels en français, compatibles entre autres avec les micro-ordinateurs de marque Apple. Ses logiciels sont destinés aux marchés domestique, scolaire et bureautique.

Le ministre a souligné que cette compagnie, directement liée au secteur de l'informatique et de la bureautique, concrétise un des objectifs promus par le programme de virage technologique du gouvernement, en assurant la présence québécoise dans un domaine de technologie de pointe.

Segovia à la Place des Arts

Le célèbre guitariste Andrés Segovia donnera un récital à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts le lundi 11 juillet, à 20 h.

C'est une présentation de l'Orchestre Symphonique de Montréal, en qualité d'imprésario.

Segovia est l'un des artistes les plus âgés du monde musical. Il a eu 90 ans le 21 février dernier.

LE CIRQUE NATIONAL DES ACROBATES DE PÉKIN
VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX!
C'est un événement à ne pas rater. Absolument pas. LA PRESSE, 11 juin 1983
Le cirque de Pékin nous éblouis. Journal de Montréal, 15 juin 1983
CE SOIR jusqu'à SAMEDI
SUPPLÉMENTAIRES
Ce soir et demain 20 h 30
matinée familiale demain 15 h
LES 14, 15, 16 JUIN, 20h30
Une présentation de l'Associaiton culturelle Chine-Canada et de la Fondation McPherson.
Théâtre St-Denis
Berri
1594 rue St-Denis
Renseignements: 849-4211
Billets en vente aux comptoirs TICKETRON
Théâtre St-Denis 12h à 21h
Achats cartes de crédit: 288-3782
Une production de Specdici.

L'Aéropostale

L'aventure des pionniers de l'aviation commerciale, dont Mermoz, Saint-Exupéry, Guillaumet, Daurat et Latecoère. L'histoire d'hommes volants qui n'étaient pas fous et de leurs machines qui n'étaient que des «coucous» de bois et qui ont permis à une lettre postée à Paris d'être lue à Santiago du Chili cinq jours plus tard.

En vedette: Bernard Fresson, Michel Duchaussoy, Benoist Brione, Jean-Pierre Bouvier et Benoît Allemane. Réalisation: Gilles Grangier.

Hors série, à 20h30

A LA TELEVISION DE RADIO-CANADA

ANNEE MONDIALE DES COMMUNICATIONS

DÈS AUJOURD'HUI DANS 8 CINÉMAS!
ALEXANDER SALKIND présente CHRISTOPHER REEVE · RICHARD PRYOR
POUR TOUS
SUPERMAN III
"SUPERMAN III" JACKIE COOPER · MARC McCLURE · ANNETTE O'TOOLE · ANNIE ROSS · PAMELA STEPHENSON · ROBERT VAUGHN · MARGOT KIDDER · KEN THORNE · GIORGIO MORODER · DAVID · LESLIE NEWMAN · ILYA SALKIND · PIERRE SPENGLER · RICHARD LESTER · ALEXANDER · ILYA SALKIND
KENT 1: SAM., DIM. 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30, SEM. 7:15, 9:30. KENT 2: SAM., DIM. 1:30, 3:45, 6:00, 8:15, SAM. DERNIER SPECTACLE 10:45, SEM. 6:00, 8:15. PALACE: 12:20, 2:40, 5:00, 7:15, 9:30, SAM. DERNIER SPECTACLE 11:50. DORVAL, LAVAL, GREENFIELD et VERSAILLES: SAM., DIM. 12:10, 2:25, 4:40, 7:05, 9:30, SEM. 705, 9:30. CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 7:30, LE SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE, RADIO AM REQUIS.
AUCUN LAISSEZ-PASSER

14 ANS
«UN FILM QUI SAURA VOUS PLAIRE!» — Winnipeg Sun
STEVE MARTIN
THE MAN WITH TWO BRAINS
PALACE 2 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
12:35, 2:25, 4:15, 6:05, 7:55, 9:45, SAM. DERNIER SPECTACLE 11:35.

Comme l'éclair, des millions de gens ont vu la musique, ressenti la chaleur et ont apprécié le film! Que la musique fasse ressortir le «Flashdance» en vous!
CINÉMAS UNIS
Flashdance
QUELLE SENSATION!
14 ANS
AVENUE: SAM., DIM., 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. SEM., 7.15, 9.15. LOEWS: 12.10, 2.05, 4.00, 6.00, 7.55, 9.45. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.40. DORVAL: SAM., DIM., 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. SEM., 7.20, 9.20. LAVAL: SAM., DIM., 12.45, 2.30, 4.15, 6.00, 7.45, 9.30. SEM., 6.00, 7.45, 9.30.

PALACE 1 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 70MM DOLBY STEREO
KENT 6100 SHERBROOKE O. 489-9703
DORVAL 1 260 AVE. DORVAL 631-8586
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON
GREENFIELD PARK 1 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
Cinéparc DOLLARD 2 TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442
LOEWS 1 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
AVENUE 1224 AVE. GREENE 937-2747
DORVAL 3 260 AVE. DORVAL 631-8586

CINÉ-PARC DOLLARD TEL. 684-8442
TRANS-CANADIENNE OUEST, SORTIE 55 Boul. Brunswick Ouest
1 POUR TOUS — ROGER MOORE as IAN FLEMING'S JAMES BOND 007 in OCTOPUSSY — PLUS — Whose life is it anyway? RICHARD DREYFUSS JOHN CASSAVETES
2 CHRISTOPHER REEVE RICHARD PRYOR POUR TOUS — SUPERMAN III — PLUS — HIGH ROAD TO CHINA
3 «...Le film d'horreur le plus férocement original de l'année...» EVIL DEAD 14 ANS — PLUS — If you could SEE WHAT I HEAR
4 Une façon de jouer différente POUR TOUS — WARGAMES — PLUS — ROY SCHEIDER MERYL STREEP STILL OF THE NIGHT
OUVERT TOUS LES SOIRS DÈS 7:30 / ·RADIO AM REQUIS·

DAN AYKROYD ET EDDIE MURPHY
DANS LA COMÉDIE LA PLUS AMUSANTE DE L'ÉTÉ
«Eddie Murphy fait de TRADING PLACES un véritable événement»
Richard Schickel, TIME MAGAZINE
«Dans Trading Places, Eddie Murphy confirme sa place de star parmi les nouvelles vedettes du cinéma. Un film exceptionnellement amusant.»
Ron Base, TORONTO STAR
«Trading Places est une comédie vraiment divertissante.»
George Anthony, TORONTO SUN

Un drôle de genre d'affaires!
PARAMOUNT PICTURES PRESENTS AN AARON RUSSO PRODUCTION · A LANDIS/FOLSEY FILM
DAN AYKROYD · EDDIE MURPHY · "TRADING PLACES"
RALPH BELLAMY · DON AMECHE · DENHOLM ELLIOTT AND JAMIE LEE CURTIS
MUSIC BY ELMER BERNSTEIN · EXECUTIVE PRODUCER GEORGE FOLSEY, JR.
WRITTEN BY TIMOTHY HARRIS & HERSCHEL WEINGROD
PRODUCED BY AARON RUSSO · DIRECTED BY JOHN LANDIS · A PARAMOUNT PICTURE
Copyright © MCMLXXXIII by Paramount Pictures Corporation. All Rights Reserved.
PALACE 4: 12:45, 2:55, 5:05, 7:15, 9:25, SAM. DERNIER SPECTACLE 11:35. PALACE 5: 12:00, 2:10, 4:20, 6:30, 8:40, SAM. DERNIER SPECTACLE 10:50. PALACE 6: 1:00, 3:10, 5:20, 7:30, 9:40, SAM. DERNIER SPECTACLE 11:50. P.V. MARIE: 1:10, 3:20, 5:30, 7:40, 9:50. LAVAL: SAM., DIM. 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10, SEM. 7:00, 9:10. FAIRVIEW: SAM., DIM. 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:15, SAM. DERNIER SPECTACLE 11:30, SEM. 7:00, 9:15.
PALACE 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
PLACE VILLE-MARIE CINEMA-2 866-0689
FAIRVIEW 1 TRANS-CAN. S. 52 697-8095

ET DU 30e ANNIVERSAIRE DE CJMS 1280 J'aime ta compagnie
"Yum Yum"
DANS LE CADRE DU 19e ANNIVERSAIRE DU journal de montréal
POUR TOUS
PRESENTE
Une Fabuleuse Aventure
Toutes les singeries sont permises!
LA JUNGLE EN FOLIE
avec JIM MITCHUM · TOMMY HORNER · JENNIFER JURGENS
et des centaines d'animaux vivants... les plus drôles du monde!!...
2e FILM AUX CINEMAS: st-denis 2 1590 RUE ST-DENIS 845-3222 BERRI
ASTRE 1 ST-LEONARD 9480 LACORDAIRE 327-5001
3 FILMS aux ciné-parcs
Cinéma du COMPLEXE desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141 PdesA
omega 1 PLAZA K-MART LONGUEUIL
ciné-parc st-eustache 1 ROUTE 15, SORTIE 21 472-6660 879-1707
ciné-parc st hilaire 1 ROUTE 20, SORTIE 115, 467-3209
ciné-parc repentigny 1 ROUTE 40, SORTIE 100 581-7740 861-6641
ciné-parc JOLIETTE à JOLIETTE

CAMPEURS
Venez au Scenic View Campground à Bolton Landing
1 mille au nord du lac George
Tarifs hors saison en juin
Location de terrains et de remorques à la saison, si désiré.
Taux d'échange de 10% sur la location de places
Composez: (418) 644-2115

PROBLÈME avec L'ALCOOL?
Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.
652-3981
Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

EN PREMIÈRE CANADIENNE 18 ANS adultes
The Mistress
dès midi Aussi 2e FILM EROTIQUE
CINEMA L'AMOUR 4016 ST-LAURENT

CIN UBALDO RESTAURANT
Restaurant Italien *****
SOUPER TÔT POUR $5
Entre 16h et 19h
Sur toutes les pâtes au menu
6562 boul. Saint-Laurent
Rés. 274-7461

«UN FILM PLEIN D'ACTION, DE CASCADES ET DE VRAI PLAISIR!»
— Entertainment Tonight

POUR TOUS

ALBERT R. BROCCOLI
presents
ROGER MOORE
as IAN FLEMING'S JAMES BOND 007™
in
OCTOPUSSY

Starring
MAUD ADAMS, LOUIS JOURDAN, KRISTINA WAYBORN, KABIR BEDI, VIJAY ARMITRAJ

Produced by ALBERT R. BROCCOLI — Directed by JOHN GLEN — Screen Story and Screenplay by GEORGE MacDONALD FRASER and RICHARD MAIBAUM & MICHAEL G. WILSON — Theme song performed by RITA COOLIDGE
Production Designer PETER LAMONT — Associate Producer TOM PEVSNER — Music by JOHN BARRY — SOUNDTRACK AVAILABLE ON A&M RECORDS AND TAPES — DISTRIBUTED BY MGM/UA

YORK: 12:00, 2:20, 4:45, 7:15, 9:35, VEN. ET SAM., DERNIER SPECTACLE 12:00. **P.V.-MARIE:** 12:00, 2:20, 4:45, 7:15, 9:35. **FAIRVIEW:** SAM., DIM.: 12:00, 2:20, 4:45, 7:15, 9:35. SAM. DERNIER SPECTACLE 11:55. SEM.: 7:15, 9:15. **LAVAL, GREENFIELD, VERSAILLES:** SAM., DIM.: 12:00, 2:20, 4:45, 7:15, 9:35. SEM. 7:15, 9:35. **CINÉ-PARC DOLLARD:** OUVERTURE À 7:30, LE SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE, RADIO AM REQUISE.

LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉS

YORK 70MM 6 TRACK DOLBY STEREO
1487 ST-CATHERINE O. 937-8978 GUY

PLACE VILLE-MARIE CINEMA-1 866-0689 | **LAVAL 1** CENTRE LAVAL 688-7776 | **Cinéparc DOLLARD 1** TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

FAIRVIEW 2 TRANS-CAN S. 52 697-8095 | **GREENFIELD PARK 2** PL. GREENFIELD PARK 671-6129 | **VERSAILLES 2** PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

«Une productions éclatante d'imagination!»
— Time Magazine

POUR TOUS

STAR WARS
RETURN OF THE JEDI

Starring MARK HAMILL • HARRISON FORD • CARRIE FISHER
BILLY DEE WILLIAMS • ANTHONY DANIELS
Co-starring DAVID PROWSE • KENNY BAKER • PETER MAYHEW • FRANK OZ
Directed by RICHARD MARQUAND — Produced by HOWARD KAZANJIAN — Story by GEORGE LUCAS
Screenplay by LAWRENCE KASDAN and GEORGE LUCAS — Executive Producer GEORGE LUCAS — Music by JOHN WILLIAMS
PG PARENTAL GUIDANCE SUGGESTED — MAY BE TOO INTENSE FOR VERY YOUNG CHILDREN — ORIGINAL SOUNDTRACK ON RSO RECORDS AND TAPES — NOVELIZATION FROM BALLANTINE BOOKS
A Lucasfilm Ltd. Production — A Twentieth Century-Fox Release — Printed by Deluxe — TM & © Lucasfilm Ltd. (LFL) 1983

PRESENTED IN 70MM 6 TRACK DOLBY STEREO

SPECTACLE EN 70 MM STÉRÉO DOLBY
ADULTES.....$5.50
ÉTUDIANTS (14-17 ans).....$5.00
ENFANTS (13 ans et moins).....$2.50
ÂGE D'OR DES CINÉMAS UNIS.....$2.00
AUCUN LAISSEZ-PASSER

IMPÉRIAL: 12:00, 2:15, 4:35, 7:00, 9:30.
CLAREMONT: SAM., DIM.: 12:00, 2:15, 4:35, 7:00, 9:30. SEM.: 7:00, 9:30

IMPERIAL 1430 BLEURY 288-7102 PdesA | **CLAREMONT** 5038 SHERBROOKE O. 486-0973 VENDÔME

WARGAMES

★★★★

«EXTRAORDINAIRE... UN SUCCÈS ÉNORME!»
—Joël Siegel, GOOD MORNING AMERICA, ABC-TV

«WARGAMES PART GAGNANT!»
—Bruce Bailey, THE GAZETTE

POUR TOUS

3e SEM.

LOEWS: 12:00, 2:20, 4:40, 7:05, 9:30. SAM. DERNIER SPECTACLE 11:50.
LE CINÉMA: SAM., DIM.: 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:10. SEM.: 7:00, 9:10.
DORVAL: SAM., DIM.: 12:30, 2:45, 4:55, 7:05, 9:15. SEM.: 7:05, 9:15.
CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 7:30, LE SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE, RADIO AM REQUIS

LOEWS 2 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL | **DORVAL 2** 260 AVE. DORVAL 631-8586
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477 | **Cinéparc DOLLARD 4** TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442

CINÉMAS **LaCité**
3575 av. du Parc, angle Prince-Arthur
Tél. 844-9470

FACILES D'ACCÈS
Autobus 80 et 129, métro Place des Arts
5 rues au nord du cinéma IMPÉRIAL
4 rues à l'ouest du cinéma ÉLYSÉE

LE PLUS GRAND FILM ÉROTIQUE DE TOUS LES TEMPS!..

L'EMPIRE DES SENS
18 ANS Adultes
UN FILM DE NAGISA OSHIMA

Version originale avec sous-titres français.
Le PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
1:20, 3:25, 5:30, 7:35, 9:40.

PRIX SPÉCIAL DU JURY
FESTIVAL DE MONTRÉAL
Primé par: • LA FONDATION PHILIP MORRIS
Prix de: • LA PRESSE • GEORGES SADOUL

Un petit chef-d'oeuvre égaré parmi les superproductions cinématographiques!
SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

AUJOURD'HUI!
POUR TOUS

Qui chante là-bas?
Un film de SLOBODAN SIJAN • V.O. sous-titre français
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
SAM. DIM.: 1:00, 2:45, 4:30, 6:10, 7:30, 9:30.
SEM.: 6:10, 7:50, 9:30.

avec URSULA HEINLE • FEMI BENUSSI • Dans un film de ANDREA BIANCHI

CARLO PONTI présente NINO MANFREDI dans un film de ETTORE SCOLA

"AFFREUX SALES ET MECHANTS"
14 ANS

une sélection vivafilm

LaCité 1 3575 AV. DU PARC 844-9470
SAM., DIM.: 12:50, 3:00, 5:05, 7:10, 9:15.
SEM.: 7:10, 9:15.

MIOU-MIOU CLAUDE BRASSEUR
BRUNO CREMER
POUR TOUS
dans
Josepha

ELYSÉE 2 35 MILTON 842-6053
SAM., DIM.: 12:50, 2:55, 5:00, 7:10, 9:15.
SEM.: 7:10, 9:15

LES NOUVEAUX PARRAINS
Plus

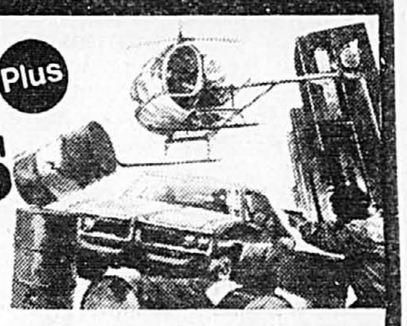

MARIO MEROLA
LORRAINE DE SELLE • JEFF BLYNN

AUX 3 CINÉS — *SPECTACLES COMPLETS À:*
GREENFIELD: SAM., DIM.: 12:20, 3:20, 6:25, 8:00. SEM.: 6:25, 8:00.
LAVAL: SAM., DIM.: 12:30, 3:35, 6:40, 8:15. SEM.: 6:40, 8:15.
VERSAILLES: SAM., DIM.: 12:20, 3:25, 6:30, 8:05. SEM.: 6:30, 8:05

LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776 | **GREENFIELD PARK 3** PL. GREENFIELD PARK 671-6129 | **VERSAILLES 3** PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

14 ANS

GIANCARLO GIANNINI
LAURA ANTONELLI
JENNIFER O'NEILL

L'Innocent
(VER. FRAN. de 'L'Innocente')

Screenplay by SUSI CECCHI D'AMICO ENRICO MEDIOLI LUCHINO VISCONTI
Music by FRANCO MANNINO Produced by GIOVANNI BERTOLUCCI for Rizzoli Film
Directed by LUCHINO VISCONTI Color Prints by Movielab
A DABARA FILMS RELEASE

LaCité 2 3575 AV. DU PARC 844-9470
SAM., DIM.: 12:10, 2:25, 4:40, 7:00, 9:15.
SEM.: 7:00, 9:15.

GAGNANT DE 2 OSCARS!
— incluant — LE MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN
—Lou Gossett Jr.

"UN FILM QUI PLAIRA AUX FOULES. UNE AGRÉABLE PUISSANCE S'EN DÉGAGE ET LES ACTEURS Y SONT SENSATIONNELS!" 14 ANS
Rick Groen, TORONTO GLOBE & MAIL

OFFICIER ET GENTLEMAN
ver. fran. de "An Officer and a Gentleman"
PARISIEN: 12:10, 2:25, 4:40, 7:00, 9:20
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

Bientôt
«CHEZ PORKY II» Le Lendemain
★
«LE RETOUR du JEDI»
★
«LE LARRON»
★
«MONSEIGNEUR»
★
«LES TÉNÈBRES»
★
«THE KEEP»
★
«PAULINE À LA PLAGE»
★
«TWILIGHT ZONE»
★
«STAÏNG A LIVE»
★
«YELLOWBEARD»
★
«DERRIÈRE LA PORTE»
★
«AVEUX SPONTANÉS»

BRAD DAVIS - FRANCO NERO
QUERELLE
18 ANS ADULTES

un film de RAINER WERNER FASSBINDER
d'après l'oeuvre de JEAN GENET QUERELLE DE BREST
avec JEANNE MOREAU LAURENT MALET
Vivafilm

Le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
PARISIEN: 12:50, 2:55, 5:10, 7:15, 9:25

KLAUS KINSKI dans
LES FRUITS DE LA PASSION

18 ANS adultes

avec ISABELLE ILLIERS, ARIELLE DOMBASLE, KEIKO NIITAKA, SAYOKO YAMAGUCHI
RÉALISATION SHUJI TERAYAMA © ARGOS FILMS PARIS 1981

Le PARISIEN 1 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
PARISIEN: 12:30, 2:15, 4:00, 5:45, 7:30, 9:15

UN SPECTACLE QUE VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS!
95e SEM.
POUR TOUS

LES UNS ET LES AUTRES
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉS

LaCité 3 3575 AV. DU PARC 844-9470
SAM., DIM. 1:00, 4:30, 8:00, SEM. 8:00

3 DERNIERS JOURS!

2e FILM «BAISERS MACABRES»
CHATEAU 1 ST-DENIS & BELANGER 271-0209
VEN., SAM., DIM.
Baisers: 1.20, 4.40, 8.00.
Maison: 3.05, 6.25, 9.45.

le nouveau film de MICHEL LANG
14 ANS
LE CADEAU

PIERRE MONDY CLAUDIA CARDINALE et CLIO GOLDSMITH

Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
1:15, 3:20, 5:25, 7:30, 9:35

«Le film d'horreur le plus férocement original de l'année...»
STEPHEN KING, auteur de CARRIE et THE SHINING
14 ANS

EVIL DEAD
Peut-on les arrêter?

Bruce Campbell • Ellen Sandweiss • Hal Delrich • Betsy Baker • Sarah York
Make-up effects by Tom Sullivan • Photographic effects by Bart Pierce • Photography by Tim Philo
Music by Joe LoDuca • Produced by Robert G. Tapert • Written and directed by Sam Raimi

LOEWS 3 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LOEWS: 12:10, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 9:50. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11:45. **Cinéparc DOLLARD 3** TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442 CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 7:30, LE SPECTACLE DÉBUTE AU CRÉPUSCULE, RADIO AM REQUISE.

PALACE 3 698 ST-CATHERINE O. 866-6991 McGILL
1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10, SAM. DERNIER SPECTACLE: 11:10

LE CHEF-D'OEUVRE ÉROTIQUE DE JOHN CLELAND!

18 ANS ADULTES
Fanny Hill
Les mémoires d'une femme de plaisirs!
5e semaine
Starring LISA RAINES as "FANNY HILL"

LOEWS 5 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
LOEWS: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40. SAM. DERNIER SPECTACLE 11:30.

3 DERNIERS JOURS!

Les petits SLIPS se déchaînent
18 ANS adultes
PLUS! ÇA FAIT DU BIEN

CHATEAU 1 ST-DENIS & BELANGER 271-0209
VEN., SAM. DIM.: Ça Fait: 1:00, 3:25, 5:50, 8:15. Petits Slips: 2:15, 4:40, 7:05, 9:30

MONTRÉAL CET ÉTÉ

Plus de 300 spectacles gratuits dans les parcs

Deux concerts de l'Orchestre symphonique, le 24 juin à 20h30 au théâtre de Verdure du parc LaFontaine et le 1er juillet au chalet du Mont-Royal; 11 représentations de l'opérette *La poule noire* de Manuel Rosenthal; et plus d'une quinzaine d'autres activités culturelles seront offertes cet été aux Montréalais.

DENIS LAVOIE

«Nous avons voulu, au cours des dernières années, mettre l'accent sur la qualité de la vie et ce n'est pas que par l'aménagement urbain, mais également par la décentralisation des activités que nous comptons y parvenir», devait affirmer hier le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal Yvon Lamarre lors d'une conférence de presse, à la nouvelle Maison de la culture Côte-des-neiges, pour annoncer le programme d'été du Service des activités culturelles de la ville.

Une vingtaine d'activités différentes seront au programme dans 52 parcs, 385 représentations étant prévues, pour peu que le soleil soit au rendez-vous, car il ne semble pas qu'on ait de solution de rechange pour les jours de pluie.

La poule noire

Cette année, c'est la présentation de l'opérette *La poule noire*, composée en 1933 par un élève de Ravel, sur un livret de Nino, qui retiendra surtout l'attention. Déjà présentée au théâtre de l'hôtel Méridien, cette opérette en un acte sera présentée à 10 reprises, entre le 28 juin et le 10 juillet.

Cinq chanteurs et deux comédiens sont de la distribution: Bruno Laplante, baryton, Paule Verschelden, mezzo-soprano, Sylvie Ferlatte, comédienne, Claude Gai, comédien, Céline Dussault, soprano colorature, Paul Trépanier, ténor et Pierre Charbonneau, basse. L'orchestre de 11 musiciens sera sous la conduite de Bruno Laplante.

Enfants

Les enfants n'ont bien sûr pas été oubliés dans cette programmation estivale. C'est ainsi que La Roulotte, qui existe depuis une trentaine d'années, présentera *Studio 83*, une satire de la télévision.

La troupe La Bastingalle, propose pour sa part un spectacle de marionnettes tiré des contes des Mille et Une Nuits, *Le cheval volant*.

Les enfants de 3 à 6 ans sont pour leur part conviés à voir *De belles vacances*, spectacle présenté par la troupe Ludique.

Les contes de Monsieur Formol, spectacle présenté par un marionnettiste accompagné d'un guitariste; *L'épouvantail enchanté* de la Goutte de miel, un conte fantaisiste et poétique; et *Mieux vaut en rire qu'en pleurer* un spectacle de marionnettes et comédiens campant des personnages rabelaisiens, complètent la série de spectacles pour enfants.

Musique

Les concerts populaires reprendront l'affiche, tous les mercredis, à l'aréna Maurice Richard et on pourra aussi entendre de la musique dans les différents parcs.

Le quintette à vent du Conservatoire, le quintette à vent de Montréal, le quintette de cuivres de Montréal, la quatuor de flûtes de Montréal et le guitariste Paul Mark W. Bryan égaieront ainsi l'ambiance des parcs publics.

Chant et danse

Les Concerts Campbell, qui présentent des concerts gratuits de variétés et de fanfare depuis 1923, seront également au rendez-vous estival. Les groupes Cashmere et Haute forme, ainsi que Paolo Noël, Nicole Martin, Pierre Lalonde, Serge Laprade et Pauline Julien se relaieront, ainsi que diverses fanfares.

La troupe folklorique Les Sortilèges se produira les trois derniers dimanches d'août et on pourra se familiariser avec la danse folklorique dans 4 parcs où l'on pourra danser tout l'été.

Des films, conférences et expositions sont également au programme.

Informations

Pour obtenir plus de détails quant aux lieux, dates et heures de toutes ces activités, on peut attendre de recevoir le dépliant publié par la ville, où en demander un exemplaire en téléphonant au 725-6451. Ceux qui désirent également un programme en langue anglaise devront en faire la demande.

Un spectacle pour la paix, mardi au Gesù

La scène du Gesù, abandonnée depuis des années, revivra à nouveau, une trentaine de chanteurs (euses) devant y présenter mardi prochain un spectacle de *30 chansons pour la paix*, afin d'amasser des fonds pour la tenue d'une journée de la paix à Terre des hommes le 6 août.

Organisée par les Amis du Livre de la Paix section Québec, mouvement international pacifiste inspiré par le physicien britanique Bernard Benson, cette manifestation nous donnera un bref aperçu de la qualité de la relève de la chanson québécoise.

Les 30 artistes qui participeront à l'évènement sont en effet peu connus, bien qu'on reconnaitra deux des membres de Pied de poule, ainsi que Chantal Beaupré qui présentait un spectacle récemment.

De jeunes comédiens qu'on reconnaitra pour les avoir vus au petit écran et des figures encore inconnues défileront ainsi sur scène, le temps d'une chanson.

Ce spectacle est par ailleurs le prétexte à livrer un message, soit de faire prendre conscience à la population que la paix est possible si chacun y met du sien.

On peut se procurer des billets à la Papeterie Guérin, 351 Mont-Royal est et à la librairie Guérin, station de métro Longueuil. On peut également communiquer avec les Amis du Livre de la Paix au 641-1374.

POUR LA
FÊTE DES PÈRES
Offrez-lui
6 CADEAUX
pour le prix d'un
Abonnez-le aux
GRANDS EXPLORATEURS
(514) 288-4391

Société des Décorateurs Ensembliers du Québec

AVIS

Toute personne interessee a devenir membre de la

Société des décorateurs-ensembliers du Québec,

devra faire sa demande d'admission aux examens, par écrit, d'ici le 1er août 1983 au secrétariat de la Société des décorateurs-ensembliers du Quebec, Studio «G», 451, rue Saint-Sulpice, Montréal (Québec), H2Y 2V9. Des examens auront lieu à Québec et à Montréal.

Sont éligibles les personnes possédant la citoyenneté canadienne, une formation academique de trois annees d'etude en aménagement d'intérieur et deux années d'expérience pratique pertinente, ou dix années ou plus d'expérience professionnelle avec preuves à l'appui.

MAINTENANT
VOYAGEUR VOYAGE
PLUS SOUVENT
VERS OTTAWA!

Nouveaux départs express Montréal-Ottawa. Désormais Voyageur offre, entre Montréal et Ottawa, 6 nouveaux départs express, du lundi au vendredi, et 3 autres le dimanche. Départs aux demi-heures. Prix aller-retour à partir de 17,55 $ seulement. Halte à Dorval à chaque voyage.

Voyageur
On fait du chemin ensemble

NOUVEL HORAIRE EXPRESS	
DÉPARTS MONTRÉAL-OTTAWA ET OTTAWA-MONTRÉAL	
lundi à dimanche	**lundi à dimanche**
6h†	16h
7h	**16h30***
7h30*	17h
8h	**17h30***
8h30*	18h
9h	**18h30****
9h30*	19h
10h	**19h30*****
11h	20h
12h	**20h30*****
13h	21h
14h	22h
15h	23h

†le dimanche départ d'Ottawa seulement
*du lundi au vendredi seulement (NOUVEAU)
**sauf samedi (NOUVEAU)
***dimanches seulement (NOUVEAU)

Allez-vous à Québec?
Alors profitez de notre Service Express—36 départs par jour. Prix aller-retour à partir de 28 $ seulement.

Pour obtenir de plus amples renseignements appelez 842-2281.

Nous sommes fiers d'être en bonne compagnie

et d'autant plus reconnaissants que ces dix-huit personnes très spéciales ont choisi de demeurer en compagnie de Simpsons durant ce dernier quart de siècle.

Ils sont les employés de Simpsons, qui cette année se joignent au Club des Vingt-cinq ans de Simpsons.

Nous les remercions de leur dévouement et confiance, de leur travail incessant et de tous les instants passés en notre compagnie.

À tous et chacun, nous vous disons: «Mission accomplie et bienvenue au Club».

André Chapdelaine
Rhea Duncan
Giovanni Gatto
Charles Gibson
Maurice Girard
Willie Glaser
Theresa Gross
Mamie Joslove
Noel Kelly
George Parsons
Giuseppe Pirino
Alyre Poirier
Hélène Regnotto
Jeannette Renaud
Peter Roosz
Clemente Schelling
Willy Veltman
Bertha Wilkinson

CLUB DES 25 ANS
CLUB DES VINGT-CINQ ANS SIMPSONS

Simpsons MD

T1-99/4 (A)
APPRENEZ
à utiliser votre ordinateur
TEXAS
AU MAXIMUM
Séance d'information
samedi 18 juin 1983
à 13h00
Université du Québec
Pavillon Judith Jasmin
suite J 1955
(métro Berri-DeMontigny)
Information:
471-1470
après 18h00

RÉNOVATIONS INNOVATIONS

Un étage à l'image de la mode d'aujourd'hui

Messieurs, voici un étage-mode conçu spécialement pour vous! Venez jeter un coup d'oeil au deuxième, centre-ville... vous serez enchanté par le tout nouveau décor ainsi que par notre sensationnelle sélection de vêtements dernier cri: complets d'une haute élégance, pimpantes tenues sport, seyantes chemises, cravates. De plus, une vaste gamme d'accessoires-mode comprenant sous-vêtements, chaussettes et une superbe collection de chaussures. Vous cherchez une mise impeccable en tout temps, rendez-vous au deuxième, centre-ville... Simpsons, c'est la solution!

Partez du bon pied en tout temps... en rendant visite au rayon des chaussures pour hommes chez Simpsons, au deuxième, centre-ville. Une superbe sélection de modèles sport et de ville vous y attend.

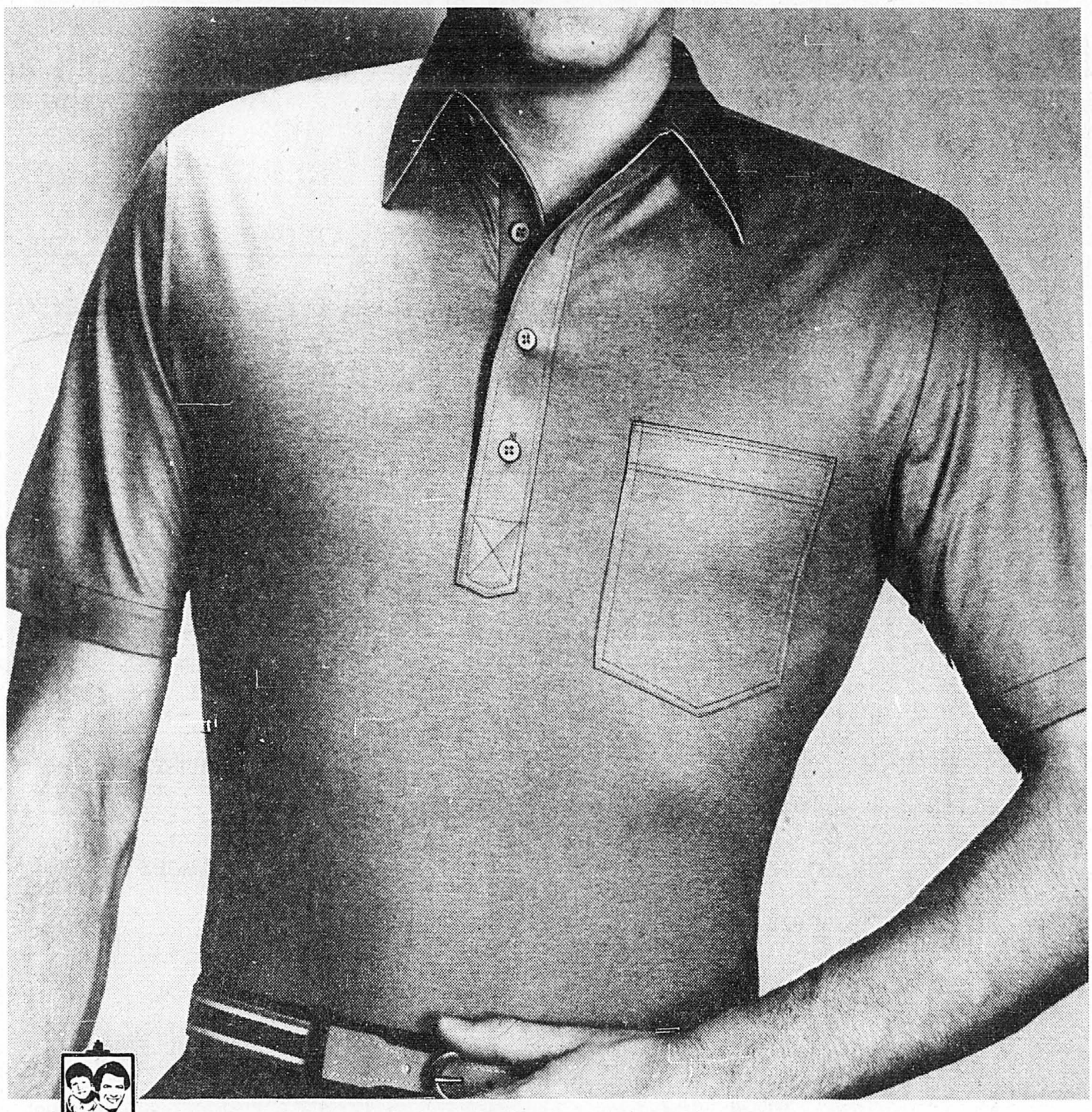

À PAPA AVEC AMOUR

La Fête des pères, le dimanche 19 juin

9.99 à 14.99

Prix Simpsons

Un été tout confort... Simpsons, c'est la solution!
Solde géant de maillots-T et maillots polo

Une excellente suggestion-cadeau pour la Fête des pères... un maillot-T ou frais maillot polo de la sélection imposante de Simpsons! Il les portera au tennis, pour la voile ainsi que pour ses moments de détente! Léger tricot coton/polyester; gamme intéressante de coloris d'été. P,M,G, TG dans le groupe.

Rayon 264, vêtements sport pour hommes, au deuxième; centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Arôme captivant!

Une démonstration «Lagerfeld» se tiendra au deuxième et vous pourrez obtenir un échantillon de produits «Lagerfeld». Aujourd'hui de midi à 16h et le 18 juin de 10h à 16h.

Simpsons MD

PLUIES ACIDES

Il faut poursuivre la recherche

QUÉBEC — Le consensus est loin d'être atteint parmi les chercheurs quant aux effets des précipitations acides sur la forêt mais à peu près tout le monde s'entend sur la nécessité de poursuivre les recherches sur cette question touchant l'une des industries les plus importantes au Canada, avec une production évaluée à plus de $22 milliards en 1980.

DENIS DION

En fait, à la Conférence sur les pluies acides et les ressources forestières qui se poursuit depuis mardi à Québec et qui a attiré quelque 250 participants d'ici et de l'étranger, on parle autant d'ignorance que de connaissances. Ainsi, un chercheur a déclaré qu'en laboratoire, une solution acide pouvait affecter certaines essences d'arbres au cours de leur croissance, à la germination notamment, en ajoutant toutefois que l'on ne pouvait pas extrapoler cette donnée pour établir ce qui se passe véritablement dans la nature.

Pour sa part, un spécialiste américain a dévoilé que certaines populations d'épinettes vivant à des altitudes relativement élevées aux Etats-Unis avaient une croissance ralentie sans qu'on puisse déterminer si ce phénomène était dû aux polluants atmosphériques. Un autre chercheur américain a fait preuve de la même prudence en ce qui concerne l'étude des anneaux des arbres: en période de sécheresse, on constate que ces anneaux annuels sont plus petits qu'en temps normal. Or, depuis quelques années, on continue d'observer de petits anneaux chez certaines populations d'arbres sans qu'on soit en situation de sécheresse. Sans qu'on soit non plus en mesure de déterminer si ce retard de croissance est dû aux précipitations acides.

L'une des difficultés que rencontrent les chercheurs vient du fait que les phénomènes atmosphériques sont choses fort complexes et que les polluants pouvant affecter la forêt ne se trouvent pas uniquement dans les précipitations acides: il faut en effet compter aussi avec l'ozone, les dépôts secs (c'est-à-dire les polluants en suspension dans l'atmosphère), les oxydes de soufre, etc. Aussi, la tendance actuelle dans les recherches est-elle d'aller du plus simple au plus complexe et de tenter de comprendre ce qui se passe à chacun des échelons concernés: dans les feuilles, dans l'arbre lui-même, dans les racines et dans le sol.

Les érables, de grands sensibles

S'il est difficile d'établir précisément les effets des précipitations acides sur la forêt, il est cependant plus aisé de constater que certaines espèces sont plus sensibles que d'autres à la présence de polluants atmosphériques.

Une étude menée par le Dr McClenahen dans une forêt de l'Ohio a ainsi montré que l'érable à sucre et le frêne étaient plus sensibles aux polluants atmosphériques (en l'occurrence des oxydes de soufre, des substances chlorées et fluorées) que d'autres essences. Le spécialiste indique qu'une longue exposition aux polluants favorise un transfert dans la population forestière en faveur des espèces plus résistantes à la pollution. Ce phénomène entraîne donc une diminution relative du volume occupé par les espèces les plus sensibles au profit des espèces les plus résistantes.

À cet égard, le Dr Gilles Robitaille, du Centre de recherches forestières des Laurentides (un organisme d'Environnement Canada), a précisé à LA PRESSE que les érables à sucre sont en effet très sensibles à leur environnement. Il faut cependant se garder, dit-il, de conclure trop vite que la pollution atmosphérique a été la principale cause de l'excès de mortalité constaté dernièrement dans certaines érablières de la Beauce. Il semble en effet que plusieurs facteurs aient contribué au dépérissement de ces érables, dont un dégel hâtif suivi d'un regel, la présence d'insectes nuisibles, la dégradation des sols, etc.

On pense toutefois que l'acidification des précipitations ajoutée au processus naturel d'acidification des sols pourrait avoir des conséquences néfastes à long terme sur la fertilité de la forêt. Selon le Dr Robitaille, il faut également étudier les conséquences des précipitations acides sur les micro-organismes et les petits champignons qui vivent dans l'entourage des racines des arbres, comme il faut se pencher sur le phénomène d'exportation des éléments nutritifs du sol à l'occasion des précipitations.

Ces recherches sont déjà commencées ou sont sur le point de l'être, mais de l'avis du Dr Robitaille, il faut que les intervenants, et notamment les compagnies forestières, investissent plus d'argent dans la recherche pour que l'on puisse déterminer plus exactement si oui et comment les précipitations acides peuvent influencer la production forestière.

Taxe canine: $109 000 dans les coffres de Laval

Les chiens sont devenus une excellente source de revenus pour les autorités municipales de Laval. En effet, la vente de licences de chiens a rapporté jusqu'à présent $109 000 dans les coffres municipaux.

Selon Yvon Royal, le responsable de cette offensive, pas moins de 75 p. cent des foyers lavallois ont été visités et plus de 9 000 de ces bêtes se sont vu accrocher une licence au cou.

Cette opération visant à contrôler la race canine prendra fin au milieu de juillet. Selon M. Royal, il y un minimum de 10 000 chiens dans la deuxième ville du Québec.

La vente des licences, au coût de $20 l'unité, est faite de porte à porte par 18 bénévoles de la brigade communautaire (protection civile).

Afin d'aider à la compilation des dossiers et pour répondre aux nombreuses demandes de renseignements, le comité exécutif a donné son accord, hier, pour l'embauche d'un commis surnuméraire pour une période de huit semaines.

Il y a quelques mois, la comité exécutif adoptait un règlement qui montrait des dents au sujet des chiens se promenant seul ou avec leur maître dans les rues. Ce règlement ne semble pas cependant être appliqué à la lettre.

On voit en effet dans les rues de cette ville plusieurs citoyens, adolescents et adultes, promener leur chien pour qu'il puisse faire ses besoins dans un champ, situé parfois près d'une école, ou dans un parc...

à Hickmore

Un événement à ne pas manquer le samedi 18 juin de 9h à 17h

SOLDE FINAL À L'ENTREPÔT SIMPSONS

4895 rue Hickmore Ville St-Laurent

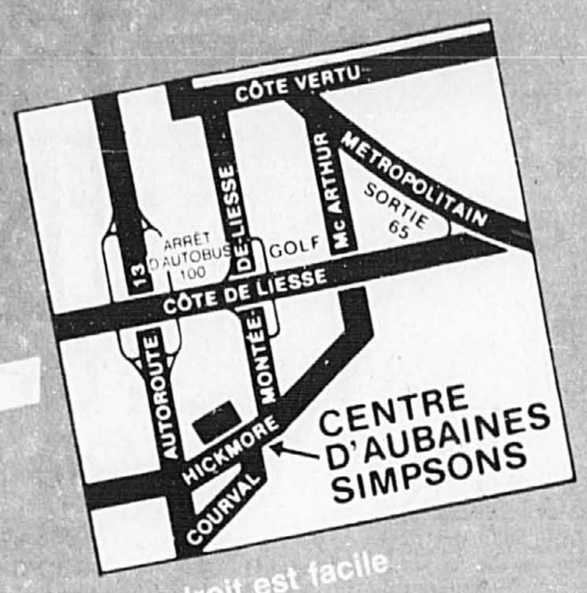

L'endroit est facile à trouver

En venant de l'est - prendre la sortie 65 sur le boulevard Métropolitain et rouler 2 milles vers l'ouest sur la route de service. Tourner vers le nord à Montée-de-Liesse, puis à gauche pour aller vers le sud sous le boulevard Côte-de-Liesse et tourner à droite sur Hickmore.

En venant de l'ouest - prendre la route de service sur le boulevard Côte-de-Liesse à la hauteur de l'usine Rolls-Royce, ½ mille à l'est de l'usine Rolls-Royce, sur la route de service, tourner à droite sur Montée-de-Liesse, puis à droite sur Hickmore.

En venant du nord - prendre l'autoroute 13 jusqu'à la sortie Côte-de-Liesse, prendre la route de service jusqu'à la Montée-de-Liesse, tourner à droite sur Hickmore.

En venant du sud - prendre l'autoroute 13 jusqu'à la sortie Hickmore.

Par autobus: prenez l'autobus 100 de la CTCUM, à l'ouest du métro Crémazie, jusqu'à Montée-de-Liesse. Une courte distance vous sépare maintenant de l'édifice Hickmore.

Notre bail est échu... nous déménageons!

Le centre d'aubaines Simpsons à Hickmore ferme ses portes. Venez au plus tôt pour profiter d'une foule d'aubaines plus sensationnelles que jamais!

Soyez au rendez-vous... demain, le samedi 18 juin!

PLUS DE NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX NON ANNONCÉS

Les soldes d'entrepôt - maintenant plus importants et plus intéressants que jamais! Profitez des bons achats pour le foyer... locaux spacieux pour faire vos achats et le même service amical et courtois. Et, bien sûr, la garantie Simpsons... Satisfaction ou remboursement. Soyez au rendez-vous... demain, le samedi 18 juin.

Si la livraison est nécessaire, elle sera faite, moyennant des frais en rapport avec l'article (sauf indication contraire). Tous les articles sont sujets à des ventes antérieures.

BONS ACHATS POUR LE DIVERTISSEMENT

Modèles d'étalage et de démonstration. Tous entièrement garantis, tous en parfaite condition de fonctionnement.

TÉLÉ-COULEUR DE MARQUES CONNUES

40 seul. Modèles 14", 20" et 26" dans le groupe.
Prix orig. Simpsons 469.95 à 949.99 **$399** à **$659**

CHAÎNES STÉRÉO MODULAIRES

30 seul. Marques réputées
Prix orig. Simpsons $198 à $1099 **$89** à **$799**

RADIOS

120 seul. Modèles portatifs, de table, radios-réveil, magnétocassettes/radios AM/FM dans le groupe.
Prix orig. Simpsons $99 à $999 **$59** à **$499**

MAGNÉTOSCOPES

20 seul. Marques connues
Prix orig. Simpsons $599 à $999 **$519** à **$819**

BASES POUR TÉLÉ/CHAÎNES STÉRÉO

Solde de modèles divers
Prix orig. Simpsons 89.95 à 249.95 **59.95** à **199.95**
Rayon 395, entrepôt seulement

APPAREILS-PHOTO ET ACCESSOIRES

Rabais 30% - Tous les appareils-photo et accessoires
Rayon 210, entrepôt seulement

JOUETS

Rabais 60% à 80% - Jouets divers
Rayon 470, entrepôt seulement

MOQUETTE

TAPIS DE MOQUETTE

	Prix Simpsons
320 seul. 2' × 3'	**$9**
350 seul. 3' × 5'	**$14**
125 seul. 4' × 6'	**$49**
100 seul. 6' × 9'	**$89**

Rabais 30% - Sélection de moquette (fins de rouleaux).
Rabais 50% - Sélection de tapis de l'Inde.
Rayon 376, entrepôt seulement

MEUBLES POUR VIVOIR

	Prix orig. Simpsons	
1 seul. Canapé et fauteuil "Kroehler". Dossier et siège à coussins amovibles. Recouvrement motif floral beige. Style contemporain	$1078	**$649**
1 seul. Canapé "Bauhaus"	$649	**$499**
1 seul. Causeuse assortie	$549	**$399**
2 seul. Canapé "Bauhaus. Recouvrement tweed ton beige, coussins décoratifs verts	$529	**$399**
1 seul. Causeuse "Cooper". Recouvrement motif floral beige/vert	$970	**$599**
2 seul. Ens. modulaire 2 pces "Bauhaus. Recouvrement velours beige	$1209	**$749**
1 seul. Canapé-lit "Bauhaus". Recouvrement motif floral rose pâle sur fond gris	$789	**$499**
1 seul. Canapé et fauteuil "Centrac". Recouvrement motif floral beige/bleu	$1558	**$899**
1 seul. Causeuse assortie	Spécial	**$349**
1 seul. Canapé et fauteuil "Franklin". Recouvrement motif floral beige	$1328	**$899**
6 seul. Fauteuil d'appoint. Cadre aspect canne/osier, dossier et siège à coussins amovibles	Spécial	**$149**

MEUBLES STYLE COLONIAL

	Prix orig. Simpsons	
1 seul. Lit matelot de "Palliser". Fini pin colonial	269.98	**$189**
1 seul. Lit matelot de "Marius Ouellet". Fini érable colonial	Spécial	**$189**
2 seul. Coffre de rangement "Marius Ouellet". Fini érable colonial	169.98	**$79**
2 seul. Pupitre de coin "Marius Ouellet". Fini érable colonial	149.98	**$59**
4 seul. Table d'appui style colonial de "Yu-Go". Fini pin naturel	299.00	**$99**
2 seul. Table à café style colonial de "Yu-Go". Fini pin naturel	339.00	**$109**

MATELAS ET SOMMIERS

Séléction imposante d'ensembles matelas et sommiers-tapissier de manufacturiers réputés. Formats 39" à 60" dans le groupe. Séries interrompues de modèles.
Prix orig. Simpsons $349 à $930 **$192** à **$545**

MEUBLES POUR SALLE À DÎNER

	Prix orig. Simpsons	
3 seul. Vaisselier de "Knechtel". Fini acajou	$1149	**549.99**
3 seul. Armoires de coin de "Knechtel". Fini acajou	$1149	**549.99**
5 seul. Table rectangulaire, piedestal jumelé de "Knechtel". Fini acajou	$739	**299.00**
1 seul. Ens. 6 pces pour salle à diner de "Sklar Peppler". Table rectangulaire, 2 rallonges, 3 chaises, 1 fauteuil, vaisselier. Style contemporain, fini noyer	Spécial	**1299.00**
1 seul. Desserte de "Bogdon & Gross". Fini noyer	$459	**249.00**
1 seul. Ens. 5 pces pour salle à diner. Table ronde avec 1 rallonge, 4 chaises avec sièges en corde. Fini noir	$959	**449.00**
2 seul. Ens. 5 pces pour salle à diner. Table ronde à piedestal avec dessus en verre, 4 fauteuils aspect canne/osier	$1265	**599.00**

MEUBLES POUR CHAMBRE À COUCHER

	Prix orig. Simpsons	
2 seul. Ens. 4 pces pour chambre à coucher de "Knechtel". Commode triple et miroir, chiffonnier 5 tiroirs, table de nuit. Style traditionnel. Fini acajou	Spécial	**$1649**
1 seul. Ens. 6 pces pour chambre à coucher de "Ideal". Commode triple et miroir, chiffonnier, chevet 54/60", 2 tables de nuit. Style contemporain	$776	**$599**
1 seul. Ens. 6 pces pour chambre à coucher de "Henri Vallières". Commode triple et miroir 3 sections, chiffonnier avec porte, chevet 54/60", 2 tables de nuit. Style traditionnel. Fini chêne.	$2430	**$1549**
1 seul. Ens. 6 pces pour chambre à coucher de "Ideal". Commode triple et miroir, chiffonnier 5 tiroirs, chevet 54/60", 2 tables de nuit	Spécial	**$649**

MEUBLES D'APPOINT

	Prix orig. Simpsons	
3 seul. Etagère en rotin	189.00	**$124**
6 seul. Coffre de rangement en bambou	79.00	**$29**
12 seul. Chaise en rotin	109.00	**$55**
1 seul. Causeuse en rotin	169.00	**$89**
2 seul. Bureau/secrétaire. Fini teck	339.98	**$199**

11 seul. Unité murale de "Goldcrest".
Style contemporain.....$328 à $478 **99.99** à **149.99**
Rayon 401, entrepôt seulement

MEUBLES JUVÉNILES

Rabais 40% à 60% - Modèles divers
Rayon 473, entrepôt seulement

ÉLECTROMÉNAGERS "BEAUMARK"

110 seul. Modèles d'étalage, usagés et de démonstration; quelques-uns endommagés, tous en bonne condition de fonctionnement. Quelques modèles neufs 1982 dans carton d'emballage. La sélection comprend: cuisinières, réfrigérateurs, lave-vaisselle, congélateurs, humidificateurs et climatiseurs.
Prix Simpsons **59.98** à **1699.98**
Rayon 430, entrepôt seulement

ASPIRATEURS "BEAUMARK"

60 seul. Modèles d'étalage, remis à neuf et de démonstration; tous en bonne condition de fonctionnement. La sélection comprend: aspirateurs avec "Electrobrosse", aspirateurs traîneau, balais et verticaux.
Prix Simpsons **44.98** à **299.98**
Rayon 371, entrepôt seulement

VALISES

Rabais 60% à 80% - Modèles divers
Rayon 436, entrepôt seulement

LAMPES

Rabais 50% sur plafonniers
Prix ord. Simpsons 33.98 à 118.99 **16.99** à **58.99**
20 seul. Lampes de table en céramique
Prix Simpsons **29.99**
Rayon 439, entrepôt seulement

QUINCAILLERIE

1 seul. Gloriette 9 × 13. Orange/blanc.
Prix orig. Simpsons 399.99 **$299**
1 seul. Gloriette 9 × 13. Brun/beige.
Prix orig. Simpsons 429.99 **$299**
3 seul. Remise 5 × 4.
Prix orig. Simpsons 129.99 **$74**
2 seul. Remise 8 × 9.
Prix orig. Simpsons 269.99 **$189**
2 seul. Scie radiale 10" "Duramark".
Prix orig. Simpsons 749.99 **$499**
1 seul. Perceuse à colonne "Duramark".
Prix orig. Simpsons 649.99 **$399**
1 seul. Scie à ruban "Duramark".
Prix orig. Simpsons 449.99 **$299**
1 seul. Scie d'établi 10" "Duramark".
Prix orig. Simpsons 629.99 **$399**
10 seul. Coffre à outils, 6 tiroirs. Modèle B26.
Prix ord. Simpsons 114.98 **$75**
10 seul. Coffre à outils, 12 tiroirs. Modèle B29.
Prix ord. Simpsons 209.98 **$139**
10 seul. Armoire à outils à 3 tiroirs, sur roulettes. Modèle B27.
Prix ord. Simpsons 179.98 **$119**
10 seul. Coffre de mécanicien. Modèle B418.
Prix ord. Simpsons 47.98 **$29**
15 seul. Taille-herbe électrique "Duramark". Modèle 800.
Prix ord. Simpsons 59.99 **$39**
Rayon 690, entrepôt seulement

Etant donné l'envergure de notre solde d'entrepôt le samedi 18 juin, le CENTRE D'AUBAINES, 4895, rue Hickmore, à Ville St-Laurent SERA FERMÉ AUJOURD'HUI VENDREDI 17 JUIN

Plusieurs autres articles non annoncés offerts à prix très réduits

Pour achat en personne seulement

Simpsons MD